

Programme d'études techniques

573.A0

Techniques de métiers d'art

Version 2004

Secteur
de formation

Arts

4

Décroche
tes **rêves**

Québec 

Programme d'études techniques

573.A0

Techniques de métiers d'art

Version 2004

Secteur
de formation

Arts

4

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

Le programme d'études *Techniques de métiers d'art*, composé d'un tronc commun et de neuf voies de spécialisation, a été élaboré en 2002. La sixième voie de spécialisation *Lutherie*, a été révisée en 2004 afin de former des artisanes et artisans spécialisés en facture d'instruments de musique à cordes frottées ou à cordes pincées. De plus, des matrices de compétences harmonisées ont été produites pour les neuf voies de spécialisation.

Équipe de production

Responsabilité et coordination du projet en 2002

Jean Gervais

André Vincent

Responsables du secteur de formation Arts (Arts appliqués)

Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Responsabilité et coordination de la révision en 2004

Guy-Ann Albert

Responsable du secteur de formation Arts (Arts appliqués et Arts de la scène)

Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des programmes et du développement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2005 – 04-00467

ISBN 2-550-43059-X

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Voie de spécialisation A, Céramique
Conception et rédaction

Julien Cloutier
Maître-céramiste
Cap-Rouge

Suzanne Paquette
Enseignante
Collège de Limoilou

Soutien technique

Fidèle Medzo
Conseiller en élaboration de programmes

Voie de spécialisation B, Construction textile

Conception et rédaction

Antoinette Roy
Enseignante,
Créatrice textile

Soutien technique

Elisabeth Szöts
Conseillère en élaboration de programmes

Voie de spécialisation C, Ébénisterie artisanale

Conception et rédaction

Jean-Louis Bouchard
Directeur
Centre de formation et de consultation en métiers d'art

André Boucher
Enseignant
Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Soutien technique

Diane Mastrianni
Conseillère en élaboration de programmes

Voie de spécialisation D, Impression textile

Conception et rédaction

Robert Lamarre
Designer et imprimeur textile
Centre de recherche et de design en impression textile de
Montréal

Soutien technique

Nathalie Desjardins
Conseillère en élaboration de programmes

Voie de spécialisation E, Joaillerie

Conception et rédaction

Lynn Légaré
Enseignante
École de Joaillerie de Montréal

Soutien technique

Éliane Giguère-Trudeau
Conseillère en élaboration de programmes

Voie de spécialisation F, Lutherie

Conception et rédaction en 2002

Serge Hébert

Enseignant

Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Michel Gauvin

Enseignant

Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Soutien technique

Fidèle Medzo

Profil Formation Plus

Conseiller en élaboration de programmes

Révision en 2004

Jean-Louis Bouchard

Directeur

Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Bruno Dubois

Conseiller pédagogique

Centre de formation et de consultation en métiers d'art

François Massé

Institut des métiers d'art

Soutien technique

Nicole Gendron

Conseillère en élaboration de programmes

Voie de spécialisation G, Maroquinerie

Conception et rédaction

Jean Emmanuel Homo

Enseignant

École des Métiers du cuir de Montréal

Soutien technique

Éliane Giguère-Trudeau

Conseillère en élaboration de programmes

Voie de spécialisation H, Sculpture

Conception et rédaction

Gilles Bissonet

Maître-sculpteur

Enseignant

Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Jean-Pierre Morin

Maître-sculpteur

Enseignant

Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Soutien technique

Fidèle Medzo

Conseiller en élaboration de programmes

Profil Formation Plus

Voie de spécialisation J, Verre

Conception et rédaction

Michèle Lapointe

Enseignant

Centre des métiers du verre du Québec/Espace verre

Soutien technique

Nathalie Desjardins

Conseillère en élaboration de programmes

**Harmonisation des neuf matrices des compétences
en 2004**

Jean-Louis Bouchard

Directeur

Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Jocelyne Duchésne

Conseillère pédagogique

Centre de formation et de consultation en métiers d'art

François Massé

Institut des métiers d'art

Nicole Gendron

Conseillère en élaboration de programmes

Remerciements

La production du programme d'études en 2002 et sa révision en 2004 ont été possibles grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

Voie de spécialisation A, Céramique

Milieu du travail

Réjean Bérard
Céramiste

France Fauteux-Pronovost
Céramiste-sculpteure

Madeleine Lesage
Céramiste

Huguette Von Muhlenen
Céramiste

Jacinthe Bruneau
Céramiste-pédagogue

Denise Goyer-Bonneau
Céramiste

Dolorès Plourde-Duong
Céramiste-sculpteure

Milieu de l'éducation

Isabelle Éthier, enseignante
Cégep du Vieux Montréal

Lilia Selhi, enseignante
Cégep du Vieux Montréal

Suzanne Paquette, enseignante
Cégep Limoilou

Mimi Belleau, enseignante
École-atelier de céramique de Québec

Bruno Dubois, conseiller pédagogique
Cégep Limoilou
Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Hélène Labrecque, enseignante
Cégep du Vieux Montréal

Monique Giard, enseignante
Centre de céramique du Bonsecours

Jacinthe Baribeau, enseignante
École-atelier de céramique de Québec

Jean-Louis Bouchard, directeur exécutif
Cégep Limoilou
Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Normand Paquin, coordonnateur à la formation
Institut des métiers d'art, Cégep du Vieux Montréal

Voie de spécialisation B, Construction textile

Milieu du travail

Lucie Bilodeau Villeneuve
Créatrice textile, tricot

Isabelle Couillard
Créatrice textile, tricot

Adrien Landry
Concepteur en construction textile

Marie Lepage
Tricoteuse à la machine

Lucie Boulanger
Tisserande

Marthe Jeffrey
Créatrice textile, tissage et tricot

Renée Legault
Couturière

Noëlla Lévesque
Tisserande

Dominique Maranda
Créatrice textile, tissage

Nicole Lemire
Ministère de la Culture et des Communications

Mrytelle Spain-Chandonnet
Créatrice textile, tissage

Jane Malleck, coordonnatrice de la formation
Conseil des métiers d'art du Québec

Milieu de l'éducation

Jean-Louis Bouchard, directeur
Cégep Limoilou
Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Micheline Chartré, enseignante
CEFTEQ, Québec

Guy Lemieux, directeur
CEFTEQ

Suzanne Paquette, enseignante
Cégep Limoilou
Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Pierre Bourbonnais, enseignant
Cégep du Vieux Montréal

Bruno Dubois, conseiller pédagogique
Cégep de Limoilou
Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Louise Lemieux-Bérubé, tisserande
Centre des métiers d'art en construction textile

Voie de spécialisation C, Ébénisterie artisanale

Milieu du travail

Jacques Boudreault
Ébéniste

Stéphane Houde
Ébéniste

Yvan Thériault
Menuisier-ébéniste

Jules-André Carrier
Ébéniste

Jane Malleck
Conseil des métiers d'art du Québec

Milieu de l'éducation

Jean-Louis Bouchard, directeur
Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Bruno Dubois, conseiller pédagogique
Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Normand Paquin, coordonnateur à la formation
Institut des métiers d'art

Daniel Trudel, enseignant
Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Réal Dionne, directeur
Institut québécois d'ébénisterie

Philippe Léclaircie, enseignant
Institut des métiers d'art

Odette Théberge, enseignante
Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Voie de spécialisation D, Impression textile

Milieu du travail

Benoit Arsenault
Créateur producteur en impression textile
et motifs

Patricia Gresselin
Créatrice en impression textile

Gilbert Paiement
Créateur en impression textile
Loslier Renouvin

Monique Beaugard
Centre de recherche et de design en
impression textile de Montréal

Marie-Hélène Langevin
Créatrice productrice en impression textile
Les ateliers du griffon

Christine Péninou
Créatrice en impression textile

Milieu de l'éducation

Suzel Back
Enseignante et artiste textile
Centre de recherche et de design en impression textile de
Montréal

Pierre-Louis Desrosiers
Enseignant
Cégep du Vieux Montréal

Marie-Josée Ledoux
Enseignante
Cégep du Vieux Montréal

Martine Paridaens
Enseignante
Centre de recherche et de design en impression textile de
Montréal

Monique Beaugard
Directrice générale
Centre de recherche et de design en impression textile de
Montréal

André Leblanc
Enseignant
Cégep du Vieux Montréal

Normand Paquin
Coordonnateur à la formation
Institut des métiers d'art
Cégep du Vieux Montréal

Voie de spécialisation E, Joaillerie

Milieu du travail

Christian Baiwy
Joaillier

Sophie Descôteaux
Bijoutière-joaillière

Ghislaine Fauteux
Joaillière

Bruno Gérard
Joaillier-sculpteur

Francine Leclerc
Joaillière

Stéphane Raby
Joaillier

Hélène Vachon
Ministère de la Culture et des Communications

Léo Beinglas
Bijoutier-joaillier

Marie Doyon
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité

Patricia Garcia
Joaillière

Yvon Gauthier, directeur général
Conseil des métiers d'art du Québec

Francesc Peich
Joaillier

Georges Schwrtz
Joaillier

Milieu de l'éducation

Odette Grondin
École de joaillerie

Antoine Lamarche
École de joaillerie

Carole Plante
École de joaillerie

Gilbert Rhême
École de joaillerie

Jean- Louis Bouchard
Directeur
Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Pierre Bélanger
Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Normand Paquin
Coordonnateur à la formation
Institut des métiers d'art

Hélène Labrecque
Institut des métiers d'art

Nicole Lemyre
Institut des métiers d'art

Voie de spécialisation F, Lutherie

Milieu du travail (2002)

Gérard Arsenault
Centre de lutherie artistique de Québec enr.

Richard Compertino
Lutherie Richard Compertino enr.

Martin Héroux
Martin Héroux et Isabelle Wilbaux luthiers

Fernand Simard
Atelier de lutherie Fernand Simard

Alain Beaudoin
Atelier Alain Beaudoin

Thérèse Girard
Thérèse Girard J.B. Stensland luthiers

Jacques Rondeau
Atelier de lutherie Jacques Rondeau

Joël Tardif
Lutherie Richard Compertino enr.

Milieu de l'éducation (2002)

Jean-Louis Bouchard
Directeur
Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Bruno Dubois
Conseiller pédagogique
Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Suzanne Paquette
Enseignante
Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Simon Bruneau
Enseignant
École nationale de lutherie

Blanche Léonard
Coordonnatrice
École nationale de lutherie

Normand Paquin
Coordonnateur à la formation
Institut des métiers d'art

Milieu de l'éducation (2004)

Jean-Louis Bouchard
Directeur
Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Bruno Dubois
Conseiller pédagogique
Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Suzanne Paquette
Enseignante
Centre de formation et de consultation en métiers d'art
Cégep Limoilou

André Brunet
Spécialiste de la formation
Institut des métiers d'art
Atelier Lutherie-Guitare Bruand

François Massé
Conseiller pédagogique
Institut des métiers d'art du Cégep du Vieux Montréal

Voie de spécialisation G, Maroquinerie

Milieu du travail

Richard Brodeur
Le Geron Enr.

Daniel Forget
Maroquinier
Fordan créations

Jean-Pierre Marchildon
Maroquinier

Henri Philipp
Sellier-maroquinier

Denis Rochefort
Maroquinier

Julie Châtelain
Maroquinière et couturière

Geneviève Cossette
Maroquinière
Cossette

Pierre Marot
Maroquinier et désigner
Elysée, Articles de cuir inc.

Serge Ricchi
Maroquinier
Ricchi Cuirs

Philippe Tissier
Maroquinier et bottier
Cuir Philimain

Milieu de l'éducation

Pierre Desrosiers
Cégep du Vieux Montréal

Marie-Josée Leduc
Cégep du Vieux Montréal

Normand Paquin, coordonnateur à la formation
Institut des métiers d'art

Hélène Labrecque
Cégep du Vieux Montréal

Nicole Lemyre
Institut des métiers d'art

Diane Tremblay
Directrice
Centre des métiers de cuir de Montréal

Voie de spécialisation H, Sculpture

Milieu du travail

Jeannot Bélanger
Sculpteur-ébéniste

Louis Chaurette
Sculpteur

Carole Labrecque
Sculpteure-bijoutière

Helène Rochette
Sculpteure

Monique Brunet
Sculpteure

Robert Geoffroy
Sculpteur

Fabien Pagé
Sculpteur

Milieu de l'éducation

École nationale de sculpture

Richard Audet
Enseignant

Bernard Hamel
Enseignant

Yvon Noël Léonard
Directeur

Suzanne Paquette
Enseignante

Bruno Dubois
Conseiller pédagogique
Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Jean-Louis Bouchard
Directeur

Centre de formation et de consultation en métiers d'art

Voie de spécialisation J, Verre

Milieu du travail

Sylvie Bélanger
Artiste verrier
Atelier Cassandre

Diane Ferland
Artiste verrier
Atelier Cassandre

Michel Leclerc
Artisan artiste verrier
Feu verre

Annie Michaud
Artiste verrier

Johanne Boivin
Artiste verrier

Jean-Marie Giguère
Artiste verrier

Jean-Pierre Léger
Verrier

Mario Paré
Artiste verrier
Verrerie Vermeil

Milieu de l'éducation

Gérard Collard
Enseignant
Centre des métiers du verre du Québec/Espace verre

Susan Edgerley
Enseignante
Centre des métiers du verre du Québec/Espace verre

Normand Paquin,
Coordonnateur à la formation
Institut des métiers d'art

Claire Ranger
Directrice générale et pédagogique
Centre des métiers du verre du Québec/Espace verre

Susan Edgerley
Enseignante
Centre des métiers du verre du Québec/Espace verre

Normand Paquin
Coordonnateur à la formation
Institut des métiers d'art

Claire Ranger
Directrice générale et pédagogique
Centre des métiers du verre du Québec/Espace verre

Susan Edgerley
Enseignante
Centre des métiers du verre du Québec/Espace verre

Pierre-Louis Desrosiers
Enseignant
Cégep du Vieux Montréal

Marie-Josée Ledoux
Enseignante
Cégep du Vieux Montréal

Jean-Claude Planchard
Enseignant
Cégep du Vieux Montréal

Michel Vincent
Enseignant
Centre des métiers du verre du Québec/Espace verre

Marie-Josée Ledoux
Enseignante
Cégep du Vieux Montréal

Jean-Claude Planchard
Enseignant
Cégep du Vieux Montréal

Michel Vincent
Enseignant
Centre des métiers du verre du Québec/Espace verre

Table des matières

Présentation du programme d'études	1
Vocabulaire	9
Première partie	
Buts de la formation générale	13
Intentions éducatives en formation générale	15
Formation générale commune	23
Formation générale propre.....	35
Formation générale complémentaire	41
Deuxième partie	
Buts de la formation spécifique	57
Intentions éducatives en formation spécifique	63
Matrice des compétences	65
Harmonisation	75
Tronc commun	
Utiliser le langage visuel pour traduire une idée ou un concept.	79
Représenter par le dessin les attributs perceptibles d'un objet.	81
Exploiter son potentiel créateur par l'application de techniques de créativité.	83
Caractériser des objets d'arts décoratifs et de métiers d'art en fonction de contextes historiques.	85
Gérer la production d'un objet de métiers d'art.....	87
Planifier sa carrière d'artisane ou d'artisan en métiers d'art.....	89
Effectuer des travaux de mise sur pied et de gestion d'une micro-entreprise en métiers d'art.....	91
Voie de spécialisation A, Céramique	
Analyser la fonction de travail.	95
Établir des liens entre les minéraux et leur utilisation en céramique.	97
Tourner une pièce ou un composant.	99
Façonner une pièce ou un composant.....	101
Exécuter des traitements de surface.	103
Assurer la cuisson de pièces céramiques.....	105
Fabriquer des moules en plâtre.	107
Sculpter une pièce ou un composant.....	109

Procéder à la mise au point conceptuelle et technique de produits céramiques.....	111
Fabriquer une pièce céramique par tournage.....	113
Fabriquer une pièce céramique par façonnage.	115
Fabriquer une pièce céramique par moulage.	117
Concevoir et produire une série de pièces céramiques, sur commande.....	119
Créer et fabriquer une œuvre céramique originale et complexe.	121
Voie de spécialisation B, Construction textile	
Analyser la fonction de travail.	125
Exploiter le potentiel des nouvelles technologies informatiques en Construction textile.....	127
Déterminer les matériaux et les procédés correspondant aux besoins à satisfaire.	129
Créer des harmonies chromatiques.	131
Intégrer les tendances de la mode ou de la décoration intérieure dans la conception d'une collection...	135
Confectionner une étoffe tissée.	137
Produire un patron, ainsi que le prototype et les gabarits correspondants.....	139
Confectionner une pièce en tricot.	141
Teindre des fils et des tissus.....	143
Assembler les composants d'une pièce en armure et en maille.....	145
Intégrer des éléments ornementaux dans une pièce textile.	147
Fabriquer un produit de série original.	149
Créer une œuvre décorative ou d'expression artistique.	153
Créer une œuvre complexe en vue de la vendre.....	157
Voie de spécialisation C, Ébénisterie Artisanale	
Analyser la fonction de travail.	163
Établir des liens entre les matériaux ligneux et leur utilisation en ébénisterie.....	165
Exécuter des dessins d'ébénisterie.....	167
Préparer, pour le façonnage, des bois massifs et des matériaux dérivés.	169
Exécuter des assemblages d'ébénisterie.....	171
Effectuer la finition de surfaces.	173
Cintrer des composants.	175
Fabriquer des ornements d'ébénisterie.....	177
Procéder à la mise au point conceptuelle et technique d'un ouvrage d'ébénisterie.....	179
Fabriquer un meuble galbé.	181
Fabriquer un meuble plaqué.	183

Réparer un ouvrage d'ébénisterie fine.....	185
Concevoir et fabriquer un ouvrage sur commande.....	187
Créer un ouvrage artistique.....	189
Créer un ouvrage en vue d'une production en série limitée.	191
Voie de spécialisation D, Impression textile	
Analyser la fonction de travail.	195
Exploiter les caractéristiques des matières premières et des techniques d'impression en relation avec la fonction du produit.	197
Procéder à la mise au point conceptuelle d'un produit en impression textile.	199
Exploiter le potentiel des nouvelles technologies en impression textile.	201
Négocier l'achat et la vente de produits et services en impression textile.	203
Exécuter des dessins textiles et des colorations.	205
Teindre des tissus.	207
Produire du matériel d'impression.	209
Concevoir et confectionner des métrages par impression.....	211
Concevoir et confectionner des objets en tissu imprimé.	215
Créer une œuvre artistique en impression textile.	217
Constituer des collections d'objets et de tissus imprimés.....	219
Voie de spécialisation E, Joaillerie	
Analyser la fonction de travail.	225
Établir des liens entre les caractéristiques des métaux et des pierres et leur utilisation en joaillerie.	227
Exploiter les techniques de construction et d'assemblage dans la fabrication de bijoux.	229
Diriger un atelier de joaillerie.....	231
Exécuter des dessins de présentation de bijoux.	233
Concevoir et fabriquer des bijoux à l'aide des techniques de mise en forme.....	235
Concevoir et fabriquer des bijoux à l'aide de la technique dite à la cire perdue.....	237
Fabriquer des sertissures et sertir des pierres.....	239
Exécuter des traitements de surface sur des bijoux.	241
Fabriquer et intégrer des articulations.	243
Fabriquer et intégrer des apprêts et des fermoirs.....	245
Reproduire des bijoux.	247
Réparer des bijoux.	249
Concevoir et fabriquer des bijoux en série limitée.	251

Créer et fabriquer une pièce unique.....	253
Voie de spécialisation F, Lutherie	
Analyser la fonction de travail.	257
Façonner des bois massifs, des matériaux dérivés du bois et des matériaux connexes.	259
Exécuter des dessins techniques en lutherie.....	261
Établir des liens entre les matériaux et leur utilisation.	263
Fabriquer des gabarits, des moules et des supports.....	265
Appliquer une démarche de résolution de problèmes acoustiques en lutherie.	267
Exécuter des assemblages en lutherie.	269
Finir un instrument de musique ou un composant.	271
Effectuer la conception technique d'un ouvrage de lutherie.	273
Façonner un manche d'instrument de musique à cordes pincées ou frottées.	275
Monter une couronne d'éclisses d'instrument de musique à cordes pincées ou frottées.	277
Façonner la table et le fond d'un instrument de musique à cordes pincées ou frottées.....	279
Concevoir et fabriquer un instrument de musique à cordes pincées ou frottées de facture contemporaine.....	281
Fabriquer un instrument de musique à cordes pincées ou frottées de facture classique, sur commande.....	283
Effectuer l'entretien d'un instrument de musique à cordes pincées ou d'un instrument de musique à cordes frottées et de son archet.	285
Voie de spécialisation G, Maroquinerie	
Analyser la fonction de travail.	289
Établir des liens entre les matériaux et leur utilisation.	291
Procéder à la mise au point conceptuelle et technique d'un produit de maroquinerie.	293
Utiliser et entretenir les outils et l'équipement.	295
Représenter par le dessin des modèles de maroquinerie et de gainerie.	297
Maximiser l'utilisation du cuir lors de la coupe.....	299
Diriger un atelier de maroquinerie.....	301
Fabriquer des gabarits de coupe.	303
Fabriquer un modèle selon la technique maroquinier.....	305
Fabriquer un modèle selon la technique sellier.	307
Concevoir et fabriquer un modèle selon la technique mixte (sellier et maroquinier).	309
Concevoir et fabriquer une pièce gainée.	311
Concevoir et produire une gamme de modèles en maroquinerie.....	313

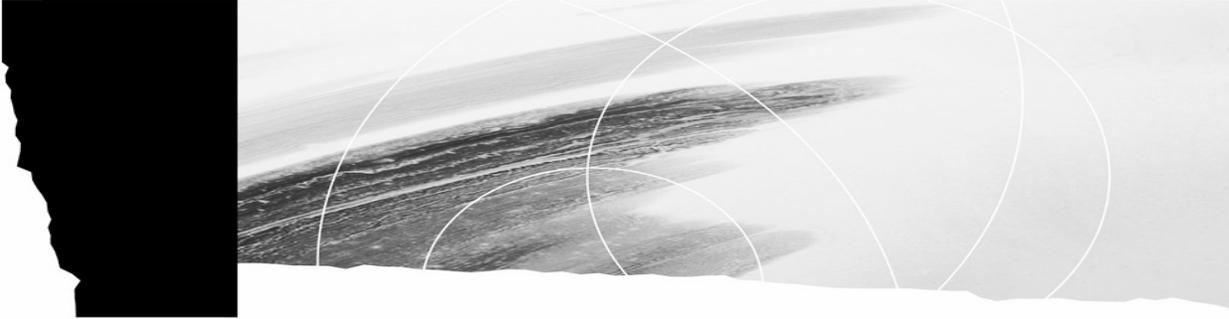
Voie de spécialisation H, Sculpture

Analyser la fonction de travail.	317
Exécuter des dessins techniques et des épures de sculpture.	319
Résoudre des problèmes mécaniques et chimiques propres à la sculpture.	321
Mouler une pièce ou un objet sculptural.	323
Façonner des pièces en bois.	325
Fabriquer des organes d'assemblage utilisés en sculpture.	327
Souder une pièce de métal ou un objet sculptural.	329
Forger une pièce de métal ou un objet sculptural.	331
Tailler la pierre.	333
Fabriquer des gabarits, des modèles et des supports.	335
Procéder à la finition d'une sculpture.	337
Reproduire une sculpture à l'échelle.	339
Sculpter une œuvre originale par modelage.	341
Sculpter une œuvre originale par taille directe.	343
Exécuter une sculpture originale par assemblage.	345
Produire une série de pièces sculptées.	347
Installer une sculpture dans son environnement.	349
Entretenir et réparer un objet sculptural.	351

Voie de spécialisation J, Verre

Analyser la fonction de travail.	357
Établir des liens entre les matériaux vitreux, les techniques et la fonction de l'objet en verre.	359
Exécuter des dessins techniques et conceptuels propres aux arts verriers.	361
Procéder à la mise au point conceptuelle d'un produit en verre.	363
Exploiter le potentiel esthétique des effets optiques de la lumière et de la couleur dans les objets de verre.	365
Traiter des surfaces en verre.	367
Fabriquer des modèles, des moules et des gabarits.	369
Mettre au point et entretenir le matériel.	371
Concevoir et fabriquer une pièce en verre à froid.	373
Concevoir et fabriquer des pièces à partir de verre en fusion.	375
Concevoir et fabriquer des pièces à partir de verre solide soumis à la chaleur.	377
Intégrer des éléments décoratifs dans une pièce de verre en fusion et à chaud.	379

Créer une œuvre d'expression en verre.	381
Produire en série des objets en verre.	383



573.A0

Techniques de métiers d'art

Année d'approbation : 2004

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	91 2/3 unités
Durée totale :	2 520 à 2 640 heures-contact

Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	
Tronc commun et Voie de spécialisation A, Céramique :	1 980 heures-contact
Tronc commun et Voie de spécialisation B, Construction textile :	1 980 heures-contact
Tronc commun et Voie de spécialisation C, Ébénisterie artisanale :	1 965 heures-contact
Tronc commun et Voie de spécialisation D, Impression textile :	1 950 heures-contact
Tronc commun et Voie de spécialisation E, Joaillerie :	1 950 heures-contact
Tronc commun et Voie de spécialisation F, Lutherie :	1 920 heures-contact
Tronc commun et Voie de spécialisation G, Maroquinerie :	1 965 heures-contact
Tronc commun et Voie de spécialisation H, Sculpture :	1 875 heures-contact
Tronc commun et Voie de spécialisation J, Verre :	1 860 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le RREC à l'article 2 et aux conditions particulières suivantes :

- Aucune.

Présentation du programme d'études

Le programme *Techniques de métiers d'art* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme *Techniques de métiers d'art* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités pour chacune des voies de spécialisation.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Formation générale commune

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale propre**(6 unités)**

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Formation générale complémentaire**(4 unités)**

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

Tronc commun

- 01K0 Utiliser le langage visuel pour traduire une idée ou un concept.
- 01K1 Représenter par le dessin les attributs perceptibles d'un objet.
- 01K2 Exploiter son potentiel créateur par l'application de techniques de créativité.
- 01K3 Caractériser des objets d'arts décoratifs et de métiers d'art en fonction de contextes historiques.
- 01K4 Gérer la production d'un objet de métiers d'art.
- 01K5 Planifier sa carrière d'artisane ou d'artisan en métiers d'art.
- 01K6 Effectuer des travaux de mise sur pied et de gestion d'une micro-entreprise en métiers d'art.

Voie de spécialisation A, Céramique

- 01K7 Analyser la fonction de travail.
- 01K8 Établir des liens entre les minéraux et leur utilisation en céramique.
- 01K9 Tourner une pièce ou un composant.
- 01KA Façonner une pièce ou un composant.
- 01KB Exécuter des traitements de surface.
- 01KC Assurer la cuisson de pièces céramiques.
- 01KD Fabriquer des moules en plâtre.
- 01KE Sculpter une pièce ou un composant.
- 01KF Procéder à la mise au point conceptuelle et technique de produits céramiques.
- 01KG Fabriquer une pièce céramique par tournage.
- 01KH Fabriquer une pièce céramique par façonnage.
- 01KJ Fabriquer une pièce céramique par moulage.
- 01KK Concevoir et produire une série de pièces céramiques, sur commande.
- 01KL Créer et fabriquer une œuvre céramique originale et complexe.

Voie de spécialisation B, Construction textile

- 01KM Analyser la fonction de travail.
- 01KN Exploiter le potentiel des nouvelles technologies informatiques en Construction textile.
- 01KP Déterminer les matériaux et les procédés correspondant aux besoins à satisfaire.
- 01KQ Créer des harmonies chromatiques.
- 01KR Intégrer les tendances de la mode ou de la décoration intérieure dans la conception d'une collection.

- 01KS Confectionner une étoffe tissée.
- 01KT Produire un patron, ainsi que le prototype et les gabarits correspondants.
- 01KU Confectionner une pièce en tricot.
- 01KV Teindre des fils et des tissus.
- 01KW Assembler les composants d'une pièce en armure et en maille.
- 01KX Intégrer des éléments ornementaux dans une pièce textile.
- 01KY Fabriquer un produit de série original.
- 01KZ Créer une œuvre décorative ou d'expression artistique.
- 01L0 Créer une œuvre complexe en vue de la vendre.

Voie de spécialisation C, Ébénisterie artisanale

- 01L1 Analyser la fonction de travail.
- 01L2 Établir des liens entre les matériaux ligneux et leur utilisation en ébénisterie.
- 01L3 Exécuter des dessins d'ébénisterie.
- 01L4 Préparer, pour le façonnage, des bois massifs et des matériaux dérivés.
- 01L5 Exécuter des assemblages d'ébénisterie.
- 01L6 Effectuer la finition de surfaces.
- 01L7 Cintrer des composants.
- 01L8 Fabriquer des ornements d'ébénisterie.
- 01L9 Procéder à la mise au point conceptuelle et technique d'un ouvrage d'ébénisterie.
- 01LA Fabriquer un meuble galbé.
- 01LB Fabriquer un meuble plaqué.
- 01LC Réparer un ouvrage d'ébénisterie fine.
- 01LD Concevoir et fabriquer un ouvrage sur commande.
- 01LE Créer un ouvrage artistique.
- 01LF Créer un ouvrage en vue d'une production en série limitée.

Voie de spécialisation D, Impression textile

- 01LG Analyser la fonction de travail.
- 01LH Exploiter les caractéristiques des matières premières et des techniques d'impression en relation avec la fonction du produit.
- 01LJ Procéder à la mise au point conceptuelle d'un produit en impression textile.
- 01LK Exploiter le potentiel des nouvelles technologies en impression textile.
- 01LL Négocier l'achat et la vente de produits et services en impression textile.

- 01LM Exécuter des dessins textiles et des colorations.
- 01LN Teindre des tissus.
- 01LP Produire du matériel d'impression.
- 01LQ Concevoir et confectionner des métrages par impression.
- 01LR Concevoir et confectionner des objets en tissu imprimé.
- 01LS Créer une œuvre artistique en impression textile.
- 01LT Constituer des collections d'objets et de tissus imprimés.

Voie de spécialisation E, Joaillerie

- 01LU Analyser la fonction de travail.
- 01LV Établir des liens entre les caractéristiques des métaux et des pierres et leur utilisation en joaillerie.
- 01LW Exploiter les techniques de construction et d'assemblage dans la fabrication de bijoux.
- 01LX Diriger un atelier de joaillerie.
- 01LY Exécuter des dessins de présentation de bijoux.
- 01LZ Concevoir et fabriquer des bijoux à l'aide des techniques de mise en forme.
- 01M0 Concevoir et fabriquer des bijoux à l'aide de la technique dite à la cire perdue.
- 01M1 Fabriquer des sertissures et sertir des pierres.
- 01M2 Exécuter des traitements de surface sur des bijoux.
- 01M3 Fabriquer et intégrer des articulations.
- 01M4 Fabriquer et intégrer des apprêts et des fermoirs.
- 01M5 Reproduire des bijoux.
- 01M6 Réparer des bijoux.
- 01M7 Concevoir et fabriquer des bijoux en série limitée.
- 01M8 Créer et fabriquer une pièce unique.

Voie de spécialisation F, Lutherie

- 01M9 Analyser la fonction de travail.
- 01MA Façonner des bois massifs, des matériaux dérivés du bois et des matériaux connexes.
- 01MB Exécuter des dessins techniques en lutherie.
- 01MC Établir des liens entre les matériaux et leur utilisation.
- 01MD Fabriquer des gabarits, des moules et des supports.
- 01CS Appliquer une démarche de résolution de problèmes acoustiques en lutherie.
- 01MF Exécuter des assemblages en lutherie.

- 01CT Finir un instrument de musique ou un composant.
- 01MH Effectuer la conception technique d'un ouvrage de lutherie.
- 01CU Façonner un manche d'instrument de musique à cordes pincées ou frottées.
- 01CV Monter une couronne d'éclisses d'instrument de musique à cordes pincées ou frottées.
- 01CW Façonner la table et le fond d'un instrument de musique à cordes pincées ou frottées.
- 01CX Concevoir et fabriquer un instrument de musique à cordes pincées ou frottées de facture contemporaine.
- 01CY Fabriquer un instrument de musique à cordes pincées ou frottées de facture classique, sur commande.
- 01CZ Effectuer l'entretien d'un instrument de musique à cordes pincées ou d'un instrument de musique à cordes frottées et de son archet.

Voie de spécialisation G, Maroquinerie

- 01MR Analyser la fonction de travail.
- 01MS Établir des liens entre les matériaux et leur utilisation.
- 01MT Procéder à la mise au point conceptuelle et technique d'un produit de maroquinerie.
- 01MU Utiliser et entretenir les outils et l'équipement.
- 01MV Représenter par le dessin des modèles de maroquinerie et de gainerie.
- 01MW Maximiser l'utilisation du cuir lors de la coupe.
- 01MX Diriger un atelier de maroquinerie.
- 01MY Fabriquer des gabarits de coupe.
- 01MZ Fabriquer un modèle selon la technique maroquinier.
- 01N0 Fabriquer un modèle selon la technique sellier.
- 01N1 Concevoir et fabriquer un modèle selon la technique mixte (sellier et maroquinier).
- 01N2 Concevoir et fabriquer une pièce gainée.
- 01N3 Concevoir et produire une gamme de modèles en maroquinerie.

Voie de spécialisation H, Sculpture

- 01N4 Analyser la fonction de travail.
- 01N5 Exécuter des dessins techniques et des épures de sculpture.
- 01N6 Résoudre des problèmes mécaniques et chimiques propres à la sculpture.
- 01N7 Mouler une pièce ou un objet sculptural.
- 01N8 Façonner des pièces en bois.
- 01N9 Fabriquer des organes d'assemblage utilisés en sculpture.

- 01NA Souder une pièce de métal ou un objet sculptural.
- 01NB Forger une pièce de métal ou un objet sculptural.
- 01NC Tailler la pierre.
- 01ND Fabriquer des gabarits, des modèles et des supports.
- 01NE Procéder à la finition d'une sculpture.
- 01NF Reproduire une sculpture à l'échelle.
- 01NG Sculpter une œuvre originale par modelage.
- 01NH Sculpter une œuvre originale par taille directe.
- 01NJ Exécuter une sculpture originale par assemblage.
- 01NK Produire une série de pièces sculptées.
- 01NL Installer une sculpture dans son environnement.
- 01NM Entretien et réparer un objet sculptural.

Voie de spécialisation J, Verre

- 01NN Analyser la fonction de travail.
- 01NP Établir des liens entre les matériaux vitreux, les techniques et la fonction de l'objet en verre.
- 01NQ Exécuter des dessins techniques et conceptuels propres aux arts verriers.
- 01NR Procéder à la mise au point conceptuelle d'un produit en verre.
- 01NS Exploiter le potentiel esthétique des effets optiques de la lumière et de la couleur dans les objets de verre.
- 01NT Traiter des surfaces en verre.
- 01NU Fabriquer des modèles, des moules et des gabarits.
- 01NV Mettre au point et entretenir le matériel.
- 01NW Concevoir et fabriquer une pièce en verre à froid.
- 01NX Concevoir et fabriquer des pièces à partir de verre en fusion.
- 01NY Concevoir et fabriquer des pièces à partir de verre solide soumis à la chaleur.
- 01NZ Intégrer des éléments décoratifs dans une pièce de verre en fusion et à chaud.
- 01P0 Créer une œuvre d'expression en verre.
- 01P5 Produire en série des objets en verre.

Vocabulaire

Programme

Le programme est constitué d'un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique, à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (*Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre-général – Cadre technique 2002*, p. 15).

Objectif

L'objectif englobe la compétence, l'habileté ou la connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Plus précisément, il présente la compétence à acquérir. Il comprend l'énoncé même de la compétence ainsi que les éléments nécessaires à sa compréhension.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'acquisition de la compétence.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Ils ne constituent pas l'instrument d'évaluation pour lequel ils servent plutôt de références. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

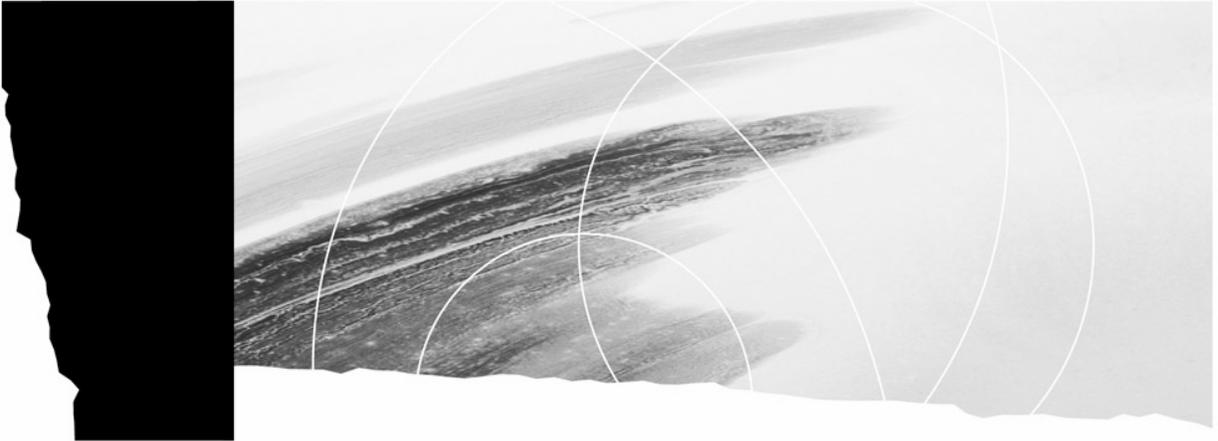
Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit de cours destinés à assurer l'atteinte des objectifs et le respect des standards. Ils sont donnés entre autres en laboratoire, d'ateliers, de séminaires, de stages ou d'autres activités pédagogiques. Les établissements d'enseignement collégial ont la responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement des programmes.

Pour la composante de formation générale, il s'agit des éléments d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



Première partie

Buts de la formation générale

Intentions éducatives de la formation générale

Objectifs et standards de la formation générale

Buts de la formation générale

Au Québec, l'enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieur tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage de la formation technique à la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et l'équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et le développement de qualités et d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- maîtriser la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée;
- maîtriser des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- s'ouvrir au monde et à la diversité des cultures;
- connaître des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- développer une pensée réflexive autonome et critique;
- développer une éthique personnelle et sociale;
- maîtriser des connaissances nécessaires à son bien-être physique et intellectuel;
- prendre conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les qualités et les attitudes à développer

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent au développement des qualités et des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi-même et autrui;
- ouverture d'esprit;

- créativité;
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou Humanities : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra montrer

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
 - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de texte;
 - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;

- porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;
- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
 - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et se situer par rapport à elles;
 - préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l'étudiant ou l'étudiante s'ouvre aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l'être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui s'appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l'exercice rigoureux de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique, ce qui l'habitue à revoir sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
 - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
 - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses

habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des enjeux contemporains et les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le second ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche particulière du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie, tandis que le second propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de la nôtre ou de notre système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un

élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative qui consiste à développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le second ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Les objectifs et les standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique sont suffisamment généraux pour permettre la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison de ces deux champs de connaissance.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de favoriser le développement de la culture générale de l'étudiant ou de l'étudiante en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. La fréquentation d'œuvres ou l'expérimentation d'un médium artistique, vise, dans cette formation de base, à développer la sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le second ensemble, l'étudiant ou l'étudiante réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, il ou elle est mis en contact avec des œuvres relevant du médium choisi afin d'en reconnaître les principaux mode d'expression.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître le propos du texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3 Choisir les éléments d'analyse.	<ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4 Élaborer un plan de rédaction.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	2-2-3 ou 1-3-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	<ul style="list-style-type: none"> • Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4 Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une dissertation explicative.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Développement approprié des idées. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. | <ul style="list-style-type: none"> Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. |
| 2 Comparer des textes. | <ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent des critères de comparaison. Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. |
| 3 Déterminer un point de vue critique. | <ul style="list-style-type: none"> Pertinence du point de vue critique. |
| 4 Élaborer un plan de rédaction. | <ul style="list-style-type: none"> Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. | <ul style="list-style-type: none"> Respect des limites du sujet de la dissertation. Emploi d'arguments appropriés. Justification du point de vue critique. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Pondération : 3-1-4
 Nombre d'unités : 2 2/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution. |
| 2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence au contexte sociohistorique de la contribution présentée. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution présentée. |
| 3 Produire une argumentation sur une question philosophique. | <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. • Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des règles de l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés. |
| 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. | <ul style="list-style-type: none"> • Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique dans lequel ces conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. |
| 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. | <ul style="list-style-type: none"> • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-0-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral simple.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant.
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3 S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises. • Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. • Échanges d'idées pertinents. • Prononciation, intonation et débit acceptables.
4 Rédiger un texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. • Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. • Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau III)

Code : 0008

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | Éléments | Critères de performance |
|---|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. |
| 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Distinction précise des principaux éléments du texte. • Identification de la structure du texte. • Identification de l'intention de l'auteur. |
| 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou à des documents. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. |
| 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps du verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau IV)

Code : 0009

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
<ul style="list-style-type: none"> • Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments**Critères de performance**

1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de la documentation. Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique.
4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Élément**Critères de performance**

1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.
- Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Mention des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.
- Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.
- Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.
- Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
 Pondération : 0-2-1
 Nombre d'unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser les éléments d'une pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. • Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. • Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. • Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques. • Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Nombre d'heures-contact :	60
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des notions de base de l'éthique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. |
| 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. |
| 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation des questions éthiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. |
| 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. | <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Justification rationnelle de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Propos pertinents. • Application satisfaisante du code grammatical.
4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. • Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique des éléments du message.
2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente accessible à un non expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical.
4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction claire et cohérente d'un texte lié à son champ d'études, d'environ 300 mots, accessible à un non-expert. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 500 mots, accessible à un non-expert. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. |
| 2 Analyser des textes complexes. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite. |
| 3 Rédiger un texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie. |
| 4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière accordée aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences syntaxiques. • Emploi d'une terminologie équivalente. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.
- À partir de documents et de données du domaine des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.</p> <p>2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.</p> <p>3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines. • Association de ces questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. • Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Sciences humaines

Code : 000W

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique. |
| 2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête. |
| 3 Établir des conclusions. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique.
- À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | | |
|---|---|---|
| 1 | Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types. | <ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. |
| 2 | Montrer la complémentarité de la science et de la technologie. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des termes et description des principales interrelations entre la science, la technique et la technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels. |
| 3 | Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. |
| 4 | Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certaines innovations scientifiques et technologiques récentes. | <ul style="list-style-type: none"> • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et plausibilité des éléments de réponse aux questions formulées. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type.
- En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant.
- À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).

Éléments**Critères de performance**

1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.

- Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.

2 Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique.

- Description claire et précise du problème.
- Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).

3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.

- Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point.
- Respect de la procédure expérimentale établie.
- Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments.
- Présentation claire et adéquate des résultats.
- Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.

Contexte de réalisation

- Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases.
- Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases.
- À partir de mises en situation sur des thèmes connus.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments**Critères de performance**

1 Saisir le sens d'un message oral.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

2 Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

¹ On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne

Code : 000Z

- 3 Exprimer oralement un message simple.
- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Prononciation intelligible.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
- 4 Écrire un texte sur un sujet donné.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales de base.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.

Contexte de réalisation

- À l'occasion d'une conversation comportant un minimum de quinze répliques.
- À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin.
- À l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin.
- À partir :
 - de situations de la vie courante;
 - de sujets simples de la vie courante.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Saisir le sens d'un message entendu. | <p>L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message. |
| 2 Saisir le sens d'un message lu. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message. |
| 3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue cohérent de complexité moyenne. |

Langue moderne

Code : 0010

- 4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un échange verbal comportant un minimum de 20 répliques.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et de 15 phrases pour les autres langues).
- À partir des documents à portée socioculturelle.
- À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

3 Échanger verbalement des idées sur un sujet.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.
- Utilisation appropriée du vocabulaire courant.
- Prononciation et intonation justes.
- Débit moyen dans un dialogue en langage courant.
- Cohérence dans l'expression du message.
- Réponses pertinentes aux questions posées.

4 Rédiger un texte de complexité moyenne.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.
- Justesse du vocabulaire.
- Cohérence de l'ensemble du texte.
- Respect des règles de présentation et de rédaction.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
Éléments	Critères de performance
<p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base en mathématiques ou en informatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
<p>2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
<p>3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique au développement des autres domaines du savoir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
<p>4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
<p>5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.
- À partir des besoins de la vie courante.
- À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.</p> <p>2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.</p> <p>3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.</p> <p>4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie. <ul style="list-style-type: none"> • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins. <ul style="list-style-type: none"> • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'une production artistique désignée.
- À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art. 2 Caractériser des courants artistiques. 3 Commenter un produit artistique. | <ul style="list-style-type: none"> • Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire. • Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel. • Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser une production artistique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exercice pratique.
- Dans un contexte de création ou d'interprétation.
- À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

Précisions sur la compétence**Critères de performance**

1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.

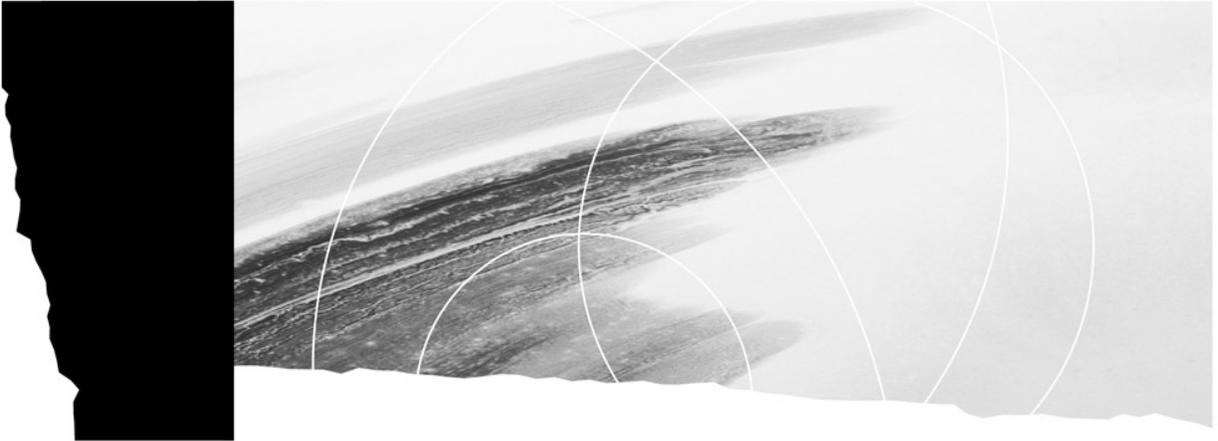
- Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.

2 Utiliser le médium.

- Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.
- Application adéquate des techniques artistiques.
- Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2



Deuxième partie

Buts de la formation spécifique

Intentions éducatives de la formation spécifique

Matrice des compétences

Harmonisation

Objectifs et standards de la formation spécifique

Buts de la formation spécifique

Le programme *Techniques de métiers d'art* vise à familiariser les personnes avec les métiers d'art et à les rendre aptes à travailler à la production d'œuvres originales – créées en un seul exemplaire ou en nombre multiple – ayant une fonction utilitaire, décorative ou artistique et ce, en transformant le bois, le cuir, les textiles, les métaux, les silicates ou tout autre matériau.

Le programme *Techniques de métiers d'art*, volet *Arts appliqués*, secteur de formation *Arts*, vise à familiariser les personnes avec les métiers d'art et à les rendre aptes à travailler à la production d'œuvres originales – créées en un seul exemplaire ou en nombre multiple – ayant une fonction utilitaire, décorative ou artistique et ce, en transformant le bois, le cuir, les textiles, les métaux, les silicates ou tout autre matériau.

Les personnes diplômées de ce programme pourront exercer leurs fonctions, selon leur spécialité, dans l'une ou l'autre des neuf familles de métiers suivantes : céramique, construction textile, ébénisterie artisanale, impression textile, joaillerie, lutherie, maroquinerie, sculpture et verre.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme *Techniques de métiers d'art* vise à :

- rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre d'exécuter correctement et en obtenant des résultats acceptables dès l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités qu'elle comporte;
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance du marché du travail en général et du contexte particulier de la profession choisie;
- favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres choses, de se donner les moyens de gérer sa carrière.

Ce programme permet, enfin, de concilier deux exigences de la formation technique, à savoir la polyvalence et la spécialisation. La spécialisation, qui est nécessaire à l'intégration au marché du travail, est assurée par l'acquisition de compétences particulières, directement liées aux tâches pertinentes de la famille de métier choisie. La polyvalence est assurée, d'une part, par l'acquisition d'une culture générale et artistique étendue et, d'autre part, par l'acquisition, à l'intérieur d'un tronc commun, de compétences communes à plusieurs métiers d'art.

La préoccupation pour la création et la conception, les tâches de gestion et les activités de perfectionnement personnel et d'intégration à la vie professionnelle sont communes à l'ensemble des métiers d'art. Les objectifs qui en découlent forment un tronc commun pour les neuf (9) voies de spécialisation du programme *Techniques de métiers d'art*. C'est pourquoi le programme comporte sept (7) compétences générales communes à l'ensemble des métiers d'art.

Voie de spécialisation A, Céramique

La voie de spécialisation *Céramique* du programme *Techniques de métiers d'art* vise à former des artisanes et des artisans spécialisés dans le travail de l'argile et aptes à créer ou à concevoir des pièces originales en un seul exemplaire ou en nombres multiples, destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression artistique.

Les tâches de ces personnes consistent à créer ou à concevoir des œuvres ou des produits, à fabriquer des moules en plâtre, à fabriquer des pièces en argile, en grès ou en porcelaine selon les techniques de tournage, de façonnage ou de moulage, à cuire des pièces, à fabriquer des pâtes et des enduits céramiques et à effectuer des traitements de surface.

Le travail de l'artisane et de l'artisan en céramique comporte également de nombreuses tâches en rapport avec la gestion de la production, la gestion de l'atelier et la gestion de l'entreprise, ainsi que de nombreuses activités de gestion de sa carrière.

Dans la majorité des tâches à accomplir, leur travail s'effectue selon un processus qui se résume à : planifier la production, s'assurer de la disponibilité des matériaux, de l'outillage et des pièces d'équipement, aménager l'atelier en vue de la production, fabriquer des pièces, cuire des pièces, contrôler la qualité de la production, emballer les pièces et les livrer et à exécuter des tâches administratives associées à la production.

Les compétences acquises devraient permettre à la personne diplômée d'exercer la fonction de céramiste artisane ou artisan dans différents secteurs de l'activité économique et d'évoluer de façon autonome sur le plan professionnel.

Voie de spécialisation B, Construction textile

La voie de spécialisation *Construction textile* du programme *Techniques de métiers d'art* vise à former des artisanes et des artisans spécialisés dans le travail des fibres et des matériaux textiles et aptes à créer ou à concevoir des œuvres originales en un seul exemplaire ou en nombres multiples, destinées à une fonction utilitaire, décorative ou artistique.

Les tâches de la créatrice et du créateur textile consistent à concevoir les œuvres ou les produits, à estimer les coûts, à confectionner des patrons, à teindre des pièces ou des fibres, à créer un tricot et un tissage et à assurer la production.

Le travail de l'artisane ou de l'artisan en Construction textile implique également de nombreuses tâches de gestion de projets, de mise en marché de ses produits ou de ses œuvres ainsi que de mise sur pied et de gestion d'un atelier.

La personne diplômée de cette option du programme pourra occuper des emplois dans la conception, la fabrication ou la réparation de pièces en matière textile et de divers ouvrages à caractère visuel original et personnel. Elle pourra travailler dans des ateliers de Construction textile, être engagée par l'industrie textile, privilégier la sous-traitance ou encore créer sa propre entreprise.

Voie de spécialisation C, Ébénisterie artisanale

La voie de spécialisation *Ébénisterie artisanale* du programme *Techniques de métiers d'art* vise à former des artisanes et des artisans spécialisés dans le travail du bois et aptes à créer ou à concevoir des ouvrages originaux en un seul exemplaire ou en série limitée, à fabriquer ou à réparer des pièces de mobilier d'usages divers et d'autres ouvrages d'ébénisterie, et ce, à partir de bois massif et de matériaux dérivés du bois.

Les tâches de ces artisanes et de ces artisans consistent à analyser des commandes, consulter des ouvrages techniques, créer ou concevoir des ouvrages, exécuter des dessins d'atelier, déterminer les ressources nécessaires à l'exécution du travail, estimer les coûts de production et le prix de revient, planifier la production, préparer et façonner les matériaux, assembler et ajuster les pièces et les composants et effectuer la finition. Le travail de l'artisane ou de l'artisan ébéniste implique également la gestion de projets, la mise en marché des produits ou des œuvres ainsi que la mise pied et la gestion d'un atelier.

Dans la majorité des tâches à accomplir, le travail s'effectue selon un processus qui peut se résumer ainsi : créer ou concevoir l'ouvrage, consulter les plans et les devis ou la documentation technique, planifier le travail et l'effectuer, assurer le contrôle de la qualité, effectuer des tâches administratives, entretenir l'outillage et l'équipement, nettoyer les lieux de travail et ranger.

Les compétences acquises devraient permettre à l'artisane ou à l'artisan d'exercer sa fonction dans différents secteurs d'activité et d'évoluer de façon autonome sur le plan professionnel.

Voie de spécialisation D, Impression Textile

La voie de spécialisation *Impression textile* du programme *Techniques de métiers d'art* vise à former des artisanes et des artisans spécialisés dans le travail des colorants et des étoffes et aptes à dessiner, à créer ou à produire des dessins et des objets textiles originaux, en un seul exemplaire ou en série limitée, destinés à une fonction décorative ou artistique.

Les tâches des artisanes et des artisans en impression textile consistent à analyser les besoins, procéder à des recherches documentaires et visuelles, exécuter des dessins textiles originaux, estimer les coûts de production et le prix de revient, planifier la production, préparer les matériaux, fabriquer des outils d'impression, appliquer les principales techniques d'impression textile et manipuler de façon sécuritaire des produits chimiques et des colorants. De plus, elles comprennent la finition et la couture d'objets en tissu imprimé.

Le travail de l'artisane ou de l'artisan en impression textile implique également des tâches de gestion de projets, de mise en marché de ses produits ou de ses œuvres ainsi que de mise sur pied et de gestion d'un atelier personnel ou collectif.

Dans la majorité des situations, ce travail s'effectue selon un processus qui peut se résumer ainsi : définir et clarifier les problèmes et déterminer les besoins, rechercher, développer et proposer des solutions originales, évaluer et modifier les propositions, fabriquer des produits, faire connaître et vendre ses produits.

Les compétences acquises dans ce programme devraient permettre à la personne diplômée de concevoir et de fabriquer des produits de création et de série, d'utiliser les outils, les techniques et les nouvelles technologies appliquées à l'impression textile et de manipuler les produits chimiques dans le respect de la santé et de l'environnement. Cette personne peut exercer son métier dans divers secteurs de l'activité économique et évoluer de façon autonome sur le plan professionnel.

Voie de spécialisation E, joaillerie

La voie de spécialisation *Joaillerie* du programme *Techniques de métiers d'art* vise à former des artisanes et des artisans spécialisés dans la transformation des métaux précieux et autres. À la fin de sa formation, l'élève sera en mesure d'exécuter l'ensemble des tâches de conception, de fabrication et de la gestion d'une pièce de joaillerie.

Elle ou il sera apte à créer des bijoux ou des objets en série limitée et à partir de commandes ainsi que des pièces uniques destinées à une fonction décorative, utilitaire ou d'expression artistique.

Les pièces de joaillerie sont fabriquées selon diverses techniques qui consistent dans l'ensemble, à transformer les métaux précieux en alliages de différentes natures, à former et à assembler des éléments en vue de fabriquer un bijou, à sculpter et à modeler des prototypes, à intégrer des pierres précieuses, des ornements et des matières organiques, ainsi que des éléments fonctionnels, à reproduire des bijoux ou des parties de bijoux et enfin, à procéder à la finition et au traitement de surface des pièces de joaillerie.

Le travail de la joaillière et du joaillier implique également des tâches administratives et commerciales liées à l'implantation, à l'organisation et à la gestion d'un atelier ou d'une micro-entreprise, à la mise en marché des produits, au suivi de la clientèle et à la recherche et développement.

Les compétences acquises tout au long de la formation ont pour objectif commun de doter la personne des capacités nécessaires pour travailler dans des ateliers de production ou de réparation de pièces de joaillerie ou dans des magasins à titre de joaillière ou joaillier, modéliste, conseillère ou conseiller ou encore, pour devenir travailleuse ou travailleur autonome.

Compte tenu de la complexité du métier et du nombre d'heures allouées à l'ensemble de la formation, les domaines connexes tels l'orfèvrerie, l'art lapidaire, l'émaillage, etc., ne font pas partie du présent

programme de formation. La joaillière ou le joaillier désireux d'approfondir ses connaissances dans ces domaines pourra le faire en s'inscrivant à des sessions de perfectionnement.

Voie de spécialisation F, Lutherie

La voie de spécialisation *Lutherie* du programme *Techniques de métiers d'art* vise à former des artisanes et des artisans spécialisés en facture d'instruments de musique portables, à cordes frottées ou à cordes pincées. Ces personnes seront aptes à concevoir et à fabriquer des instruments de musique, en un seul exemplaire ou en nombres multiples. Elles seront aussi capables de régler la sonorité de ces instruments, de les entretenir et de les réparer.

Les tâches des artisanes luthières et des artisans luthiers consistent à recevoir et à analyser des commandes, consulter des ouvrages techniques, concevoir des modèles d'instruments de musique, choisir et préparer les matériaux, fabriquer des gabarits, des moules et des supports, façonner, plier, plaquer et fileter les différentes pièces d'un instrument, assembler et accorder des éléments et des ensembles d'éléments, faire la finition des instruments, les réparer et les entretenir et en régler la sonorité.

Le travail de l'artisane et de l'artisan en lutherie comporte également de nombreuses tâches de gestion de la production et de gestion de l'atelier ou de l'entreprise, ainsi que de nombreuses activités de gestion de sa propre carrière.

Dans la majorité des tâches, le travail de la luthière ou du luthier s'effectue selon un processus qui se résume à : concevoir un produit, s'assurer de la disponibilité des matériaux, des accessoires, de l'outillage et des pièces d'équipement, aménager l'atelier en vue de la production, fabriquer et assembler les composants, contrôler la qualité de la production, exposer, vendre et livrer les instruments de musique et effectuer les tâches administratives associées à la production.

Les compétences acquises devraient permettre à la personne diplômée de ce programme d'exercer la fonction d'artisane luthière ou d'artisan luthier, d'effectuer son travail dans différents secteurs de l'activité économique et d'évoluer de façon autonome sur le plan professionnel.

Les artisanes luthières et les artisans luthiers travaillent, soit sous la supervision d'une ou d'un spécialiste chevronné de la lutherie ou d'une directrice ou d'un directeur de magasin de musique, soit à leur propre compte, individuellement ou en association avec d'autres artisanes ou artisans. Les responsabilités changent d'une situation à l'autre. Dans son propre atelier, l'artisane luthière ou l'artisan luthier effectue toutes les tâches reliées à la bonne marche d'une entreprise artisanale.

Voie de spécialisation G, maroquinerie

La voie de spécialisation *Maroquinerie* du programme *Techniques de métiers d'art* vise à former des artisanes et des artisans spécialisés dans le travail du cuir et aptes à concevoir et à fabriquer de bout en bout les divers articles regroupés sous l'étiquette maroquinerie. La maroquinerie va de l'utilitaire pur et simple au luxe le plus raffiné; la distinction repose sur le dosage de l'originalité, et elle est évaluée en fonction des techniques de création, de la qualité de la matière et de la finesse d'exécution.

La maroquinerie se divise traditionnellement en quatre branches, soit :

la petite maroquinerie ou maroquinerie de poche, qui regroupe tous les objets de petite dimension pouvant trouver place dans une poche ou dans un sac à main : porte-monnaie, porte-billets, portefeuille, porte-cartes, porte-tickets, étui à lunettes, à peigne et à pince à ongles, porte-clés, agenda de poche, planificateur, poudrier, tube de rouge à lèvres, etc.;

le sac de dame;

la ceinture;

le bracelet pour montre¹.

1. Dictionnaire technique de la maroquinerie, Louis Rama, Éditions CTC 1996.

Les tâches de l'artisane ou de l'artisan maroquinier consistent à exécuter l'ensemble du travail de conception et de fabrication de produits de maroquinerie, de mise sur pied et de gestion d'un atelier ou d'une micro-entreprise. De plus, l'artisane ou l'artisan maroquinier donne des conseils aux clientes et aux clients, avec qui elle ou il discute et négocie. Elle ou il dirige et supervise aussi le travail d'employées et employés, s'il y a lieu.

Les produits de maroquinerie sont fabriqués selon différentes techniques dont certaines sont empruntées à d'autres métiers du cuir, notamment les techniques de sellerie et de gainerie. Le fait qu'une artisane ou un artisan utilise à l'occasion la technique dite de sellier ou de gainage n'en fait pas pour autant une ou un spécialiste de la sellerie ou de la gainerie.

Par ailleurs, il faut mentionner qu'au Québec, contrairement à ce qui est le cas dans les pays possédant une longue tradition d'artisanat en maroquinerie, on trouve souvent des artisans et artisanes fabriquant des objets (attachés-cases, coffrets recouverts de cuir, valises, sacs à dos, etc.) relevant d'autres métiers du cuir comme la sellerie, la gainerie, etc.

Voie de spécialisation H, Sculpture

La voie de spécialisation *Sculpture* du programme *Techniques de métiers d'art* vise à former des personnes aptes à exercer le métier de sculpeure ou de sculpteur. La sculpeure et le sculpteur sont des spécialistes de la forme et de l'espace qui conçoivent et fabriquent des objets sculpturaux de petits, moyens et grands formats destinés à une fonction architecturale, expressive, décorative, commémorative, signalétique, utilitaire, sociale ou ludique.

Les tâches de ces personnes consistent à imaginer des concepts et à produire des œuvres ou des objets sculptés dans un matériau adapté à la fonction, à l'espace et, dans certains cas, à l'environnement. La sculpeure et le sculpteur créent des œuvres par différentes techniques telles que le modelage, la taille, la construction et l'assemblage de matériaux. Elles et ils ont recours à différents matériaux : le bois, la pierre, le métal, l'argile, le plâtre et les plastiques.

L'estimation des coûts de fabrication et de production, la mise en marché et la promotion des œuvres, la gestion d'un atelier ou d'une micro-entreprise et les recherches pour le développement de nouveaux produits sont autant de dimensions du travail de la sculpeure et du sculpteur.

Dans la majorité des tâches, le travail de la sculpeure et du sculpteur s'effectue selon un processus qui se résume à concevoir un projet, planifier la production, s'assurer de la disponibilité des matériaux, de l'outillage et de l'équipement, aménager un atelier en vue de la sculpture, exécuter diverses techniques de sculpture, appliquer des produits de finition, évaluer la qualité du produit fini, préparer et tenir une exposition, emballer et livrer les sculptures, installer une œuvre dans son environnement et, enfin, accomplir des tâches administratives associées à la production.

Les compétences acquises devraient permettre aux personnes diplômées de ce programme de travailler dans la sculpture d'expression, l'ornementation, la production de prototypes industriels, de maquettes et d'éléments de décor, la sculpture monumentale, la sculpture environnementale, etc. Ainsi, la personne peut exercer son métier dans différents secteurs d'activité et évoluer de façon autonome sur le plan professionnel.

Voie de spécialisation J, Verre

La voie de spécialisation *Verre* du programme *Techniques de métiers d'art* vise à former des artisanes et des artisans spécialisés dans les différentes techniques du verre et aptes à concevoir et à fabriquer des pièces en un seul exemplaire ou en nombre plus ou moins important destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression artistique.

Le travail des artisanes et artisans verriers consiste à concevoir et à fabriquer des pièces et des objets en verre. Pour ce faire, elles et ils doivent exécuter des dessins de présentation et des dessins techniques, fabriquer des moules et des gabarits, choisir, préparer et façonner les matériaux et effectuer la finition des pièces. Elles et ils sont également appelés à produire des maquettes et des prototypes, à estimer le prix de revient des pièces et à gérer la production. Enfin, elles et ils doivent assurer l'entretien de l'atelier et la fabrication de certains outils et équipement.

Les différents champs d'activité dans lesquels les artisanes et artisans verriers exercent leur fonction sont les arts de la table, le mobilier, la bijouterie, les objets corporatifs, les luminaires, les arts visuels et l'intégration à l'architecture.

Contrairement aux pays qui ont une longue tradition dans les arts verriers et qui sont dotés d'entreprises verrières, le Québec a peu ou pas d'entreprises pouvant recevoir des artisanes et des artisans verriers. Le travail autonome est la seule possibilité d'emploi pour les sortantes et les sortants à la fin de la formation collégiale.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme *Techniques de métiers d'art* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associés à une profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou travailleuse.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship.

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Techniques de métiers d'art*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- Encourager l'élève à tirer parti de son bagage culturel, à l'élargir et à en diversifier le champ en empruntant à l'héritage culturel commun.
- Soutenir la construction d'un langage artistique personnel et l'enrichissement de celui-ci par une ouverture au monde, une pensée réflexive et une éthique personnelle.
- Encourager l'élève à mobiliser ses ressources créatrices en puisant à la source de ses énergies créatrices, en exprimant sa spontanéité et en développant son assurance.
- Soutenir le développement du potentiel technique et l'expression de l'originalité.
- Favoriser le développement de l'autonomie et de l'initiative.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme, et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES																
		Analyser la fonction de travail	Représenter par le dessin les attributs perceptibles d'un objet	Utiliser le langage visuel pour traduire une idée ou un concept	Exploiter son potentiel créateur par l'application de techniques de créativité	Établir des liens entre les minéraux et leur utilisation en céramique	Tourner une pièce ou un composant	Caractériser des objets d'arts décoratifs et de métiers d'art en fonction de contextes historiques	Façonner une pièce ou un composant	Exécuter des traitements de surface	Assurer la cuisson de pièces céramiques	Fabriquer des moules en plâtre	Procéder à la mise au point conceptuelle et technique de produits céramiques	Gérer la production d'un objet de métiers d'art	Planifier sa carrière d'artisan ou d'artisan en métiers d'art	Effectuer des travaux de mise sur pied et de gestion d'une micro-entreprise en métiers d'art		
Numéro de la compétence		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	17	18	19		
Fabriquer une pièce céramique par tournage	13	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>							
Sculpter une pièce ou un composant	14	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>							
Fabriquer une pièce céramique par façonnage	15	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>							
Fabriquer une pièce céramique par moulage	16	<input type="radio"/>				<input type="radio"/>		<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>						
Concevoir et produire une série de pièces céramiques, sur commande	20	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>				
Créer et fabriquer une œuvre céramique originale complexe	21	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>				

MATRICE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES <i>Voie de spécialisation B</i> Construction textile	COMPÉTENCES GÉNÉRALES														
	Numéro de la compétence	Analyser la fonction de travail	Utiliser le langage visuel pour traduire une idée ou un concept	Représenter par le dessin les attributs perceptibles d'un objet	Exploiter son potentiel créateur par l'application de techniques de créativité	Exploiter le potentiel des nouvelles technologies informatiques en Construction textile	Caractériser des objets d'arts décoratifs et de métiers d'art en fonction de contextes historiques	Déterminer les matériaux et les procédés correspondant aux besoins à satisfaire	Créer des harmonies chromatiques	Intégrer les tendances de la mode ou de la décoration intérieure dans la conception d'une collection	Produire un patron ainsi que le prototype et les gabarits correspondants	Gérer la production d'un objet de métiers d'art	Intégrer des éléments ornementaux dans une pièce textile	Planifier sa carrière d'artisan ou d'artisan en métiers d'art	Effectuer des travaux de mise sur pied et de gestion d'une micro-entreprise en métiers d'art
Numéro de la compétence	1	2	3	4	5	6	7	8	9	11	13	16	19	20	
Confectionner une étoffe tissée	10	○			○	○	○	○	○						
Confectionner une pièce en tricot	12	○	○	○	○	○	○	○	○	○					
Teindre des fils et des tissus	14	○			○	○	○	○	○						
Assembler les composants d'une pièce en armure et en maille	15	○			○	○	○	○	○						
Fabriquer un produit de série originale	17	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○			
Créer une œuvre décorative ou d'expression artistique	18	○	○	○	○	○	○	○	○	○		○			
Créer une œuvre complexe en vue de la vendre	21	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○			

MATRICE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES																	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	14	17	19	20		
		Analyser la fonction de travail	Établir des liens entre les matériaux ligneux et leur utilisation en ébénisterie	Représenter par le dessin les attributs perceptibles d'un objet	Exécuter des dessins d'ébénisterie	Préparer, pour le façonnage, des bois massifs et des panneaux dérivés	Exécuter des assemblages d'ébénisterie	Utiliser le langage visuel pour traduire une idée ou un concept	Effectuer la finition de surfaces	Cintrer des composants	Fabriquer des ornements d'ébénisterie	Caractériser des objets d'arts décoratifs et de métiers d'art en fonction de contextes historiques	Procéder à la mise au point conceptuelle et technique d'un ouvrage d'ébénisterie	Exploiter son potentiel créateur par l'application de techniques de créativité	Gérer la production d'un objet de métiers d'art	Planifier sa carrière d'artisan ou d'artisan en métiers d'art	Effectuer des travaux de mise sur pied et de gestion d'une micro-entreprise en métiers d'art		
	Numéro de la compétence	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	14	17	19	20		
Fabriquer un meuble galbé	13	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
Fabriquer un meuble plaqué	15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>							
Réparer un ouvrage d'ébénisterie fine	16	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Concevoir et fabriquer un ouvrage sur commande	18	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Créer un ouvrage artistique	21	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Créer un ouvrage en vue d'une production en série limitée	22	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

MATRICE DES COMPÉTENCES

Voie de spécialisation D Impression textile		COMPÉTENCES GÉNÉRALES														
		COMPÉTENCES PARTICULIÈRES														
Numéro de la compétence		Analyser la fonction de travail	Utiliser le langage visuel pour traduire une idée ou un concept	Représenter par le dessin les attributs perceptibles d'un objet	Exploiter son potentiel créateur par l'application de techniques de créativité	Exploiter les caractéristiques des matières premières et des techniques d'impression en relation avec la fonction du produit	Procéder à la mise au point conceptuelle d'un produit en impression textile	Exploiter le potentiel des nouvelles technologies en impression textile	Négocier l'achat et la vente de produits et services en impression textile	Caractériser des objets d'arts décoratifs et de métiers d'art en fonction de contextes historiques	Exécuter des dessins textiles et des colorations	Teindre des tissus	Gérer la production d'un objet de métiers d'art	Produire du matériel d'impression	Planifier sa carrière d'artisan ou d'artisan en métiers d'art	Effectuer des travaux de mise sur pied et de gestion d'une micro-entreprise en métiers d'art
Numéro de la compétence		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	16	17
Concevoir et confectionner des métrages par impression		14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		
Concevoir et confectionner des objets en tissu imprimé		15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Créer une œuvre artistique en impression textile		18	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Constituer des collections d'objets et de tissus imprimés		19	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

MATRICE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES		COMPÉTENCES GÉNÉRALES																		
		Numéro de la compétence	Analyser la fonction de travail	Établir des liens entre les caractéristiques des métaux et des pierres et leur utilisation en joaillerie	Exploiter les techniques de construction et d'assemblage dans la fabrication de bijoux	Représenter par le dessin les attributs perceptibles d'un objet	Utiliser le langage visuel pour traduire une idée ou un concept	Exploiter son potentiel créateur par l'application de techniques de créativité	Caractériser des objets d'arts décoratifs et de métiers d'art en fonction de contextes historiques	Exécuter des dessins de présentation de bijoux	Fabriquer des sertissures et sertir des pierres	Exécuter des traitements de surface sur des bijoux	Fabriquer et intégrer des articulations	Fabriquer et intégrer des apprêts et des fermoirs	Gérer la production d'un objet de métiers d'art	Diriger un atelier de joaillerie	Reproduire des bijoux	Planifier sa carrière d'artisan ou d'artisan en métiers d'art	Effectuer des travaux de mise sur pied et de gestion d'une micro-entreprise en métiers d'art	
Numéro de la compétence		1	2	3	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	16	17	19	20		
Concevoir et fabriquer des bijoux à l'aide des techniques de mise en forme	9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											
Concevoir et fabriquer des bijoux à l'aide de la technique dite à la cire perdue	10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											
Réparer des bijoux	18	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>					
Concevoir et fabriquer des bijoux en série limitée	21	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				
Créer et fabriquer une pièce unique	22	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							

MATRICE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES		COMPÉTENCES GÉNÉRALES																		
		Numéro de la compétence																		
Numéro de la compétence		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	17	18	19			
		Analyser la fonction de travail	Caractériser des objets d'arts décoratifs et de métiers d'art en fonction de contextes historiques	Utiliser le langage visuel pour traduire une idée ou un concept	Représenter par le dessin les attributs perceptibles d'un objet	Façonner des bois massifs, des matériaux dérivés du bois et des matériaux connexes	Exécuter des dessins techniques en lutherie	Exploiter son potentiel créateur par l'application de techniques de créativité	Établir des liens entre les matériaux et leur utilisation	Fabriquer des gabarits, des moules et des supports	Appliquer une démarche de résolution de problèmes acoustiques en lutherie	Exécuter des assemblages en lutherie	Finir un instrument de musique ou un composant	Effectuer la conception technique d'un ouvrage de lutherie	Gérer la production d'un objet de métiers d'art	Planifier sa carrière d'artisan ou d'artisan en métiers d'art	Effectuer des travaux de mise sur pied et de gestion d'une micro-entreprise en métiers d'art			
	14	○	○			○			○	○	○	○	○							
	15	○	○	○	○	○			○	○	○	○	○							
	16	○	○	○	○	○			○	○	○	○	○							
	20	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○						
	21	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○						
	22	○	○			○			○	○	○	○	○	○						

MATRICE DES COMPÉTENCES

Voie de spécialisation G Maroquinerie	COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	COMPÉTENCES GÉNÉRALES																
		Numéro de la compétence	Analyser la fonction de travail	Représenter par le dessin les attributs perceptibles d'un objet	Utiliser le langage visuel pour traduire une idée ou un concept	Exploiter son potentiel créateur par l'application de techniques de créativité	Caractériser des objets d'arts décoratifs et de métiers d'art en fonction de contextes historiques	Établir des liens entre les matériaux et leur utilisation	Procéder à la mise au point conceptuelle et technique d'un produit de maroquinerie	Utiliser et entretenir les outils et l'équipement	Représenter par le dessin des modèles de maroquinerie et de gainerie	Maximiser l'utilisation du cuir lors de la coupe	Diriger un atelier de maroquinerie	Fabriquer des gabarits de coupe	Gérer la production d'un objet de métiers d'art	Planifier sa carrière d'artisan ou d'artisan en métiers d'art	Effectuer des travaux de mise sur pied et de gestion d'une micro-entreprise en métiers d'art	
Numéro de la compétence		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	15	18	19		
	Fabriquer un modèle selon la technique maroquinier	13	o			o	o		o		o							
	Fabriquer un modèle selon la technique sellier	14	o			o	o		o		o							
	Concevoir et fabriquer un modèle selon la technique mixte (sellier et maroquinier)	16	o	o	o	o	o	o	o	o	o		o					
	Concevoir et fabriquer une pièce gainée	17	o	o	o	o	o	o	o	o	o		o					
	Concevoir et produire une gamme de modèles en maroquinerie	20	o	o	o	o	o	o	o	o	o		o	o				

MATRICE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Voie de spécialisation H Sculpture	COMPÉTENCES GÉNÉRALES																						
		Numéro de la compétence	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	23	24			
		Numéro de la compétence	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	23	24			
			Analyser la fonction de travail	Représenter par le dessin les attributs perceptibles d'un objet	Utiliser le langage visuel pour traduire une idée ou un concept	Exploiter son potentiel créateur par l'application de techniques de créativité	Caractériser des objets d'arts décoratifs et de métiers d'art en fonction de contextes historiques	Exécuter des dessins techniques et des épreuves de sculpture	Résoudre des problèmes mécaniques et chimiques propres à la sculpture	Mouler une pièce ou un objet sculptural	Façonner des pièces en bois	Gérer la production d'un objet de métiers d'art	Fabriquer des organes d'assemblage utilisés en sculpture	Souder une pièce de métal ou un objet sculptural	Forger une pièce de métal ou un objet sculptural	Tailler la pierre	Fabriquer des gabarits, des modèles et des supports	Procéder à la finition d'une sculpture	Reproduire une sculpture à l'échelle	Planifier sa carrière d'artisan ou d'artisan en métiers d'art	Effectuer des travaux de mise sur pied et de gestion d'une micro-entreprise en métiers d'art			
Sculpter une œuvre originale par modelage		18	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>							
Sculpter une œuvre originale par taille directe		19	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>						
Exécuter une sculpture originale par assemblage		20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>						
Produire une série de pièces sculptées		21	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
Installer une sculpture dans son environnement		22	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																
Entretien et réparation un objet sculptural		25	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>						

MATRICE DES COMPÉTENCES

Voie de spécialisation J Verre	COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES																
			Analyser la fonction de travail	Utiliser le langage visuel pour traduire une idée ou un concept	Représenter par le dessin les attributs perceptibles d'un objet	Exploiter son potentiel créateur par l'application de techniques de créativité	Établir des liens entre les matériaux vitreux, les techniques et la fonction de l'objet en verre	Exécuter des dessins techniques et conceptuels propres aux arts verriers	Caractériser des objets d'arts décoratifs et de métiers d'art en fonction de contextes historiques	Procéder à la mise au point conceptuelle d'un produit en verre	Exploiter le potentiel esthétique des effets optiques de la lumière et de la couleur dans les objets de verre	Traiter des surfaces en verre	Fabriquer des modèles, des moules et des gabarits	Mettre au point et entretenir le matériel	Intégrer des éléments décoratifs dans une pièce de verre en fusion et à chaud	Gérer la production d'un objet de métiers d'art	Planifier sa carrière d'artisan ou d'artisan en métiers d'art	Effectuer des travaux de mise sur pied et de gestion d'une micro-entreprise en métiers d'art	
		Numéro de la compétence	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	16	17	18	19	
		13	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
		14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
		15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
		20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
		21	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise à jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Techniques de métiers d'art* n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, de compétences communes avec d'autres programmes d'études.

TRONG COMMUN

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Utiliser le langage visuel pour traduire une idée ou un concept.

Contexte de réalisation

- À l'occasion de la conception d'objets.
- À l'aide de matériel artistique; d'outils et de supports et de références visuelles.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Énoncer une intention.

- Exploration approfondie des différents sens rattachés à l'idée ou au concept.
- Précision du sens dégagé.
- Choix d'une approche originale.
- Formulation claire de l'intention.

2 Choisir des éléments du langage visuel.

- Pertinence des éléments compte tenu de l'intention.
- Prise en considération des effets de perception.
- Prise en considération de la symbolique des formes et des couleurs.

3 Rechercher des solutions d'ordre pictural.

- Organisation judicieuse des éléments entre eux et dans l'espace.
- Composition dynamique et équilibrée.
- Traduction probante de l'idée ou du concept.
- Utilisation appropriée des matériaux et des supports.

4 Rechercher des solutions d'ordre spatial.

- Application pertinente des fondements géométriques.
- Utilisation judicieuse de l'espace.
- Solidarité des éléments.
- Équilibre des formes et des volumes dans l'espace.
- Organisation dynamique traduisant de façon probante l'idée ou le concept.
- Utilisation appropriée des matériaux, des outils et des supports.

- 5 Rechercher des solutions d'ordre chromatique.
- Création d'harmonies chromatiques.
 - Répartition équilibrée des couleurs.
 - Choix judicieux des contrastes en fonction de l'esthétique recherchée.
 - Choix judicieux d'un procédé.
 - Exploitation appropriée des propriétés de couleur de la matière.
- 6 Raffiner la traduction de l'idée ou du concept.
- Adéquation de la traduction et de l'intention retenue.
 - Manifestation d'originalité dans le traitement plastique.
 - Manifestation de minutie et de dextérité.
 - Utilisation efficace du matériel et des outils.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Représenter par le dessin les attributs perceptibles d'un objet.

Contexte de réalisation

- À l'occasion d'une recherche formelle ou d'une communication d'information.
- À l'aide de matériel de dessin et de supports.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Sélectionner le type de dessin et le matériel.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des objectifs de la représentation. • Prise en considération des contraintes du contexte de travail. |
| <p>2 Appliquer un geste et un traitement plastique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Traitement plastique approprié au type de dessin. • Fluidité et précision du geste. • Vitesse d'exécution convenant à l'opération. |
| <p>3 Dessiner un objet en perspective.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de la perspective. • Justesse des proportions et des plans. • Cohérence des formes et des volumes. |
| <p>4 Dépeindre les attributs de surface et de matière d'un objet.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Sélection des attributs perceptibles signifiants. • Choix judicieux des éléments du langage visuel. • Rendu probant des attributs. |
| <p>5 Représenter un objet dans un contexte.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Exploitation judicieuse des règles de composition. • Rendu judicieux et cohérent de la lumière. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exploiter son potentiel créateur par l'application de techniques de créativité.

Contexte de réalisation

- Dans un contexte de résolution de problèmes.
- Individuellement ou en équipe.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Déterminer les facteurs influant sur l'exploitation de son potentiel créateur dans une situation donnée.
 2 Générer des idées par association.
 3 Générer des idées par analogie.
 4 Appliquer une méthode de résolution de problèmes.
 5 Générer des solutions en équipe. | <ul style="list-style-type: none"> • Distinction des facteurs d'influence positifs et négatifs. • Distinction des facteurs d'ordres personnel et contextuel.
 • Non-utilisation du jugement durant la recherche d'idées. • Flexibilité notable de la pensée. • Découverte d'une quantité appréciable d'idées. • Sélection des idées ayant un potentiel de développement appréciable.
 • Transposition systématique d'une situation dans d'autres contextes. • Documentation appropriée des ressemblances et des relations établies. • Sélection des analogies ayant un potentiel de développement appréciable.
 • Définition précise du problème. • Application appropriée de techniques de créativité. • Développement appréciable des hypothèses de solution. • Absence de solutions stéréotypées. • Raffinement appréciable de la solution. • Adéquation de la solution et du problème.
 • Adaptation correcte à la dynamique du groupe. • Manifestation d'ouverture aux idées et aux opinions. • Manifestation d'ouverture à la critique. • Contribution personnelle réelle à la recherche des solutions. |
|--|--|

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Caractériser des objets d'arts décoratifs et de métiers d'art en fonction de contextes historiques.

Contexte de réalisation

- À l'occasion de travaux préparatoires à la création, l'intégration, la restauration ou la présentation d'un objet.
- Individuellement.
- En contact avec des spécialistes en documentation.
- À l'aide des ressources documentaires appropriées; des outils de recherche documentaire et de la terminologie appropriée.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Exposer les caractéristiques générales des métiers d'arts et des arts décoratifs d'une époque et d'un contexte culturel donnés.
- 2 Rechercher de la documentation historique concernant un objet.
- 3 Indiquer les principales caractéristiques stylistiques, fonctionnelles et techniques d'un objet.
- 4 Comparer deux objets en fonction de leurs caractéristiques.
- 5 Rechercher la signification culturelle actuelle d'un objet.

- Référence aux caractéristiques stylistiques et techniques essentielles.
- Référence aux fonctions culturelles principales.
- Énoncé clair de l'objectif de la recherche.
- Recours aux sources documentaires pertinentes.
- Utilisation correcte des outils de recherche documentaire.
- Application d'une méthode d'analyse simple et appropriée.
- Références aux caractéristiques essentielles des contextes historiques marquants.
- Application d'une méthode d'analyse comparative simple et appropriée.
- Référence aux caractéristiques essentielles des périodes et des tendances stylistiques, des contextes culturels et des transitions artistiques.
- Reconnaissance des caractéristiques communes et distinctives.
- Interprétation personnelle des caractéristiques importantes de l'objet.
- Référence aux caractéristiques essentielles d'un contexte actuel.

6 Présenter les résultats d'une recherche historique.

- Synthèse et structuration appropriées de l'information.
- Qualité de la présentation.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Gérer la production d'un objet de métiers d'art.

Contexte de réalisation

- Pour la production d'un objet unique propre à un métier d'art donné.
- À partir d'une commande et des spécifications techniques de l'objet.
- À l'aide de documents techniques et normatifs et de catalogues et de listes de prix.
- En contact avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser la commande.

- Prise en considération des caractéristiques techniques et fonctionnelles de l'objet déterminantes pour la production.
- Prise en considération des possibilités et des limites de l'atelier.
- Prise en considération des contraintes budgétaires, normatives et contractuelles relatives à la production de l'objet.
- Appréciation juste des données importantes de la commande et des possibilités de production.

2 Planifier la production de l'objet.

- Adéquation entre la stratégie de production et l'analyse de la demande.
- Ordonnancement logique des opérations de production.
- Estimation réaliste du matériel et des quantités nécessaires à la production.
- Calendrier de production réaliste.
- Utilisation efficace des documents et des ressources techniques.

3 Estimer le coût de production.

- Prise en considération de tous les éléments influant sur le coût de production.
- Recherche de prix avantageux.
- Prise en considération des impondérables.
- Exactitude des calculs.

4 Appliquer le plan de production.

- Suivi rigoureux du plan de production.
- Repérage et résolution appropriée des problèmes survenant en cours de production.
- Pertinence des modifications apportées au plan de production en cours d'application.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Planifier sa carrière d'artisane ou d'artisan en métiers d'art.

Contexte de réalisation

- En vue de pratiquer un métier d'art.
- De façon individuelle.
- Avec l'aide de personnes-ressources; de documents appropriés et de ressources matérielles, techniques et financières modestes.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préciser l'orientation et les objectifs initiaux de sa carrière.

- Prise en considération de ses goûts, de ses aptitudes et de ses habiletés.
- Prise en considération de ses possibilités techniques et financières.
- Orientation et objectifs réalistes compte tenu du contexte professionnel et commercial.
- Recherche de ressources et d'occasions d'affaires propices au lancement de sa carrière.

2 Envisager un type de produit.

- Compatibilité du type de produit avec les objectifs de carrière.
- Prise en considération du marché et de sa capacité de production personnelle.

3 Préparer des outils de promotion professionnelle.

- Choix judicieux de la stratégie de promotion.
- Adéquation entre les outils de promotion et les particularités des activités professionnelles envisagées.
- Qualité de la préparation matérielle et technique.

4 Préparer des outils pour la promotion d'un produit.

- Planification appropriée du conditionnement du produit.
- Adéquation entre les outils de promotion, la nature du produit et les caractéristiques de la clientèle cible.
- Qualité de la préparation matérielle et technique.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des travaux de mise sur pied et de gestion d'une micro-entreprise en métiers d'art.

Contexte de réalisation

- Dans le contexte d'un métier d'art donné.
- À partir d'un plan de carrière.
- À l'aide des documents pertinents.
- En contact avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Définir la mission.

- Cohérence de la mission de la micro-entreprise avec l'orientation et les objectifs de carrière.
- Précision des besoins financiers, techniques et matériels.
- Faisabilité de la mission.

2 Préciser le cadre législatif et normatif régissant le fonctionnement d'une micro-entreprise.

- Recours aux sources d'information pertinentes.
- Utilisation correcte des documents législatifs et normatifs.
- Reconnaissance précise de ses droits et obligations.

3 Effectuer des opérations administratives.

- Exécution correcte des opérations comptables de base.
- Rédaction correcte des documents pour les transactions commerciales usuelles.

4 Préparer un document-synthèse décrivant la mise sur pied et la gestion initiale de la micro-entreprise.

- Synthèse de l'information pertinente.
- Structuration cohérente de l'information.
- Clarté de la communication.
- Qualité professionnelle de la présentation.

VOIE DE SPÉCIALISATION A, CÉRAMIQUE

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser la fonction de travail.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises et les établissements du secteur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.
- 2 Examiner les tâches et les opérations de la fonction de travail.
- 3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.

- Pertinence de l'information recueillie.
- Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.
- Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur.
- Examen convenable des opérations, des conditions d'exécution et des critères de performance de chacune des tâches.
- Détermination exacte de l'importance relative des tâches.
- Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail.
- Pertinence des liens établis entre les habiletés, les comportements et les différentes tâches de la fonction de travail.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Établir des liens entre les minéraux et leur utilisation en céramique.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan de travail et d'une documentation pertinente.
- À l'aide de matériel et d'instruments de mesure.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- Dans le respect de l'environnement.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Déterminer les minéraux appropriés à la production céramique.
- 2 Utiliser le matériel de manière efficace.
- 3 Appliquer les caractéristiques chimiques des minéraux à la fabrication des enduits céramiques.
- 4 Appliquer les caractéristiques chimiques des minéraux à la cuisson.
- 5 Appliquer les caractéristiques physiques des minéraux à la transformation de produits céramiques.

- Détermination juste des minéraux utiles en céramique.
- Détermination juste des caractéristiques physiques et chimiques des minéraux.
- Recherche méthodique des sources d'approvisionnement des matériaux de base.
- Prise en considération des caractéristiques techniques du matériel.
- Exécution correcte des ajustements au matériel selon le produit céramique à fabriquer.
- Description précise des phénomènes chimiques lors de la composition des enduits céramiques.
- Calcul précis des quantités de matériaux nécessaires à la composition des enduits.
- Préparation granulométrique appropriée à la composition des enduits.
- Anticipation juste des réactions chimiques au cours de la cuisson.
- Préparation appropriée des échantillons de mélanges de minéraux.
- Exécution correcte des cuissons expérimentales à différentes températures.
- Respect des proportions dans le mélange des minéraux.
- Utilisation convenable des minéraux favorisant la fusion.
- Interprétation judicieuse des effets des fusions survenues.
- Utilisation convenable des minéraux favorisant la contraction de produits céramiques.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Tourner une pièce ou un composant.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan de travail.
- À l'aide d'une argile appropriée et d'un tour de potier, d'outils et d'accessoires.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préparer l'argile.

- Choix approprié de l'argile.
- Application correcte des méthodes de préparation de l'argile.
- Évaluation volumétrique précise de la motte en fonction de la dimension de la pièce.

2 Donner la forme voulue à la motte d'argile.

- Disposition uniforme de la motte autour de l'axe central de la girelle du tour.
- Coordination de la vitesse de rotation de la girelle et de la pression des mains.
- Respect de l'épaisseur prescrite et régularité de la paroi de la pièce.
- Reproduction exacte de la forme prévue dans le plan de travail.
- Dégagement convenable de la pièce, hors de la girelle.

3 Tournasser une pièce.

- Choix du moment propice pour tournasser.
- Centrage parfait de l'objet sur le rondeau.
- Utilisation convenable d'outils et de mandrins.
- Application appropriée de la technique de tournassage.

4 Procéder à la finition d'une pièce.

- Repérage systématique et correction appropriée des défauts sur la pièce crue.
- Respect des techniques d'assemblage des composants.
- Utilisation convenable des outils de finition.
- Entreposage approprié en vue du séchage.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Façonner une pièce ou un composant.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan de travail.
- À l'aide d'une argile appropriée et d'outils et d'armatures.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Préparer le matériel en fonction de la méthode de façonnage. 2 Donner la forme voulue à l'argile, en utilisant une technique manuelle. 3 Donner la forme voulue à l'argile, en utilisant une technique semi-mécanique. 4 Procéder à la finition d'une pièce. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié de l'argile. • Choix approprié de la technique de façonnage. • Application correcte des méthodes de préparation de l'argile. • Préparation appropriée de l'espace, des outils de façonnage et des armatures.
<ul style="list-style-type: none"> • Préparation appropriée de la base de la pièce. • Régularité de la paroi de la pièce. • Assemblage approprié d'ajouts ou de composants. • Pièce conforme au plan de travail.
<ul style="list-style-type: none"> • Préparation appropriée de l'appareil choisi. • Utilisation convenable de l'appareil de façonnage. • Assemblage approprié d'ajouts ou de composants. • Pièce conforme au plan de travail.
<ul style="list-style-type: none"> • Repérage systématique et correction appropriée des défauts sur la pièce crue. • Respect des techniques d'assemblage des composants. • Utilisation convenable des outils de finition. • Entreposage approprié en vue du séchage. |
|---|--|

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exécuter des traitements de surface.

Contexte de réalisation

- À partir des règles établies pour la composition; des glaçures et des engobes et d'un plan de travail.
- À l'aide d'une documentation pertinente et d'outils, de matériaux et d'instruments de mesure.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- Dans le respect de l'environnement.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préparer le traitement de surface d'une pièce.

- Aménagement fonctionnel de l'espace de travail.
- Préparation convenable de la pièce à traiter.
- Choix approprié de l'enduit, du mode d'altération de la surface ou d'une combinaison des deux types de traitement.

2 Composer des enduits céramiques.

- Calcul précis des ingrédients, en fonction de la composition de l'enduit choisi.
- Respect des règles de composition d'une glaçure et d'un engobe.
- Préparation appropriée des échantillons destinés à vérifier la composition de l'enduit.
- Cuisson à point des échantillons.
- Repérage correct des défauts et association exacte des défauts à leur cause.
- Dosage exact en fonction du résultat attendu :
 - correction des défauts (ajustement entre la pâte et la glaçure);
 - fini de la surface (brillance, texture et opacité).

3 Appliquer un enduit.

- Sélection appropriée du procédé d'application.
- Utilisation correcte du procédé choisi.
- Respect de la méthode d'application du matériel choisi.

4 Altérer une surface.

- Choix approprié du procédé d'altération.
- Dextérité dans la manipulation des outils.
- Régularité des parements.

5 Contrôler la qualité technique d'un traitement de surface.

- Repérage systématique des défauts.
- Ajustements et correctifs appropriés.
- Rendu probant de l'aspect technique.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Assurer la cuisson de pièces céramiques.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan de travail.
- À l'aide d'un four et de ses accessoires et d'instruments de mesure.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- Dans le respect de l'environnement.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier la cuisson.

- Détermination précise des objectifs de la cuisson.
- Choix approprié du type de cuisson.
- Approvisionnement approprié en énergie.

2 Enfournier et défourner les pièces céramiques.

- Utilisation appropriée des accessoires du four.
- Contrôle de la préparation des pièces à cuire :
 - qualité du séchage;
 - propreté de la base;
 - qualité d'application des enduits.
- Enfournement méthodique des pièces à cuire.
- Respect du délai de refroidissement du four.
- Défournement correct des pièces cuites.
- Entreposage convenable des pièces cuites.

3 Biscuiter les pièces céramiques.

- Ventilation efficace dans le local où se trouve le four.
- Conduite sécuritaire de la cuisson.
- Cuisson à point des pièces.
- Repérage systématique des défauts de cuisson.

4 Entretien du four et ses accessoires.

- Détermination précise des mesures d'entretien du four et des accessoires.
- Application judicieuse des mesures d'entretien.
- Exécution rigoureuse des mesures de sécurité.
- Ordre et propreté dans la salle des fours.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Fabriquer des moules en plâtre.

Contexte de réalisation

- À partir d'un objet usuel comme modèle.
- À l'aide de matériaux et d'instruments appropriés.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- Dans le respect de l'environnement.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier le projet.

- Énoncé clair de l'objectif du projet.
- Choix du type de moule en fonction du modèle.
- Détermination précise du nombre de parties à mouler.
- Estimation précise du coût et de l'échéancier.

2 Fabriquer le moule.

- Utilisation correcte des outils et des agents séparateurs.
- Organisation judicieuse des parties du moule.
- Solidité du coffrage.
- Emplacement correct des mortaises.
- Gâchage approprié du plâtre à moulage.
- Traitement approprié de la surface du moule.
- Démoulage approprié des parties du moule.

3 Mettre le moule à l'essai.

- Conditionnement approprié de l'argile.
- Exécution correcte de la technique de moulage.
- Détermination du moment propice au démoulage.
- Séchage approprié de la pièce moulée et du moule.
- Diagnostic relatif à la mise à l'essai du moule conforme aux prévisions.

4 Fabriquer le moule-mère.

- Gâchage des parties du moule-mère conforme au moule.
- Démoulage approprié des parties du moule-mère.
- Conformité des parties du moule-mère par rapport au moule.
- Séchage approprié des parties du moule-mère.

5 Entreposer les moules.

- Étiquetage systématique et méthodique des moules.
- Classement convenable des moules.
- Ventilation efficace des moules.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Sculpter une pièce ou un composant.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan de travail.
- À l'aide d'une documentation pertinente; d'argile et d'enduits appropriés et d'outils, d'armatures et d'accessoires.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- Dans le respect de l'environnement.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier le projet.

- Énoncé clair des objectifs du projet.
- Proposition détaillée d'un plan de travail.
- Représentation appropriée de la pièce à produire, sous forme de dessin ou de maquette.
- Prise en considération des contraintes techniques liées aux dimensions de l'œuvre :
 - utilisation de l'espace;
 - équilibre des formes.
- Choix judicieux des types d'argile, d'enduit et d'armature.
- Calcul précis des quantités de matériaux nécessaires.
- Estimation précise du coût de fabrication et de l'échéancier.

2 Préparer les matériaux.

- Approvisionnement en quantités de matériaux nécessaires.
- Mélange de matériaux conforme au plan de travail.

3 Donner une forme à l'argile.

- Exécution correcte de la technique de façonnage choisie.
- Façonnage convenable d'un ou de plusieurs composants, selon le plan de travail.
- Assemblage approprié d'ajouts ou de composants.
- Solidité et équilibre de la forme.
- Respect du plan et des dimensions prévues.

- 4 Orner une pièce sculptée.
- Nettoyage convenable de la pièce sculptée.
 - Exécution soignée du traitement de surface.
 - Application correcte et immédiate des enduits.
 - Qualité et propreté de la finition.
 - Entreposage approprié de la pièce sculptée en vue du séchage.
- 5 Cuire une pièce sculptée.
- Respect des techniques d'enfournement et de défournement.
 - Conduite sécuritaire de la cuisson.
 - Cuisson à point des pièces.
 - Respect du délai de refroidissement du four.
 - Ventilation efficace dans le local où se trouve le four.
- 6 Évaluer le résultat.
- Pièce conforme au plan de travail.
 - Absence réelle de défauts.
 - Harmonie et corrélation entre la pièce sculptée et ses composants.
 - Prix de revient conforme aux prévisions.
 - Délai d'exécution conforme à l'échéancier prévu.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Procéder à la mise au point conceptuelle et technique de produits céramiques.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'une documentation pertinente et de logiciels et d'instruments appropriés.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- Dans le respect de l'environnement.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Analyser les éléments de la situation actuelle et de la situation désirée. 2 Effectuer l'inventaire des options. 3 Effectuer une étude comparative des différentes options. 4 Valider un concept esthétique. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition précise et concise du problème à résoudre. • Définition succincte des caractéristiques du produit céramique à concevoir. • Détermination méthodique des options par des techniques de créativité. • Repérage méthodique et juste de l'information pertinente. • Description appropriée des différentes options. • Application appropriée des concepts. • Utilisation précise de la terminologie. • Détermination précise des critères de sélection de l'option à retenir. • Pertinence des critères de sélection. • Application correcte d'une méthode d'analyse comparative simple et appropriée. • Argumentation claire et logique justifiant l'option retenue. • Représentation appropriée et précise du nouveau concept, en deux ou trois dimensions. • Respect des normes esthétiques. • Détermination d'une procédure de validation rigoureuse. • Interprétation juste du diagnostic. |
|---|--|

- 5 Valider une solution technique.
- Détermination d'une procédure de validation rigoureuse.
 - Exécution correcte et méthodique des essais.
 - Interprétation judicieuse des données statistiques relatives aux essais.
 - Repérage systématique des anomalies de la solution technique et association exacte de ces anomalies à leur cause.
 - Correction appropriée des anomalies observées.
- 6 Planifier la démarche d'application de la solution retenue.
- Détermination précise des étapes et des opérations nécessaires à l'application du concept dans la production de pièces céramiques.
 - Calcul précis des quantités de matériaux nécessaires et des proportions dans les mélanges.
 - Détermination précise de l'équipement et de l'outillage.
 - Précision des mesures de contrôle de l'exécution et de la qualité.
- 7 Évaluer la démarche de conception d'un produit céramique.
- Pertinence de l'analyse de la situation.
 - Justesse des résultats obtenus aux essais.
 - Pertinence de la solution retenue par rapport à la fonction de l'objet.
 - Conformité du produit aux normes esthétiques.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Fabriquer une pièce céramique par tournage.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan de travail.
- À l'aide d'une argile et d'enduits céramiques et d'un tour de potier, d'outils et d'accessoires.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier le projet.

- Énoncé clair de l'objectif du projet.
- Représentation graphique appropriée de la pièce à produire.
- Interprétation correcte du plan de travail.
- Choix judicieux du type d'argile et d'enduits.
- Calcul précis des quantités en fonction des besoins.
- Estimation précise des coûts et de l'échéancier.

2 Préparer les matériaux.

- Approvisionnement approprié en matériaux.
- Organisation fonctionnelle de l'espace de travail.
- Mélange des matériaux conforme au plan de travail.

3 Tourner une pièce.

- Maîtrise de la technique de tournage.
- Coordination de la vitesse de rotation de la girelle et de la pression des mains sur l'argile.
- Respect de l'épaisseur prescrite et régularité de la paroi.
- Pièce conforme au plan de travail.

4 Tournasser une pièce.

- Tournassage au moment propice.
- Utilisation convenable d'outils et de mandrins.
- Exécution correcte de la technique de tournassage.

5 Assembler les composants.

- Préparation appropriée des joints des soudures.
- Finition soignée des soudures.
- Installation solide des ajouts et des parements.
- Esthétique de la position des ajouts et des parements.

- 6 Orner une pièce.
- Préparation soignée de la pièce.
 - Application d'enduits conforme au plan de travail.
 - Altération de la surface conforme au plan de travail.
 - Application correcte de la technique d'émaillage.
 - Rendu probant de l'aspect technique et esthétique.
 - Manipulation et entreposage appropriés en vue du séchage.
- 7 Cuire une pièce.
- Respect des techniques d'enfournement et de défournement.
 - Conduite sécuritaire de la cuisson.
 - Cuisson à point des pièces.
 - Respect du délai de refroidissement où se trouve le four.
 - Ventilation efficace dans le local du four.
- 8 Évaluer le résultat.
- Traduction probante de l'intention.
 - Absence réelle de défauts.
 - Harmonie et corrélation entre la pièce et les composants.
 - Prix de revient conforme aux prévisions.
 - Délai d'exécution conforme à l'échéancier prévu.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Fabriquer une pièce céramique par façonnage.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan de travail.
- À l'aide d'une argile et d'enduits appropriés et d'outils et d'armatures appropriés.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- Dans le respect de l'environnement.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier le projet.

- Énoncé clair de l'objectif du projet.
- Représentation graphique de la pièce à produire.
- Interprétation correcte du plan de travail.
- Choix judicieux du type d'argile et d'enduits.
- Calcul des quantités en fonction des besoins.
- Estimation précise des coûts et de l'échéancier.

2 Préparer les matériaux.

- Approvisionnement approprié en matériaux.
- Mélange approprié des matériaux conformément au plan de travail.
- Préparation appropriée des outils de façonnage et des armatures.
- Aménagement fonctionnel de l'espace de travail.

3 Donner la forme voulue à l'argile, en utilisant une technique manuelle.

- Préparation appropriée de la base de la pièce.
- Régularité de la paroi de la pièce.
- Exécution correcte de la technique de façonnage choisie.
- Pièce conforme au plan de travail.

4 Donner la forme voulue à l'argile, en utilisant une technique semi-mécanique.

- Préparation appropriée de l'appareil choisi.
- Utilisation convenable de l'appareil de façonnage.
- Exécution correcte de la technique de façonnage choisie.
- Pièce façonnée conforme au plan de travail.

- 5 Assembler les composants.
- Préparation appropriée des joints.
 - Installation solide des ajouts et des parements.
 - Finition soignée des soudures :
 - étanchéité;
 - invisibilité;
 - propreté.
 - Esthétique de la position des ajouts et des parements.
- 6 Orner une pièce.
- Préparation soignée de la pièce.
 - Application d'enduits conforme au plan de travail.
 - Altération de la surface conforme au plan de travail.
 - Application correcte de la technique d'émaillage.
 - Rendu probant de l'aspect technique et esthétique.
 - Manipulation et entreposage appropriés en vue du séchage.
- 7 Cuire une pièce.
- Choix approprié du type de cuisson.
 - Respect des techniques d'enfournement et de défournement.
 - Conduite sécuritaire et à maturité de la cuisson.
 - Respect du délai de refroidissement du four.
 - Ventilation efficace dans le local où se trouve le four.
- 8 Évaluer le résultat.
- Traduction probante de l'intention.
 - Absence réelle de défauts.
 - Harmonie et corrélation entre la pièce et les composants.
 - Prix de revient conforme aux prévisions.
 - Délai d'exécution conforme à l'échéancier prévu.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Fabriquer une pièce céramique par moulage.

Contexte de réalisation

- À partir d'un objet usuel comme modèle.
- À l'aide de matériaux et d'instruments appropriés.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- Dans le respect de l'environnement.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier le projet.

- Énoncé clair de l'objectif du projet.
- Choix du type de moule à fabriquer en fonction du modèle.
- Détermination précise du nombre de parties à mouler.
- Évaluation convenable des quantités de matériaux nécessaires.
- Estimation précise du coût de fabrication et de l'échéancier.

2 Fabriquer le moule.

- Utilisation correcte des outils et des agents séparateurs.
- Organisation judicieuse des parties du moule.
- Solidité du coffrage.
- Emplacement correct des mortaises.
- Gâchage approprié du plâtre à mouler.
- Traitement approprié de la surface du moule.
- Démoulage approprié des parties du moule.

3 Couler une pièce.

- Conditionnement approprié de l'argile.
- Exécution correcte de la technique du coulage.
- Démoulage au moment propice.
- Suivi rigoureux des opérations de démoulage.

- 4 Orner une pièce.
- Préparation soignée de la pièce.
 - Application d'enduits conforme au plan de travail.
 - Altération de la surface conforme au plan de travail.
 - Application correcte de la technique d'émaillage.
 - Rendu probant de l'aspect technique et esthétique.
 - Manipulation et entreposage appropriés en vue du séchage.
- 5 Cuire une pièce.
- Respect des techniques d'enfournement et de défournement.
 - Conduite sécuritaire de la cuisson.
 - Cuisson à point des pièces.
 - Respect du délai de refroidissement du four.
 - Ventilation efficace dans le local où se trouve le four.
- 6 Évaluer le résultat.
- Traduction probante de l'intention.
 - Absence réelle de défauts.
 - Harmonie et corrélation entre la pièce et les composants.
 - Prix de revient conforme aux prévisions.
 - Délai d'exécution conforme à l'échéancier prévu.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir et produire une série de pièces céramiques, sur commande.

Contexte de réalisation

- Pour une série de pièces céramiques.
- En fonction d'une commande.
- À l'aide d'une argile et d'enduits appropriés; d'appareils de machines de tournage, de façonnage et de moulage et d'outils appropriés.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- Dans le respect de l'environnement.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Concevoir le projet.

- Interprétation judicieuse de la commande, des plans et du devis.
- Recherche méthodique de la documentation ayant un potentiel de développement appréciable.
- Application de la méthode de résolution de problèmes à la commande de produits céramiques.
- Représentation précise du projet par un dessin, une maquette ou un prototype.

2 Planifier la production.

- Choix approprié du ou des procédés de fabrication correspondant à chaque étape de la production.
- Choix approprié des pâtes et enduits céramiques.
- Calcul précis des quantités de matériaux nécessaires.
- Prise en considération des contraintes d'espace imposées par la production en série.
- Estimation précise des coûts et de l'échéancier.
- Prise en considération des frais d'emballage et d'expédition.
- Contrat de vente validé par la cliente ou le client.

- 3 Produire une série de pièces céramiques.
- Aménagement et organisation fonctionnelle d'un espace suffisant selon l'importance de la série à produire.
 - Approvisionnement approprié et suffisant en matériaux.
 - Mélange convenable des pâtes et des enduits.
 - Respect des étapes de la fabrication, compte tenu des contraintes de matière, de temps et de budget.
 - Assemblage des composants solide et propre.
 - Manipulation et entreposage appropriés en vue du séchage.
 - Application des techniques de finition conformes aux produits et aux exigences techniques.
 - Conduite sécuritaire et à maturité de la cuisson, selon les exigences de chaque étape de la production.
 - Contrôle constant de la qualité du produit.
- 4 Évaluer la production.
- Série de pièces conforme aux prévisions.
 - Absence réelle de défauts.
 - Harmonie et corrélation entre les pièces de la série.
 - Prix de revient conforme aux prévisions.
 - Délai d'exécution conforme aux prévisions.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Créer et fabriquer une œuvre céramique originale et complexe.

Contexte de réalisation

- En tenant compte des contraintes de la matière, du temps et du budget.
- À l'aide d'une argile et d'enduits appropriés; d'équipement et d'outils appropriés.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- Dans le respect de l'environnement.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Créer une œuvre originale.

- Mise au point d'un concept personnalisé par des techniques de créativité.
- Recherche documentaire appropriée.
- Représentation précise du concept par un dessin ou une maquette.
- Prise en considération des contraintes techniques.
- Prise en considération de la dimension finale de l'œuvre.

2 Planifier la production.

- Choix judicieux des procédés à appliquer pour chaque étape de la fabrication.
- Choix approprié des matériaux et évaluation juste des quantités nécessaires.
- Aménagement fonctionnel de l'espace de travail.
- Préparation des outils et de l'équipement.
- Estimation précise des coûts et de l'échéancier.

- 3 Produire l'œuvre.
- Préparation appropriée des argiles et des enduits.
 - Exécution correcte des techniques de fabrication pertinentes, à chaque étape de la production.
 - Respect des étapes de la fabrication, compte tenu des contraintes de la matière, du temps et du budget.
 - Assemblage solide et propre des composants et des parements.
 - Application correcte des techniques de finition appropriées à l'œuvre à produire.
 - Application des techniques de finition conformes aux exigences techniques.
 - Manipulation et entreposage appropriés en vue du séchage.
 - Conduite sécuritaire et à maturité de la cuisson, selon les exigences de chaque étape de la fabrication.
- 4 Évaluer le résultat.
- Traduction probante du concept.
 - Absence réelle de défauts techniques.
 - Respect des normes esthétiques, par rapport aux fonctions de l'objet.
 - Manifestations d'originalité dans le traitement plastique de l'œuvre.
 - Coûts et temps attribuables à l'œuvre conformes aux prévisions.

VOIE DE SPÉCIALISATION B, CONSTRUCTION TEXTILE

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser la fonction de travail.

Contexte de réalisation

- À l'occasion de séminaires, de rencontres professionnelles et de visites dans le milieu de travail et de présentations de documents audiovisuels actualisés sur l'exercice de la fonction de travail.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Établir les caractéristiques de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.

- Collecte pertinente de l'information.
- Examen détaillé des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.
- Reconnaissance claire des différents milieux de travail.
- Reconnaissance éclairée des possibilités de pratique entrepreneuriale en Construction textile.
- Reconnaissance pertinente des différents cheminements de carrière en Construction textile.

2 Décomposer les tâches et les opérations de la fonction de travail.

- Examen convenable des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.
- Détermination exacte de l'importance relative des tâches.
- Différenciation correcte du rôle et des responsabilités des différents responsables de la production et de la commercialisation des produits textiles.
- Mise en relation éclairée des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail.

3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.

- Pertinence des liens établis entre les habiletés, les comportements et les différentes tâches de la fonction de travail.
- Reconnaissance juste des règles de l'éthique professionnelle.

- 4 Analyser l'influence du contexte de fabrication industrielle sur l'exercice de la profession.
- Examen complet du processus de fabrication artisanale et industrielle.
 - Examen minutieux des conditions de fonctionnement des différents services d'une petite entreprise artisanale.
 - Mise en relation réaliste des conditions de fabrication artisanale et industrielle et de leur incidence sur les activités de la fonction de travail.
- 5 Examiner le cadre législatif régissant l'industrie de la Construction textile.
- Reconnaissance juste du rôle, des pouvoirs et des responsabilités des organismes de réglementation et des associations patronales et syndicales.
 - Examen complet des normes du travail touchant la profession.
 - Reconnaissance réaliste des droits et des responsabilités des employeurs et des employées ou employés.
 - Examen complet des règles de l'éthique professionnelle concernant l'ensemble de la profession.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exploiter le potentiel des nouvelles technologies informatiques en Construction textile.

Contexte de réalisation

- À l'occasion d'une recherche de conception.
- Pour la mise au point de techniques et de motifs en armure et en maille.
- Pour la programmation de métiers à tisser et à tricoter.
- À l'aide d'ordinateurs branchés sur l'autoroute électronique et des périphériques appropriés; de logiciels de langue en français et en anglais spécialisés en textile.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Effectuer des recherches d'information scientifique, technique et professionnelle.
- 2 Analyser le potentiel technique et graphique des outils informatiques propres au domaine textile.
- 3 Concevoir des structures et des motifs virtuels en armure et en maille.

- Détermination précise des besoins d'information.
- Utilisation efficace des outils de recherche.
- Sélection précise de l'information pertinente selon les besoins de production.
- Évaluation critique de l'information trouvée.
- Rigueur dans la démarche de recherche.
- Prise en considération continue des nouveautés dans le domaine textile.
- Archivage méthodique de l'information retenue en vue d'utilisations ultérieures.
- Détermination précise des besoins à satisfaire.
- Sélection des fonctions appropriées aux différents logiciels.
- Détermination juste des possibilités de mise au point de concepts techniques et formels.
- Démonstration efficace d'un esprit analytique.
- Manifestation de l'esprit de décision.
- Mise en fonction efficace du matériel à commande électronique.
- Mise au point créative et innovatrice de structures en armure et en maille par l'utilisation d'outils informatiques.
- Expérimentation variée de combinaisons et de substitutions dans les étapes de création.
- Variété des structures et des motifs obtenus.
- Archivage efficace des résultats obtenus en vue d'utilisations ultérieures.

- 4 Produire des harmonies chromatiques pour la conception et la transposition de structures et de motifs.
- Sélection pertinente de teintes et de tons.
 - Composition efficace d'harmonies chromatiques simples de nature analogique ou contrastante.
 - Variété des harmonies chromatiques obtenues.
 - Apparence esthétique répondant aux exigences des harmonies recherchées.
 - Archivage méthodique des harmonies chromatiques obtenues en vue d'utilisations ultérieures.
- 5 Créer et transférer des images numériques.
- Création ou choix d'images numériques appropriées au transfert textile.
 - Adaptation efficace des images produites selon le support textile retenu.
 - Utilisation créative d'outils numériques dans le transfert d'images.
 - Expérimentation variée d'images numériques adaptées aux fibres.
 - Mise en valeur d'un style graphique personnalisé.
 - Archivage méthodique des images retenues en vue d'utilisations ultérieures.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Déterminer les matériaux et les procédés correspondant aux besoins à satisfaire.

Contexte de réalisation

- En rapport avec la mise au point de produits textiles en armure et en maille.
- À l'aide de ressources documentaires en français et anglaise et du matériel conventionnel et informatisé approprié.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser la nature et la fonction d'un produit ainsi que les procédés et les contraintes de fabrication.

- Détermination complète des exigences propres aux caractéristiques attendues du produit.
- Collecte judicieuse de tous les éléments inhérents à la fabrication du produit.
- Détermination complète des contraintes et des possibilités.

2 Analyser les besoins de la clientèle cible.

- Collecte méthodique des données en rapport avec la nature du produit, sa fonction et les besoins de la clientèle visée.
- Sélection judicieuse des éléments retenus en fonction des besoins définis.
- Pertinence de l'information recueillie.
- Communication efficace avec les personnes en cause.

3 Adapter les matériaux et les procédés à la fonction du produit.

- Recherche méthodique des différents fournisseurs de matériaux.
- Utilisation précise de la terminologie propre au domaine textile.
- Choix pertinent des matériaux et des procédés à utiliser en fonction du produit recherché.
- Choix pertinent de la technique en fonction de la fibre et de l'objet à produire.

4 Produire des échantillons.

- Production créative des échantillons selon la nature et la fonction du produit.
- Finition soignée des échantillons.
- Conformité des échantillons aux matériaux, procédés, produits et besoins.
- Ajustements probants en fonction du résultat recherché.
- Manifestation de créativité dans l'exploitation et la transformation des matériaux et des procédés.
- Conformité des échantillons avec les normes en vigueur.
- Archivage méthodique de l'échantillonnage et des fiches techniques.

5 Vérifier la qualité de la conception.

- Vérification de la conformité des échantillons selon leur fonction et les besoins manifestés par la clientèle visée.
- Validation méthodique des échantillons en rapport avec les normes de fabrication.
- Respect des normes standardisées relatives au mode d'entretien des matériaux.
- Prise en considération des modes de conservation des matériaux.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Créer des harmonies chromatiques.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- À partir d'une demande précise pour une étoffe tissée ou tricotée.
- À l'aide de références variées et de documents techniques appropriés en français et en anglais; du matériel de dessin manuel et informatisé; d'outils informatiques; d'un métier à tricoter manuel ou mécanique; d'outils de tissage ou de tapisserie; d'échantillons; de dévidoirs et de nuanciers commerciaux.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Créer un nuancier de teintes et de tons.

- Utilisation juste des fibres dans la création de teintes et de tons en synthèse optique.
- Transposition rigoureuse de la couleur à l'écran selon le mode de Construction textile utilisé.
- Choix judicieux des couleurs selon l'esthétique recherchée.
- Choix pertinent des fibres selon l'effet désiré.
- Production qualitative et quantitative d'échantillons.
- Analyse méthodique des échantillons produits compte tenu de l'esthétique recherchée.
- Manifestation évidente de créativité et d'autonomie dans le choix et l'application de la couleur.
- Archivage méthodique de l'échantillonnage.

2 Exploiter des motifs par l'utilisation de contrastes chromatiques.

- Recherche d'une variation de contrastes simultanés, soit clair-obscur ou chaud-froid.
- Recherche méticuleuse de variations de teintes et de tons appliquées aux fibres.
- Transposition efficace de l'effet du motif en mode négatif.
- Analyse méthodique des effets optiques compte tenu de la nature de la pièce, de sa fonction et de la clientèle visée.
- Solution juste selon l'effet recherché.
- Archivage approprié de l'échantillonnage.

- 3 Intégrer des principes harmoniques pour la confection d'un tissu simple.
- Recherche efficace d'harmonies simples de nature analogique ou contrastante pour la confection d'un tissu simple.
 - Choix judicieux des couleurs à l'aide de dévidoirs et de matériel de dessin.
 - Considération des effets optiques.
 - Confection soignée d'échantillons à partir de techniques simples.
 - Analyse méthodique des résultats selon l'esthétique recherchée et la clientèle visée.
 - Justification pertinente des choix.
 - Archivage méthodique des résultats en vue d'utilisations ultérieures.
- 4 Intégrer des principes harmoniques pour la confection d'un tissu complexe.
- Recherche efficace d'harmonies triadiques ou tétradiques de nature contrastante dans la confection d'un tissu complexe.
 - Choix judicieux des couleurs à l'aide de dévidoirs et de matériel de dessin.
 - Prise en considération des effets optiques en fonction de l'esthétique recherchée.
 - Confection soignée d'échantillons à partir de techniques complexes.
 - Analyse méthodique des résultats compte tenu de la nature du tissu, de sa fonction et de la clientèle visée.
 - Justification éclairée des choix.
 - Archivage méthodique des résultats en vue d'utilisations ultérieures.
- 5 Créer des variations harmoniques pour une collection ou une série d'objets.
- Recherche efficace de teintes et de tons.
 - Recherche méticuleuse d'harmonies simples ou complexes de nature analogique ou contrastante au moyen de dévidoirs ou de matériel de dessin.
 - Choix judicieux des teintes et des tons.
 - Choix judicieux de la couleur dominante et de la couleur tonique.
 - Prise en considération des effets optiques en fonction de l'esthétique recherchée.
 - Confection soignée des échantillons de la collection à partir d'une même chaîne.
 - Analyse méthodique des résultats compte tenu de la nature de la production et de la clientèle visée.
 - Justification pertinente des choix.
 - Archivage méthodique des résultats en vue d'utilisations ultérieures.

- 6 Proposer des solutions harmoniques pour une étoffe double-face.
- Recherche d'harmonies simples et complexes de nature analogique ou contrastante dans la confection d'une étoffe double-face.
 - Choix judicieux des tons et des teintes.
 - Prise en considération des effets optiques en fonction de l'esthétique recherchée.
 - Choix judicieux des fibres.
 - Confection d'échantillons originaux en vue de la création d'une étoffe double-face en armure et en maille.
 - Analyse méthodique des résultats compte tenu de la nature de l'étoffe, de sa fonction et de la clientèle visée.
 - Transposition efficace de l'effet du motif en mode négatif.
 - Suggestions correctes d'amélioration des choix de couleurs.
 - Archivage méthodique des résultats en vue d'utilisations ultérieures.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Intégrer les tendances de la mode ou de la décoration intérieure dans la conception d'une collection.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en collaboration avec les spécialistes en cause.
- En rapport avec les principales tendances de la mode vestimentaire ou de la décoration intérieure.
- À partir de données sur les tendances du marché visé, de la mode vestimentaire et de la décoration intérieure; d'échantillons et de fiches techniques archivées.
- À l'aide de répertoires des fournisseurs; du matériel de dessin et de logiciels appropriés et de l'autoroute électronique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser les tendances de la mode.

- Utilisation efficace des outils de recherche documentaire et des sources d'information.
- Analyse méthodique des données sur les tendances de la mode et de la décoration intérieure.
- Collecte minutieuse des données sur les normes de fabrication des produits.
- Analyse qualitative et quantitative des matériaux disponibles en vue de la constitution de la collection.
- Manifestation d'autonomie et d'avant-gardisme dans la recherche documentaire.

2 Analyser les besoins de la clientèle cible.

- Collecte méthodique des données en rapport avec la nature de la collection, sa fonction et les besoins de la clientèle visée.
- Sélection judicieuse des éléments de la mode en fonction des besoins définis.
- Pertinence de l'information recueillie.
- Communication efficace avec la clientèle cible.

- 3 Favoriser un courant stylistique dans la conception de la collection.
 - Détermination précise des caractéristiques du courant stylistique choisi.
 - Sélection pertinente des éléments retenus en fonction du produit.
 - Transposition originale des éléments formels et chromatiques selon l'esthétique recherchée et les besoins de la clientèle cible.
 - Manifestation du sens de l'observation.

- 4 Concevoir les produits de la collection.
 - Utilisation efficace des données recueillies.
 - Détermination précise des caractéristiques des éléments de la collection.
 - Exécution soignée d'esquisses ou de maquettes.
 - Rendu réaliste des produits proposés selon le choix effectué.
 - Harmonisation juste des formes, des textures, des couleurs et des motifs propres aux tissus et aux objets de la collection.
 - Manifestation d'originalité dans la conception de la collection compte tenu des tendances de la mode.

- 5 Vérifier la qualité de la conception.
 - Vérification de la conformité des produits selon leur fonction et les besoins manifestés par la clientèle cible.
 - Validation méthodique des produits en rapport avec les normes de fabrication.
 - Démonstration évidente de la pertinence de la collection conformément aux critères établis.
 - Manifestation d'ouverture aux idées et aux opinions exprimées.
 - Propositions pertinentes de solutions de rechange.
 - Prise en considération de tous les éléments influant sur le coût de production.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Confectionner une étoffe tissée.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'une commande claire et bien définie et de ressources documentaires variées en français et en anglais.
- A l'aide de l'équipement approprié et d'outils manuels ou informatisés.
- Dans un contexte de travail manuel et informatisé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Bien cerner le projet à exécuter.

- Détermination précise des caractéristiques et des spécifications en fonction de la finalité du projet.
- Analyse critique des possibilités et des limites des matériaux et des techniques.
- Collecte appropriée de l'information nécessaire.
- Interprétation juste de l'information recueillie.
- Justification pertinente des choix effectués compte tenu de la finalité du projet.

2 Composer le diagramme de la structure de l'étoffe.

- Manifestation de créativité dans la formulation d'idées.
- Utilisation sécuritaire du matériel et des outils informatisés.
- Utilisation logique des codes et des symboles relatifs aux outils informatisés.
- Respect des règles de composition propres à la technique de tissage et aux caractéristiques des fibres.
- Respect judicieux des critères d'équilibre dans la composition structurale du tissu.
- Présence d'harmonie et d'équilibre chromatique.

- 3 Préparer l'équipement.
- Choix approprié du type de métier en fonction de la technique de tissage et de la fibre utilisée.
 - Choix juste des outils en fonction des résultats recherchés.
 - Transposition minutieuse des paramètres du concept sur l'équipement.
 - Calculs précis en vue du pliage de la chaîne.
 - Montage méthodique de la chaîne.
 - Vérification minutieuse de l'état de l'équipement et de son fonctionnement.
- 4 Produire une planche d'échantillons.
- Choix judicieux des fibres et des matériaux.
 - Application méthodique de la technique de tissage.
 - Manipulation sécuritaire des outils et des matières premières.
 - Conformité des échantillons avec le concept retenu et l'esthétique recherchée.
 - Ajustements pertinents en fonction du projet à exécuter.
 - Archivage méthodique de l'échantillonnage et des fiches techniques.
- 5 Tisser le métrage.
- Montage méthodique de la chaîne en conformité avec l'étoffe à tisser.
 - Tissage soigné du métrage.
 - Conformité du métrage avec les normes de fabrication des produits.
 - Adoption d'une posture de travail ergonomique.
 - Détection des bris et réparation minutieuse des outils.
 - Repérage et correction efficace des erreurs.
 - Efficacité dans l'exécution du travail.
- 6 Procéder à la finition du métrage.
- Application appropriée des techniques de finition en fonction de l'effet recherché, de l'usage et de l'entretien du métrage.
 - Conformité de la finition avec les normes en vigueur.
 - Inscription détaillée du mode d'entretien et des usages recommandés.
- 7 Procéder à l'entretien de l'équipement et du local.
- Entretien sécuritaire de l'équipement et du local.
 - Disposition correcte des matériaux et de l'équipement.
 - Contrôle régulier des matériaux et de l'équipement disponible.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire un patron, ainsi que le prototype et les gabarits correspondants.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou avec l'aide de spécialistes.
- À partir d'une commande claire et bien définie; de références variées et de documentation technique en français et en anglais et de l'équipement approprié.
- Dans un contexte de travail manuel et informatisé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Bien cerner les caractéristiques du produit.

- Esquisse claire du produit.
- Détermination juste des composants du produit et de la structure du tissu.
- Mesures rigoureuses des composants du produit.
- Calculs pertinents pour la confection du patron.
- Prise en considération des normes standardisées de fabrication du patron.

2 Concevoir des patrons en mode virtuel et en grandeur réelle.

- Exploration approfondie des bases de patrons proposées par le logiciel.
- Création originale de patrons adaptés à l'armure et à la maille, selon les mensurations.
- Transfert précis du patron en mode virtuel en format de grandeur réelle.
- Souci de la mesure et de la précision.
- Manifestation de créativité dans la conception des patrons.
- Archivage méthodique des patrons retenus en vue d'utilisations ultérieures.

- 3 Préparer un patron.
- Choix pertinent de l'outil à utiliser.
 - Transfert exact des données techniques sur l'outil choisi.
 - Construction technique précise et soignée du patron selon la méthode de confection adaptée.
 - Utilisation judicieuse des symboles d'assemblage et de la terminologie dans la présentation des indications techniques.
 - Vérification méthodique des composants du patron.
 - Utilisation appropriée et efficace des logiciels de dessin textile.
- 4 Produire la toile ou le prototype.
- Disposition économique des composants de la toile ou du prototype sur le tissu.
 - Utilisation appropriée des moyens de transfert du patron sur le tissu.
 - Coupe et assemblage précis des composants du patron.
 - Vérification minutieuse de la toile ou du prototype compte tenu de l'objet confectionner.
 - Correctifs appropriés à la toile ou au prototype.
 - Ordonancement méthodique des différentes étapes de travail.
 - Travail effectué avec dextérité.
- 5 Préparer des gabarits de production.
- Fabrication rigoureuse des gabarits selon les normes.
 - Calculs précis du métrage nécessaire en fonction du type de gabarit.
 - Classification ordonnée des différents gabarits.
 - Entreposage efficace des gabarits.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Confectionner une pièce en tricot.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- À partir d'une idée personnelle ou suggérée.
- À l'occasion d'une commande précise et bien définie.
- À partir de ressources documentaires et techniques variées en français et en anglais.
- À l'aide de logiciels spécialisés en textile; de l'équipement et du matériel appropriés.
- Dans un contexte de travail manuel et informatisé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Bien cerner le projet à exécuter.

- Détermination précise des caractéristiques et des spécifications de la pièce en fonction de la finalité du projet.
- Collecte appropriée de l'information nécessaire.
- Pertinence de l'information recueillie.

2 Concevoir la pièce en tricot.

- Manifestation de créativité dans la formulation d'idées.
- Utilisation efficace du matériel et des outils informatisés dans le dessin d'esquisses ou de motifs.
- Utilisation judicieuse des codes et des symboles d'assemblage dans la présentation des indications techniques.
- Respect judicieux des critères d'équilibre et d'harmonie chromatique.
- Composition équilibrée de la structure du tricot.

3 Préparer l'équipement.

- Choix judicieux des fibres selon la finalité de la demande.
- Sélection pertinente de l'équipement en fonction de la technique de tricot et des résultats attendus.
- Transposition minutieuse des données du concept sur l'outil choisi.
- Calculs précis en vue du montage du tricot.
- Montage méthodique du tricot sur l'outil choisi.
- Vérification minutieuse de l'état de l'équipement et de son fonctionnement.

- 4 Produire des échantillons calibrés ou des prototypes.
- Application méthodique de la technique de tricot.
 - Manipulation sécuritaire des outils et des matières premières.
 - Choix de l'échantillon ou du prototype en conformité avec le concept retenu et l'esthétique recherchée.
 - Ajustements pertinents en fonction du projet à exécuter.
 - Établissement précis de la méthode de tricot.
 - Archivage ordonné des échantillons calibrés ou des prototypes.
- 5 Tricoter la pièce.
- Montage méthodique de la maille sur le métier en conformité avec la pièce à tricoter.
 - Exécution soignée de la pièce à tricoter.
 - Adoption d'une posture de travail ergonomique.
 - Détection des bris et réparation minutieuse des outils.
 - Repérage et correction efficace des erreurs.
 - Efficacité dans l'exécution du travail.
- 6 Procéder à la finition de la pièce.
- Application appropriée des techniques de finition en fonction de l'usage et de l'entretien de la pièce.
 - Travail effectué avec dextérité.
 - Conformité de la finition avec les normes en vigueur.
 - Inscription détaillée du mode d'entretien et des usages recommandés.
- 7 Procéder à l'entretien de l'équipement et du local.
- Entretien sécuritaire de l'équipement et du local.
 - Disposition convenable des matériaux et de l'équipement.
 - Contrôle régulier des matériaux et de l'équipement disponible.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Teindre des fils et des tissus.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- À partir d'une commande claire et bien définie.
- Au moyen de colorants synthétiques.
- À partir des directives du fabricant.
- À l'aide de la documentation visuelle et écrite en français et anglais; d'un nuancier; du matériel, de l'équipement et de l'outillage appropriés.
- Dans un contexte de travail manuel et informatisé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier le projet à exécuter.

- Détermination précise des caractéristiques du mandat.
- Évaluation juste de la composition de la fibre ou du matériel à teindre.
- Choix judicieux des colorants, du procédé et du matériel de teinture.
- Recherche méthodique des différents fournisseurs.

2 Produire des échantillons.

- Exploration exhaustive et rigoureuse de couleurs par échantillonnage.
- Conformité de l'échantillon retenu avec la couleur cible.
- Codification exacte des formules de la palette d'échantillons.
- Manipulation sécuritaire des produits.

3 Nettoyer le matériel à teindre.

- Préparation minutieuse des fibres en écheveaux.
- Préparation précise de la quantité de solution de nettoyage en fonction du poids et des caractéristiques du matériel.
- Sélection appropriée du matériel de nettoyage.
- Application méthodique des règles de nettoyage.
- Manipulation sécuritaire des produits.

- 4 Préparer le bain de teinture.
- Préparation précise de la quantité de solution de colorant en fonction de la nature et du poids du tissu.
 - Choix approprié du matériel de teinture.
 - Manipulation sécuritaire des produits.
 - Exactitude dans la prise des mesures et des gestes.
- 5 Appliquer la méthode de teinture.
- Application précise de la méthode de teinture selon les normes en vigueur.
 - Vérification minutieuse de la conformité de la couleur du matériel avec l'échantillon témoin.
 - Application soignée des correctifs pertinents.
 - Manipulation sécuritaire des produits.
 - Évacuation sécuritaire des résidus du bain de teinture.
- 6 Procéder à l'entretien de l'équipement et du local.
- Entretien sécuritaire de l'équipement et du local.
 - Disposition sécuritaire des matériaux et de l'équipement.
 - Contrôle régulier des matériaux et de l'équipement disponible.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Assembler les composants d'une pièce en armure et en maille.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou avec l'aide de spécialistes.
- À partir d'une commande claire et bien définie.
- À l'aide de références variées et de documentation technique appropriée en français et en anglais; de l'équipement et du matériel appropriés.
- Dans un contexte de travail manuel et informatisé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Tailler les composants de la pièce.

- Choix judicieux du patron en fonction des mensurations ou des dimensions du produit, de la structure et de la texture du tissu.
- Sélection juste de l'équipement en fonction de la coupe des composants du patron.
- Vérification minutieuse de la présence de tous les composants du patron.
- Disposition économique des composants du patron sur le métrage.
- Solidification appropriée des valeurs de couture en vue de la coupe.
- Coupe soignée des composants de la pièce.

2 Coudre les composants de la pièce à la machine.

- Entoilage minutieux des différents composants de la pièce.
- Choix pertinent de l'équipement pour l'assemblage des composants de la pièce.
- Réunion judicieuse des composants en conformité avec les symboles d'assemblage.
- Couture soignée des composants de la pièce.
- Manipulation sécuritaire de l'équipement.
- Application efficace des techniques de repassage et de pressage dans l'assemblage des composants.
- Conformité de la finition avec les normes de fabrication des produits.

- 3 Vérifier la conformité de la pièce.
 - Vérification détaillée des normes de qualité à chacune des étapes de la fabrication.
 - Inscription précise des modes d'entretien et des usages recommandés.
 - Respect des normes d'étiquetage.

- 4 Procéder à l'entretien de l'équipement et du local.
 - Entretien sécuritaire de l'équipement et du local.
 - Disposition sécuritaire des matériaux et de l'équipement.
 - Contrôle régulier des matériaux et de l'équipement disponible.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Intégrer des éléments ornementaux dans une pièce textile.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou avec l'aide de spécialistes.
- À partir d'une demande précise.
- Dans un contexte de production d'objets en série limitée, d'une pièce unique ou d'une œuvre artistique.
- À l'aide de documentation visuelle en français et en anglais; d'échantillons et de matériaux traditionnels ou contemporains.
- Avec l'aide des nouvelles technologies.
- Dans un contexte de travail manuel et informatisé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Effectuer une recherche sur les éléments ornementaux.

- Choix pertinent des sources documentaires.
- Inventaire détaillé des principaux moyens d'expression et des techniques ornementales.
- Détermination complète des contraintes budgétaires, normatives et contractuelles et des possibilités d'exécution.
- Manifestation d'ouverture d'esprit.
- Archivage méthodique de la documentation sur les supports et les techniques répertoriés.

2 Préciser le concept.

- Découverte d'une quantité appréciable d'idées par association ou analogie.
- Émergence de dynamisme et d'équilibre dans la composition des esquisses.
- Utilisation efficace de l'espace.
- Création personnalisée d'harmonies chromatiques.
- Choix judicieux de la composition des éléments ornementaux en fonction de la pièce textile.
- Rendu réaliste des éléments ornementaux selon le choix effectué.
- Mise en relation pertinente du concept et des moyens d'exécution techniques.

- 3 Rassembler les matériaux.
 - Choix judicieux des matériaux en fonction de la technique utilisée et de l'esthétique recherchée.
 - Prise en considération de tous les éléments contribuant au coût de production.
 - Justification pertinente des choix.

- 4 Formuler des hypothèses de solution sous forme d'échantillons.
 - Organisation dynamique des éléments entre eux et dans l'espace.
 - Répartition équilibrée des couleurs, des textures et des volumes.
 - Choix judicieux des éléments ornementaux définitifs.
 - Compilation et archivage méthodiques des fiches techniques des échantillons.
 - Travail effectué avec dextérité.

- 5 Appliquer les éléments ornementaux sur la pièce.
 - Assemblage soigné des éléments ornementaux retenus.
 - Finition méticuleuse en conformité avec la nature et la fonction de l'ornement et l'esthétique recherchée.
 - Respect des normes de fabrication des produits.
 - Description précise des modes d'entretien et des usages recommandés.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Fabriquer un produit de série original.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou avec l'aide de spécialistes.
- À partir d'une demande bien définie.
- En vue d'un événement futur.
- À partir de ressources documentaires en français et en anglais et de techniques variées.
- À l'aide de l'équipement et du matériel appropriés et de logiciels appropriés;
- Avec l'aide d'une sous-traitante ou d'un sous-traitant.
- Dans un contexte de travail manuel ou informatisé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Définir les caractéristiques du produit de série à fabriquer.

- Détermination précise de la clientèle visée et des créneaux de marché.
- Analyse exhaustive des caractéristiques d'usage de l'objet.
- Prise en considération des produits concurrentiels.
- Prise en considération de la finalité du produit de série et de l'échéancier.
- Prise en considération des contraintes budgétaires, normatives et contractuelles relatives à la production de l'objet de série.
- Pertinence de l'information recueillie.

2 Préparer un dossier de recherche.

- Recherche documentaire diversifiée sur l'objet et le thème principal.
- Manifestation d'ouverture dans la recherche d'éléments.
- Choix judicieux de l'information recueillie.
- Mise en relation structurée des données recueillies.
- Archivage méthodique de l'information recueillie.

- 3 Préciser le concept.
- Utilisation créative des outils, des moyens d'expression et des supports dans l'exécution de croquis et d'esquisses.
 - Production abondante d'esquisses.
 - Organisation équilibrée et dynamique des formes.
 - Création judicieuse d'harmonies chromatiques.
 - Conformité des esquisses avec la nature du produit, sa fonction et l'esthétique recherchée.
 - Rendu probant des attributs du concept.
 - Choix approprié du concept.
- 4 Fabriquer le prototype.
- Calcul précis des quantités de matériaux à commander.
 - Préparation sécuritaire des outils et des matériaux.
 - Application méthodique des techniques de fabrication du prototype.
 - Conformité du prototype avec le concept retenu.
 - Raffinement juste du prototype selon sa nature, sa fonction et l'esthétique recherchée.
 - Vérification de la pertinence de fabriquer l'objet de série ou de faire appel à une sous-traitante ou un sous-traitant.
 - Organisation logique et efficace du travail.
- 5 Produire l'objet de série.
- Établissement rigoureux du devis compte tenu du volume de production prévu.
 - Confection sécuritaire de l'objet de série selon le devis modifié.
 - Travail effectué avec dextérité.
 - Contrôle précis de la qualité à chacune des étapes de la production selon les normes en vigueur.
 - Description des modes d'entretien pertinents selon les normes en vigueur.
 - Archivage méthodique des fiches techniques du prototype.
- 6 Contrôler la qualité de l'objet de série.
- Adéquation juste entre le concept retenu et le produit fini.
 - Justification de la démarche de production.
 - Utilisation juste de la terminologie propre aux moyens d'expression retenus.
 - Manifestation d'objectivité dans l'autocritique de son œuvre.
 - Manifestation de réceptivité aux réactions.

Code : 01KY

7 Procéder à l'entretien de l'équipement et du local.

- Entretien sécuritaire de l'équipement et du local.
- Disposition sécuritaire des matériaux et de l'équipement.
- Contrôle régulier des matériaux et de l'équipement disponible.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Créer une œuvre décorative ou d'expression artistique.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou avec l'aide de spécialistes de l'extérieur, s'il y a lieu.
- À partir d'une demande précise.
- En vue d'une exposition ou dans le contexte d'événements spéciaux.
- Pour une œuvre simple se limitant à des matériaux traditionnels ou contemporains.
- À l'aide de ressources documentaires en français et en anglais et de logiciels appropriés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Définir les caractéristiques de l'œuvre.

- Collecte judicieuse de tous les éléments nécessaires à la fabrication de l'œuvre selon le contexte.
- Appréciation juste des contraintes budgétaires, normatives et contractuelles inhérentes à la production de l'œuvre.
- Prise en considération des possibilités et des limites de l'atelier et de l'équipement.
- Recherche approfondie d'information sur une époque historique.
- Rédaction claire de l'information recueillie.

2 Préciser le concept idéologique et formel de l'œuvre.

- Exploration approfondie des différents sens rattachés à l'idée ou au concept.
- Manifestation d'ouverture dans la recherche d'éléments.
- Énonciation claire du thème de l'œuvre.
- Compilation documentaire diversifiée et efficace.
- Découverte abondante d'idées par l'intermédiaire des outils de créativité.
- Raffinement réaliste du concept selon le contexte.
- Validation appropriée du concept retenu.

- 3 Exploiter les caractéristiques des matériaux et le potentiel des techniques.
- Sélection judicieuse des matériaux en fonction de l'esthétique recherchée et des coûts de production.
 - Choix pertinent de l'équipement en fonction de la technique sélectionnée.
 - Préparation sécuritaire des matériaux.
 - Confection juste de l'échantillonnage selon le rendu souhaité.
 - Compilation et archivage méthodiques de l'échantillonnage et des fiches techniques.
- 4 Structurer le prototype.
- Utilisation méthodique des matériaux, de l'équipement et des moyens d'expression.
 - Conformité du prototype avec l'esthétique recherchée et les coûts de production.
 - Raffinement juste du prototype.
 - Vérification constante de la faisabilité.
 - Ajustement qualitatif et quantitatif du devis de production.
 - Communication efficace avec les personnes en cause.
- 5 Produire l'œuvre.
- Application méthodique d'une démarche de gestion de projet.
 - Résolution rapide des problèmes survenant en cours d'exécution.
 - Vérification pertinente des modifications apportées au plan de production.
 - Contrôle rigoureux de la qualité à toutes les étapes de la production.
 - Conformité de l'œuvre avec les normes de fabrication des produits.
 - Application judicieuse des normes de santé et de sécurité lors du processus de fabrication de la pièce.
- 6 Vérifier la qualité de l'œuvre.
- Manifestation d'objectivité dans l'autocritique de l'œuvre.
 - Adéquation juste entre le concept retenu et le travail accompli.
 - Justification de la démarche de gestion de projet.
 - Utilisation juste de la terminologie propre aux moyens d'expression.
 - Manifestation de réceptivité aux réactions.

Code : 01KZ

7 Procéder à l'entretien de l'équipement et du local.

- Entretien sécuritaire de l'équipement et du local.
- Disposition sécuritaire des matériaux et de l'équipement.
- Contrôle régulier des matériaux et de l'équipement disponible.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Créer une œuvre complexe en vue de la vendre.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou avec l'aide de spécialistes.
- À partir d'une idée personnelle; d'un événement particulier; de références et de documentation diversifiées en français et en anglais.
- Pour une œuvre faisant appel à des supports textiles variés ou empruntés à une autre discipline des métiers d'art.
- À l'aide de l'équipement et du matériel appropriés et de l'échantillonnage archivé.
- Dans un contexte de travail manuel ou informatisé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Analyser le créneau de marché desservi par les points de vente considérés.

- Prise en considération des besoins de la clientèle visée.
- Appréciation juste des comportements d'achat de la clientèle visée.
- Analyse juste des tendances en rapport avec l'œuvre souhaitée et l'esthétique recherchée.
- Inventaire réaliste des matériaux et de l'équipement.
- Définition précise des avantages comparatifs de l'œuvre par rapport aux produits concurrents.
- Estimation juste du volume de ventes potentiel.

- 2 Personnaliser la conception de l'œuvre.
- Définition précise de l'œuvre comme objet unique ou de série.
 - Recherche documentaire diversifiée sur un thème porteur.
 - Conception originale et personnalisée de l'œuvre tenant compte des données de l'étude de mise en marché.
 - Exécution qualitative et quantitative d'esquisses au moyen d'outils manuels ou informatisés variés.
 - Application appropriée de techniques de créativité.
 - Adéquation juste du concept formel avec la situation initiale.
 - Démonstration d'originalité dans la définition du concept.
 - Archivage méthodique des données recueillies.
- 3 Explorer les possibilités techniques de création effective de l'œuvre.
- Prise en considération des possibilités et des limites de l'atelier.
 - Utilisation efficace des documents et des ressources techniques.
 - Vérification objective de l'équipement et de ses possibilités.
 - Examen rigoureux et approfondi de la disponibilité des fibres.
 - Utilisation efficace des techniques d'exécution et des matériaux en fonction du concept et de l'esthétique recherchée.
 - Exploitation des possibilités visuelles et tactiles des matériaux.
 - Manifestation d'autonomie et d'adaptation aux situations évolutives.
 - Archivage méthodique des données recueillies.
- 4 Valider le concept retenu.
- Rendu clair du concept et de ses attributs au moyen de dessins ou d'une maquette.
 - Choix approprié des matériaux en fonction de l'esthétique, des supports utilisés et des normes de fabrication.
 - Estimation réaliste des coûts de matériel et de main-d'œuvre et des frais connexes.
 - Calendrier réaliste et complet de la logistique de production.
 - Manifestation de réceptivité aux commentaires.
 - Prise en considération des impondérables.

- 5 Appliquer le plan de production.
- Préparation sécuritaire de l'équipement.
 - Suivi rigoureux du plan de production.
 - Intégration cohérente des modifications apportées en cours de production.
 - Respect des échéanciers et des délais de livraison.
 - Contrôle rigoureux de la qualité à chacune des étapes.
 - Conformité de l'œuvre avec les normes de fabrication en vigueur.
 - Travail effectué avec autonomie.
 - Archivage méthodique des modifications apportées au devis original.
- 6 Contrôler la qualité de l'œuvre.
- Adéquation juste entre le concept retenu et l'œuvre.
 - Analyse esthétique et technique de l'œuvre.
 - Justification de la démarche de production.
 - Utilisation juste de la terminologie propre aux supports retenus.
 - Manifestation d'objectivité dans l'autocritique de l'œuvre.
- 7 Effectuer la mise en marché de l'œuvre.
- Démonstration judicieuse de la pertinence de l'œuvre compte tenu des besoins de la clientèle cible.
 - Utilisation appropriée d'outils de présentation visuelle.
 - Utilisation appropriée d'arguments de vente.
 - Établissement et confirmation claire des modalités de l'entente.
 - Rédaction claire du contrat de vente.
 - Manifestation d'entregent.
- 8 Procéder à l'entretien de l'équipement et du local.
- Entretien sécuritaire de l'équipement et du local.
 - Disposition sécuritaire des matériaux et de l'équipement.
 - Contrôle régulier des matériaux et de l'équipement disponible.

VOIE DE SPÉCIALISATION C, ÉBÉNISTERIE ARTISANALE

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser la fonction de travail.

Contexte de réalisation

- À l'occasion de rencontres professionnelles; de conférences sur la pratique du métier; de visites dans le milieu de travail et de recherches documentaires.
- À l'aide des outils de recherche appropriés.
- Avec l'aide de personnes ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Caractériser les fonctions de travail et les conditions d'exercice de la profession.

- Description adéquate des objectifs et des tâches liés aux principaux champs de pratique de la profession.
- Appréciation juste du contexte socio-économique et culturel, des conditions matérielles et techniques, ainsi que de l'encadrement juridique de la pratique de la profession.
- Recherche et analyse méthodiques de l'information.

2 Examiner les tâches liées à la profession.

- Description logique des principales étapes d'exécution des tâches.
- Appréciation juste de l'importance relative de chaque tâche.
- Recherche et analyse méthodiques de l'information.

3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exécution de ces tâches.

- Mise en relation des objectifs et des conditions de réalisation des tâches avec les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être essentiels.
- Appréciation juste des modes et des conditions d'apprentissage.
- Recherche et analyse méthodiques de l'information.

4 Préciser les attentes en regard de la pratique de la profession.

- Discussion critique des attentes en regard des tâches de la profession.
- Discussion critique des attentes en regard des conditions d'exercice de la profession.
- Discussion critique des attentes en regard des habiletés et des comportements nécessaires à l'exercice de la profession.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Établir des liens entre les matériaux ligneux et leur utilisation en ébénisterie.

Contexte de réalisation

- Dans différentes situations.
- À partir d'échantillons de bois d'ébénisterie variés et de produits dérivés du bois.
- À l'aide d'ouvrages de référence et d'instruments de mesure.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Apprécier le mouvement hygroscopique d'une pièce de bois massif.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Mesure précise de l'état hygroscopique de la pièce. • Mesure précise des dimensions de la pièce. • Estimation correcte de la direction et de l'ampleur du mouvement. • Utilisation correcte de la documentation technique. |
| <p>2 Apprécier la résistance mécanique d'une pièce de bois massif ou d'un matériau dérivé du bois.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance précise des forces appliquées. • Prise en considération du type d'appui de la pièce. • Prise en considération des caractéristiques du matériau. • Appréciation correcte de la direction et de l'ampleur de la déformation. |
| <p>3 Apprécier l'ouvrabilité d'une pièce de bois massif ou d'un matériau dérivé du bois.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des caractéristiques de la pièce de bois ou du matériau. • Anticipation correcte du comportement de la pièce de bois ou du matériau au sciage et au rabottage. • Détermination correcte de l'aptitude au cintrage. |
| <p>4 Apprécier le comportement chimique d'une pièce de bois massif ou d'un matériau dérivé du bois.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Anticipation correcte des effets de l'exposition de la pièce de bois ou du matériau à l'air et à la lumière. • Reconnaissance précise de la compatibilité de la pièce de bois ou du matériau avec les adhésifs et les produits de finition. • Reconnaissance précise de la toxicité du matériau. |

- 5 Sélectionner des matériaux pour un agencement.
- Reconnaissance correcte des caractéristiques de l'agencement.
 - Choix d'essences, de veinages et de couleurs appropriés à l'effet désiré.
 - Absence de caractéristiques indésirables.
- 6 Interpréter la description standardisée d'un matériau brut.
- Traduction correcte de la composition et de la structure.
 - Conversion correcte des dimensions nominales en dimensions réelles.
 - Prévion réaliste de l'aspect de surface.
 - Prévion des défauts possibles.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exécuter des dessins d'ébénisterie.

Contexte de réalisation

- Pour la conception, la fabrication et la présentation de différents types d'ouvrages.
- À partir de relevés, de croquis cotés et de maquettes.
- À l'aide de la documentation technique; d'instruments et de matériel de dessin et de matériel informatique et de logiciels.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Exécuter le plan sur règle d'un ouvrage à deux dimensions.

- Précision et clarté des dimensions reportées.
- Tracé précis des sections.
- Application correcte des conventions et des symboles.
- Information cohérente et suffisante.
- Utilisation précise des instruments et du matériel de dessin.

2 Exécuter l'épure d'un ouvrage en bois massif à trois dimensions.

- Exactitude des tracés.
- Disposition cohérente et claire des vues.
- Précision des tracés.
- Respect des conventions graphiques de tracé des épures.
- Utilisation précise des instruments et du matériel de dessin.

3 Exécuter les dessins cotés, à échelle réduite, d'un ouvrage fait de matériaux en feuilles.

- Choix approprié du format, des vues et de l'échelle.
- Mise en page appropriée.
- Exactitude des vues.
- Précision des tracés.
- Cotation correcte.
- Respect des conventions et des normes graphiques.
- Utilisation précise des instruments et du matériel de dessin.

- 4 Construire les dessins en perspective d'un ouvrage.
- Choix approprié du type de perspective en fonction des objectifs de représentation.
 - Choix judicieux du plan de projection et du point d'observation.
 - Application précise des méthodes de construction géométrique.
 - Utilisation précise des instruments et du matériel de dessin.
 - Rendu et présentation appropriés.
- 5 Développer les arêtes d'un ouvrage aux surfaces courbes.
- Détermination correcte des projections en fonction de l'ouvrage et de l'utilisation ultérieure du dessin.
 - Application précise des méthodes de construction géométrique.
 - Utilisation précise des instruments et du matériel de dessin.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Préparer, pour le façonnage, des bois massifs et des matériaux dérivés.

Contexte de réalisation

- Par le débitage, le dégauchissage et le rabotage.
- À partir de dessins d'atelier illustrant un ouvrage d'ébénisterie de matériaux bruts.
- À l'aide des instruments et du matériel de mesurage, calcul, marquage et traçage et d'outils manuels et de machines-outils portatives et fixes.
- Individuellement ou avec l'aide d'une autre personne.
- Avec de l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Établir les listes de débits et les plans de coupe.

- Justesse de l'interprétation des dessins d'atelier au regard des pièces et des matériaux.
- Évaluation juste des quantités de matériaux bruts.
- Ordonnement clair et logique de l'information écrite.
- Schématisation appropriée de la disposition des pièces dans les matériaux bruts.
- Souci de l'économie des matériaux dans la planification du débitage.

2 Préparer les bois massifs bruts et les matériaux en feuilles pour le débitage.

- Sélection judicieuse des matériaux en fonction des listes de débits et des plans de coupe.
- Vérification appropriée de l'état hygroscopique des bois massifs.
- Préparation appropriée des calibres.
- Utilisation appropriée du matériel de traçage.
- Respect des conventions de marquage des pièces.

3 Débiter les matériaux bruts.

- Aménagement fonctionnel de l'aire de travail.
- Vérification et préparation appropriées de l'outillage.
- Déroulement logique des opérations de débitage.
- Utilisation correcte de l'équipement.
- Entreposage approprié des matériaux débités.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

- 4 Redresser les bois massifs.
- Vérification et préparation appropriées de l'outillage.
 - Choix judicieux des faces à redresser.
 - Utilisation correcte de l'équipement.
 - Planéité et mise à l'équerre des faces redressées.
 - Qualité des surfaces.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
- 5 Fabriquer des panneaux en bois massif lamellé.
- Respect du procédé de fabrication.
 - Prise en considération du mouvement hygroscopique, de l'aspect du veinage et de l'orientation du fil pour la sélection, le débitage et l'appariement des pièces.
 - Ajustement précis des joints.
 - Utilisation correcte de l'outillage, des accessoires et des fournitures.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
- 6 Amener les pièces aux dimensions finies en vue du façonnage.
- Vérification et préparation appropriées de l'outillage.
 - Utilisation correcte de l'outillage.
 - Respect des listes de débits et des plans de coupe.
 - Respect des tolérances dimensionnelles.
 - Qualité des surfaces.
 - Marquage et entreposage appropriés des pièces.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
- 7 Procéder à l'établissement des pièces.
- Choix judicieux des parements.
 - Agencement harmonieux des veinages et des tons.
 - Respect des signes conventionnels.
- 8 Entretenir les machines-outils.
- Utilisation appropriée des manuels des fabricants.
 - Respect des techniques de vérification et d'entretien.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
 - Machines-outils fonctionnelles et sécuritaires.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exécuter des assemblages d'ébénisterie.

Contexte de réalisation

- À partir de croquis et de consignes portant sur des types d'assemblage; de bois massifs bruts et de matériaux dérivés.
- À l'aide de documentation technique; d'instruments de traçage, d'outils manuels et de machines-outils portatives et fixes; de fournitures et d'organes d'assemblage.
- Avec de l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Dimensionner un assemblage fixe permanent.

- Prise en considération de la fonction et du type d'assemblage.
- Respect des principes de dimensionnement et de disposition.
- Prise en considération du mouvement hygroscopique des matériaux.
- Présentation claire et précise de l'information.

2 Détailler des assemblages démontables et des assemblages mobiles.

- Choix d'un dispositif approprié aux matériaux ainsi qu'au rôle et à l'apparence de l'assemblage.
- Arrangement harmonieux des éléments du dispositif.
- Présentation claire et précise de l'information.

3 Préparer l'exécution d'assemblages.

- Détermination d'une séquence de façonnage logique.
- Sélection appropriée des outils, de l'équipement et des fournitures.
- Vérification et préparation appropriées de l'outillage.
- Tracés précis.
- Respect des conventions d'établissement et de traçage.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

- | | |
|--|---|
| 4 Façonner des assemblages de base pour des matériaux en feuilles et des bois massifs orientés de fil. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect rigoureux des tracés. • Ajustement précis des joints. • Utilisation appropriée de l'outillage, des accessoires et des fournitures. • Rigidité et solidité de l'assemblage. • Respect des règles de santé et de sécurité. |
| 5 Façonner des assemblages de base en bois de travers et en bois de bout. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect rigoureux des tracés. • Ajustement précis des joints. • Utilisation appropriée de l'outillage, des accessoires et des fournitures. • Rigidité et solidité de l'assemblage. • Respect des règles de santé et de sécurité. |
| 6 Préparer un dispositif de collage. | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination d'une séquence de collage logique. • Sélection judicieuse des outils de serrage en fonction de la forme de l'ouvrage. • Sélection d'un adhésif en fonction des conditions d'utilisation et des particularités de l'assemblage. • Préparation appropriée des cales de serrage. • Organisation fonctionnelle de l'aire de travail. • Dispositif fonctionnel. |
| 7 Exécuter des assemblages démontables et des assemblages mobiles. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect de la séquence de façonnage. • Justesse des joints. • Assemblage fonctionnel. • Précision du façonnage. • Utilisation appropriée de l'outillage, des accessoires et des fournitures. • Respect des règles de santé et de sécurité. |
| 8 Entretenir les machines-outils. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des manuels des fabricants. • Respect des techniques de vérification et d'entretien. • Respect des règles de santé et de sécurité. • Machines-outils fonctionnelles et sécuritaires. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer la finition de surfaces.

Contexte de réalisation

- Pour des ouvrages d'ébénisterie au fini prédéterminé.
- Dans un espace aménagé pour la finition.
- À partir d'ouvrages en bois massif et en matériaux dérivés et d'échantillons de finis.
- À l'aide de matériel, d'équipement et de produits de finition et de documentation technique.
- Avec de l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Sélectionner les produits et déterminer le procédé d'application.

- Prise en considération de la fonction de l'ouvrage et du type de fini recherché.
- Prise en considération des contraintes propres aux matériaux et à la forme de l'ouvrage.
- Choix d'un mode d'application approprié.
- Compatibilité chimique des produits.
- Détermination d'une séquence de travail logique.

2 Préparer l'aire de travail et le matériel.

- Organisation fonctionnelle et sécuritaire.
- Propreté du matériel servant à la préparation et à l'application des produits.
- Prise en considération des sources possibles de contamination des surfaces et des produits.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

3 Préparer les surfaces.

- Choix judicieux des techniques de travail en fonction du type de finition.
- Utilisation correcte du matériel et des produits.
- Qualité de la préparation des surfaces.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

4 Préparer les produits de finition.

- Justesse du dosage en fonction du mode d'application et des effets recherchés.
- Maintien de l'ordre et de la propreté.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Souci de l'économie des produits et du matériel.

- 5 Appliquer les produits de finition.
- Respect des techniques d'application.
 - Repérage et correction appropriés des imperfections.
 - Qualité du fini.
 - Obtention du fini recherché.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
- 6 Ranger et nettoyer l'aire de travail.
- Souci de la protection de la santé des personnes et de l'environnement.
 - Souci de l'économie des produits et du matériel.
 - Nettoyage minutieux de l'aire de travail et du matériel.
 - Disposition correcte des produits et du matériel usés.
 - Conservation et rangement sécuritaires des produits réutilisables ou non utilisés.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Cintrer des composants.

Contexte de réalisation

- À partir des dessins d'atelier et du devis d'un ouvrage; de bois massifs et de matériaux dérivés.
- À l'aide d'outils manuels et de machines-outils portatives et fixes et documentation technique.
- Avec de l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Interpréter les dessins d'atelier et le devis.

- Reconnaissance précise du rôle, de la position et de l'assemblage des composants.
- Situation précise du cintrage dans la séquence de production des composants.
- Reconnaissance précise de l'incidence des caractéristiques de l'ouvrage sur le cintrage.

2 Concevoir et fabriquer un calibre.

- Utilisation correcte des techniques de projection graphique.
- Configuration fonctionnelle du calibre.
- Choix judicieux du matériau en fonction de l'usage du calibre.
- Utilisation appropriée de l'outillage et des matériaux.
- Précision du contour.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

3 Concevoir et fabriquer un gabarit de toupillage.

- Choix judicieux de la technique de toupillage et de l'outillage en fonction des dimensions et de la forme du composant.
- Disposition fonctionnelle et sécuritaire des éléments du gabarit.
- Vérification et préparation appropriées de l'outillage.
- Construction robuste et soignée.
- Qualité des contours produits à l'aide du gabarit.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

- 4 Dégrossir, à la scie, une pièce galbée.
- Report précis des contours sur la pièce.
 - Vérification et préparation appropriées de l'outillage.
 - Déroulement logique des opérations.
 - Support fonctionnel et sécuritaire de la pièce durant le découpage.
 - Précision des contours.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
- 5 Concevoir et fabriquer un dispositif de cintrage sur moule.
- Détermination précise des composants du dispositif en fonction du type de pressage.
 - Vérification appropriée du fonctionnement et de la résistance du moule et des accessoires.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
- 6 Cintrer un composant sur moule.
- Conditionnement approprié des matériaux.
 - Disposition fonctionnelle de l'équipement et des produits.
 - Ajustement soigné du moule, des matériaux, des accessoires et du dispositif de pressage.
 - Précision et qualité technique du moulage.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Fabriquer des ornements d'ébénisterie.

Contexte de réalisation

- À partir des dessins d'atelier et du devis d'un ouvrage; de pièces de bois massifs, de matériaux de support et de matériaux de placage.
- À l'aide d'instruments de traçage; d'outils manuels et de machines-outils.
- Au moyen de produits spécialisés.
- Avec l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Interpréter les dessins d'atelier et le devis.

- Reconnaissance précise des composants de l'ouvrage et des matériaux.
- Détermination correcte des types d'ornements à exécuter.
- Définition correcte des motifs et reconnaissance précise de leur disposition.
- Mise en relation pertinente des types d'ornements et des techniques d'exécution.

2 Effectuer les tracés sur les pièces.

- Sélection des instruments et du matériel de traçage appropriés.
- Préparation des calibres appropriés.
- Application correcte des techniques de traçage.
- Respect des conventions de traçage.
- Respect rigoureux des dessins d'atelier et du devis.

3 Préparer l'outillage.

- Sélection des outils appropriés.
- Préparation soignée des accessoires.
- Vérification et préparation appropriées de l'outillage.
- Affûtage précis des outils de coupe manuels.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

4 Exécuter des chantournements, des moulures, des motifs tournés et des motifs sculptés.

- Respect des techniques d'exécution.
- Respect rigoureux des dessins d'atelier et du devis.
- Qualité des surfaces et des arêtes.
- Utilisation efficace de l'outillage, des accessoires et des matériaux.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

- 5 Appliquer des matériaux de placage.
- Respect rigoureux des dessins d'atelier et du devis.
 - Sélection, appariement et établissement appropriés des matériaux de placage.
 - Découpage et préparation appropriés des matériaux de placage.
 - Préparation soignée du support.
 - Préparation appropriée des outils et du matériel de pressage.
 - Respect de la technique d'encollage
 - Affleurement précis des bordures.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
- 6 Exécuter des frisages simples.
- Sélection appropriée des quartelles et des filets en fonction des caractéristiques du frilage à exécuter.
 - Appariement et numérotation précis des feuilles de placage.
 - Préparation soignée du support.
 - Assemblage méthodique et précis des éléments du motif.
 - Respect de la technique d'encollage.
 - Mise sous presse minutieuse et précise des éléments du frilage.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
- 7 Confectionner des marqueteries simples.
- Préparation minutieuse du dessin du motif.
 - Sélection minutieuse des placages en fonction de leurs essences et de leurs caractéristiques visuelles.
 - Application soignée des techniques de découpage, d'ombrage, d'incrustation, d'encollage, de remplissage des joints et de mise sous presse.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
- 8 Entretenir les machines-outils.
- Utilisation appropriée des manuels des fabricants.
 - Respect des techniques de vérification et d'entretien.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
 - Machines-outils fonctionnelles et sécuritaires.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Procéder à la mise au point conceptuelle et technique d'un ouvrage d'ébénisterie.

Contexte de réalisation

- Pour un ouvrage destiné à un usage donné.
- En référence à un contexte d'utilisation donné et à un contexte de fabrication donné.
- À l'aide de documentation technique et normative et de données sur les tendances stylistiques; d'instrument et de matériel de dessin; de matériel et d'outillage de fabrication de modèles et de maquettes.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Déterminer les critères de mise au point de l'ouvrage.

- Détermination précise des propriétés fonctionnelles et ergonomiques de l'ouvrage.
- Interprétation pertinente des valeurs symboliques et esthétiques se rapportant au contexte d'utilisation.
- Reconnaissance précise de l'envergure technique et budgétaire de l'ouvrage.
- Formulation claire et articulée des critères.

2 Formuler des solutions.

- Exploitation des techniques de créativité et de résolution de problèmes.
- Manifestation d'ouverture aux approches contemporaines.
- Recherche et analyse méthodiques de précédents.
- Variété des solutions envisagées.
- Exploitation judicieuse du langage visuel et des techniques de fabrication.
- Communication efficace des idées.

3 Mettre à l'essai une solution formelle.

- Exploitation efficace des moyens de représentation.
- Appréciation de la cohérence formelle de la solution.
- Prise en considération des critères de mise au point.
- Manifestation du sens critique.

- 4 Mettre à l'essai une solution fonctionnelle.
- Choix judicieux d'un mode de simulation fonctionnelle.
 - Appréciation de la solution au regard de l'usage, de l'ergonomie, de la santé et de la sécurité.
 - Appréciation du fonctionnement des différentes parties.
 - Prise en considération des critères de mise au point.
 - Manifestation du sens critique.
- 5 Mettre à l'essai une solution structurale.
- Exécution d'un modèle structural représentatif.
 - Appréciation de la solution au regard de la stabilité, de la rigidité et de la résistance mécanique.
 - Appréciation de la solution au regard du choix des matériaux, du dimensionnement et des modes d'assemblage.
 - Prise en considération des critères de mise au point.
 - Manifestation du sens critique.
- 6 Achever la conception.
- Harmonisation poussée des solutions d'ordre formel, fonctionnel et structural.
 - Respect des critères de mise au point.
 - Respect des normes ergonomiques.
 - Mise au point des détails.
 - Utilisation efficace de la documentation technique et des moyens de représentation.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Fabriquer un meuble galbé.

Contexte de réalisation

- À partir des dessins d'atelier et du devis d'un meuble composé surtout de pièces galbées; de bois massifs bruts et de matériaux dérivés.
- À l'aide de quincaillerie d'ameublement; de produits de finition et d'échantillons; d'instruments de traçage, d'outils manuels et de machines-outils portatives et fixes et de documentation technique.
- Avec l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier la fabrication.

- Justesse de l'interprétation des dessins d'atelier et du devis.
- Compilation complète des débits.
- Ordonnement logique des étapes de la fabrication.
- Description détaillée de la fabrication.
- Clarté et précision de l'information.

2 Préparer les matériaux pour le façonnage.

- Disposition judicieuse des pièces sur les matériaux bruts.
- Débitage précis des matériaux.
- Établissements soignés et traçage précis.
- Respect rigoureux de la compilation des débits.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

3 Exécuter les cintrages.

- Préparation soignée des accessoires.
- Respect des techniques de travail.
- Qualité de la facture des cintrages.
- Respect rigoureux des dessins d'atelier et du devis.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

- 4 Exécuter les assemblages.
- Respect de la séquence de façonnage.
 - Vérification et préparation appropriées de l'outillage.
 - Respect des techniques de travail.
 - Qualité de la facture des assemblages.
 - Respect rigoureux des dessins d'atelier et du devis.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
- 5 Assembler les bâtis.
- Dispositifs de collage appropriés.
 - Aplomb et mise à l'équerre des bâtis.
 - Solidité des bâtis.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
- 6 Monter et ajuster la ou les parties mobiles du meuble.
- Façonnage soigné des logements de la quincaillerie.
 - Précision du montage.
 - Respect rigoureux des dessins d'atelier et du devis.
 - Respect des tolérances d'ajustement des parties mobiles.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
- 7 Effectuer la finition du meuble.
- Préparation méticuleuse des surfaces.
 - Préparation et application correctes des enduits.
 - Qualité du fini.
 - Respect rigoureux des dessins d'atelier, du devis et des échantillons.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Fabriquer un meuble plaqué.

Contexte de réalisation

- À partir de dessins d'atelier et du devis d'un meuble orné de placages; de bois massifs bruts, de matériaux dérivés et de matériaux de placage.
- À l'aide de quincaillerie d'ameublement; de produits de finition et d'échantillons; d'instruments de traçage, d'outils manuels et de machines-outils et de documentation technique.
- Avec l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier la fabrication.

- Justesse de l'interprétation des dessins d'atelier et du devis.
- Compilation complète des débits.
- Description détaillée de la fabrication des bâtis et des opérations de placage.
- Ordonnement logique de l'ensemble des opérations de fabrication.
- Clarté et précision de l'information.

2 Produire les composants des bâtis.

- Sélection judicieuse et préparation correcte des matériaux.
- Vérification et préparation appropriées de l'outillage.
- Respect des techniques de débitage et de façonnage.
- Respect rigoureux des dessins d'atelier et du devis.
- Qualité de la facture.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

3 Confectionner les panneaux de placage.

- Sélection judicieuse des matériaux de placage.
- Préparation correcte des matériaux de placage bruts.
- Respect des techniques de travail.
- Qualité de l'appariement et des joints.
- Respect rigoureux des dessins d'atelier et du devis.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

- 4 Assembler les bâtis.
 - Dispositifs de collage appropriés.
 - Aplomb et mise à l'équerre des bâtis.
 - Solidité des bâtis.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.

- 5 Coller les éléments de placage sur les bâtis.
 - Préparation soignée des accessoires et des outils de pressage.
 - Conditionnement minutieux des surfaces de support et des éléments de placage.
 - Respect des techniques de travail.
 - Qualité du collage.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.

- 6 Monter et ajuster la ou les parties mobiles du meuble.
 - Façonnage précis des logements de la quincaillerie.
 - Précision du montage.
 - Respect rigoureux des dessins d'atelier et du devis.
 - Respect des tolérances d'ajustement des parties mobiles.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.

- 7 Effectuer la finition du meuble.
 - Préparation méticuleuse des surfaces.
 - Préparation et application correctes des enduits.
 - Qualité du fini.
 - Respect rigoureux des dessins d'atelier et du devis.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réparer un ouvrage d'ébénisterie fine.

Contexte de réalisation

- Dans des cas de dommages à un ouvrage d'ébénisterie fine ne nécessitant pas l'intervention d'une personne qualifiée en restauration.
- Pour la réparation de dommages à la structure, à l'ornementation ou au fini.
- À l'aide de documentation historique et technique; de matériaux, de fournitures et de produits; d'outils manuels, de machines-outils et de matériel de finition.
- Avec l'équipement de protection personnelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Rechercher les caractéristiques originelles de l'ouvrage.

- Examen méthodique de la structure, de l'ornementation et de la facture de l'ouvrage.
- Définition correcte des matériaux, des modes d'assemblage et du type de finition.
- Mise en relation plausible des observations et des données historiques.
- Prise en considération du lieu de fabrication et de l'époque.
- Utilisation appropriée de la documentation historique.

2 Constater les dommages.

- Constat précis de l'état de l'ouvrage.
- Établissement précis de la nature et de l'ampleur des dommages.
- Recherche méthodique des causes des dommages.
- Documentation détaillée des observations.
- Évaluation juste du degré de difficulté technique et de la faisabilité de l'intervention.

- 3 Préparer un devis de travail.
- Détermination précise des réparations à effectuer en fonction des dommages constatés.
 - Choix judicieux des techniques de réparation en fonction de la nature des dommages et des caractéristiques de l'ouvrage.
 - Description détaillée des réparations.
 - Détermination judicieuse des matériaux, des produits et des fournitures.
 - Estimation réaliste du temps de réparation.
- 4 Démonter l'ouvrage.
- Précision des repères de remontage.
 - Application d'une séquence et de techniques de démontage appropriées.
 - Constat précis de l'état des composants.
 - Utilisation correcte de l'outillage.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
- 5 Corriger les dommages à la structure, à l'ornementation ou aux surfaces.
- Respect rigoureux des caractéristiques originelles de l'ouvrage.
 - Respect des techniques de travail.
 - Composants et assemblages solides et fonctionnels.
 - Matériaux, veinages, couleurs, textures et finis soigneusement appareillés.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
- 6 Remonter l'ouvrage.
- Application d'une séquence et de techniques de montage appropriées.
 - Respect des repères.
 - Utilisation correcte de l'outillage.
 - Ouvrage solide, d'équerre, d'aplomb et fonctionnel.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir et fabriquer un ouvrage sur commande.

Contexte de réalisation

- En réponse au besoin exprimé par une cliente ou un client.
- À l'aide de données et de documentation touchant le design et la fabrication, l'ergonomie et les usages contractuels; de matériaux et de fournitures d'ébénisterie; d'instruments et de matériel de dessin; d'instruments de traçage, d'outils manuels et de machines-outils.
- Avec l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser la commande.

- Clarification appropriée des besoins et des attentes de la cliente ou du client.
- Professionnalisme dans le traitement de la commande.
- Relevé approprié de la configuration physique et des caractéristiques visuelles du contexte d'utilisation.
- Mise en relation pertinente des différents aspects de la commande.
- Appréciation juste de l'envergure technique et budgétaire de la commande.
- Traduction juste de la commande du point de vue des critères de mise au point de l'ouvrage.

2 Formuler des propositions.

- Exploitation des techniques de créativité et de résolution de problèmes.
- Propositions traduisant des approches conceptuelles variées.
- Respect des critères de mise au point.
- Utilisation judicieuse de la documentation.
- Utilisation efficace des moyens de représentation.

- | | |
|--|---|
| 3 Présenter les propositions à la cliente ou au client. | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination d'une stratégie de présentation appropriée. • Qualité de la présentation visuelle. • Explication complète et pertinente. • Qualité de l'expression orale. • Réceptivité aux critiques et aux remarques de la cliente ou du client. • Manifestation de professionnalisme. |
| 4 Parachever la conception. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des critiques et des remarques de la cliente ou du client. • Mise au point harmonieuse des caractéristiques fonctionnelles, formelles et structurales de l'ouvrage. • Intégration poussée des éléments. • Mise au point détaillée des aspects techniques. |
| 5 Planifier la production. | <ul style="list-style-type: none"> • Précision des dessins d'atelier, de l'étude de fabrication et des listes de débits. • Exploitation judicieuse des ressources techniques. • Adaptation créative du plan de production aux contraintes de fabrication. • Échéancier et budget réalistes. |
| 6 Préciser les conditions contractuelles. | <ul style="list-style-type: none"> • Description précise des biens et des services à fournir. • Détermination précise du montant du contrat et des modalités de paiement. • Détermination judicieuse des modalités de livraison de l'ouvrage. |
| 7 Fabriquer l'ouvrage. | <ul style="list-style-type: none"> • Application et adaptation judicieuse du plan de production. • Respect des techniques de travail. • Repérage et résolution appropriés des problèmes. • Contrôle rigoureux de la qualité de l'ouvrage. |
| 8 Préparer la remise de l'ouvrage à la cliente ou au client. | <ul style="list-style-type: none"> • Vérification minutieuse de l'état de l'ouvrage. • Planification judicieuse des moyens à mettre en œuvre pour la protection et le transport de l'ouvrage. • Rédaction d'explications claires et précises concernant l'usage et l'entretien de l'ouvrage. • Facturation précise et complète. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Créer un ouvrage artistique.

Contexte de réalisation

- À l'aide de données et de documentation touchant le design et l'ergonomie, la fabrication et la diffusion; d'instruments et de matériel de dessin; de matériaux, de produits et de fournitures d'ébénisterie; d'instruments et d'outillage d'ébénisterie.
- Avec l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Structurer une démarche.

- Prise en considération des facteurs personnels et situationnels susceptibles d'influer sur sa créativité.
- Formulation et poursuite d'une intention claire et personnelle.
- Progression du travail vers un degré croissant de définition de l'ouvrage.
- Préparation et exécution des opérations de fabrication appropriées à chaque phase d'avancement de l'ouvrage.
- Progression effective et soutenue.

2 Élaborer, dans l'ouvrage, une expression plastique.

- Exploitation des techniques de créativité.
- Exploitation des éléments et des principes du langage visuel.
- Traduction explicite et cohérente de l'intention dans la plastique de l'ouvrage.
- Positionnement de l'expression plastique élaborée au regard des tendances actuelles.

3 Parfaire la plastique, la fonctionnalité et la facture de l'ouvrage.

- Repérage des incohérences et des incompatibilités.
- Recherche et expérimentation créatives de solutions.
- Adaptation judicieuse des solutions plastiques et fonctionnelles aux contraintes techniques.
- Adéquation des solutions techniques à l'intention d'expression et aux fonctions de l'ouvrage.
- Qualité de la facture.

- 4 Considérer le rôle de l'ouvrage dans son cheminement professionnel.
- Critique cohérente de l'ouvrage au regard de l'esthétique, de la fonction et de la facture.
 - Appréciation de l'intention et des moyens de la démarche en regard du résultat obtenu et de l'expérience vécue.
 - Dégagement de pistes de poursuite pertinentes au regard de ses objectifs professionnels.
 - Énoncé articulé et pertinent de la démarche artistique concernant l'ouvrage.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Créer un ouvrage en vue d'une production en série limitée.

Contexte de réalisation

- À l'aide de données et de documentation touchant le design et l'ergonomie, la fabrication et la mise en marché; d'instruments et de matériel de dessin; de matériaux et de fournitures d'ébénisterie; d'instruments et d'outillage d'ébénisterie.
- Avec l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Définir le produit.

- Détermination précise des fonctions du produit.
- Détermination correcte de la clientèle cible.
- Détermination pertinente des attraits du produit pour la clientèle cible.
- Prise en considération des tendances du marché et des possibilités d'accès à des réseaux de distribution.
- Détermination d'objectifs réalistes quant aux prix de vente et de revient.

2 Donner forme à l'ouvrage.

- Définition précise des caractéristiques fonctionnelles, esthétiques et structurales.
- Traduction juste des caractéristiques du produit dans la forme de l'ouvrage.
- Représentation explicite de l'ouvrage.
- Prise en considération des exigences inhérentes à la production sérielle.
- Qualité de la conception.

3 Mettre au point le prototype.

- Recherche de la répétition des formes, des dimensions et des assemblages des composants.
- Recherche d'une intégration fonctionnelle des composants.
- Recherche de la simplicité dans les opérations de façonnage, de montage et de finition.
- Manifestation de débrouillardise et d'ingéniosité.

- 4 Évaluer la performance du prototype.
- Appréciation de l'aptitude du prototype à satisfaire aux exigences fonctionnelles, esthétiques et structurales du produit.
 - Appréciation de l'aptitude du prototype à satisfaire aux exigences de la production en série limitée.
 - Appréciation du prix de revient estimé compte tenu de l'objectif.

VOIE DE SPÉCIALISATION D, IMPRESSION TEXTILE

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser la fonction de travail.

Contexte de réalisation

- À l'occasion de colloques, séminaires ou autres rencontres professionnelles.
- À partir des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les micro-entreprises du secteur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.
- 2 Examiner les tâches et les opérations de la fonction de travail.
- 3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.
- 4 Distinguer le rôle et les responsabilités des différents spécialistes de l'impression textile.

- Pertinence de l'information recueillie.
- Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.
- Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale en impression textile.
- Reconnaissance juste des différents milieux de travail.
- Reconnaissance juste des différents cheminements de carrière en impression textile.
- Examen convenable des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.
- Détermination exacte de l'importance relative des tâches.
- Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail.
- Pertinence des liens établis entre les habiletés et comportements d'une part, et les différentes tâches de la fonction de travail, d'autre part.
- Reconnaissance des règles de l'éthique professionnelle.
- Différenciation correcte des rôles et responsabilités des créatrices et créateurs et des différents spécialistes de la production et de la commercialisation de produits en impression textile

- 5 Analyser l'influence du contexte de fabrication industrielle sur l'exercice de la profession.
- Examen sommaire du processus de fabrication industrielle.
 - Mise en relation des conditions de fabrication industrielle et de leur incidence sur les activités associées à la fonction de travail.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exploiter les caractéristiques des matières premières et des techniques d'impression en relation avec la fonction du produit.

Contexte de réalisation

- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- Pour la fabrication de produits en impression textile.
- À partir de matières premières (fibres, tissus, colorants, auxiliaires et produits chimiques).
- À l'aide de références sur les matières premières et les techniques d'impression textile; de l'équipement et de l'outillage appropriés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Caractériser les matières premières entrant dans la fabrication de produits en impression textile.
- 2 Déterminer les possibilités d'exploitation et de transformation des matières premières par des techniques d'impression.

- Observation précise et manipulation minutieuse des tissus.
- Mise en relation des caractéristiques des tissus, de leurs modes de fabrication et de leurs propriétés.
- Mise en relation des caractéristiques de colorants et d'auxiliaires et de leurs affinités avec différentes fibres.
- Mise en relation des caractéristiques de certains produits chimiques et de leurs effets sur des tissus et des colorants.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Détermination précise d'un objectif de recherche.
- Expérimentation approfondie des techniques d'impression.
- Exploration méthodique de nouvelles méthodes et combinaisons de matériaux.
- Analyse judicieuse des réactions des matières premières soumises à différents essais d'impression.
- Mise en évidence des principales causes des problèmes de compatibilité entre les éléments.
- Validation du potentiel d'exploitation et de transformation des matières premières.
- Archivage méthodique des fiches de recherche.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

- 3 Associer les matières premières et les techniques d'impression à la fonction du produit.
- Détermination juste des caractéristiques d'usage du produit.
 - Établissement juste de priorités pour ce qui est des solidités recherchées.
 - Respect des restrictions d'utilisation des matières premières liées à la fonction du produit.
 - Détermination juste de moyens techniques visant à transformer les matières premières en fonction des résultats recherchés.
- 4 Évaluer les possibilités d'adapter de nouveaux matériaux et moyens techniques à l'impression textile.
- Recherche continue d'information sur les nouveaux matériaux.
 - Évaluation juste de nouveaux moyens techniques.
 - Manifestation de créativité et d'ouverture à la nouveauté.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Procéder à la mise au point conceptuelle d'un produit en impression textile.

Contexte de réalisation

- À l'occasion d'une production personnelle ou d'un mandat précis et bien défini.
- À l'aide de nuanciers; de ressources documentaires variées; d'un ordinateur, de périphériques et de logiciels appropriés et du matériel de dessin usuel.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Préciser les caractéristiques du projet à exécuter.
- 2 Effectuer une recherche documentaire.
- 3 Produire des éléments visuels adaptés à la spécificité du produit.

- Détermination juste de l'échéancier, des contraintes budgétaires, de la fonction du produit et des caractéristiques de la clientèle cible.
- Analyse critique des produits similaires.
- Reconnaissance précise de l'ambiance à communiquer.
- Orientation préliminaire dans le choix des matériaux.
- Étude détaillée du sujet, du thème ou du contexte.
- Recherche diversifiée et méthodique.
- Manifestation de curiosité.
- Mise en relation structurée des données recueillies.
- Évaluation juste du potentiel de l'information recueillie.
- Vérification des droits d'auteur compte tenu des éléments visuels sélectionnés.
- Sélection pertinente des orientations conceptuelles.
- Production abondante de croquis, d'esquisses et d'harmonies de couleurs.
- Manifestation de créativité.

- 4 Préciser le concept.
- Sélection et organisation appropriées des éléments visuels.
 - Évaluation critique du potentiel des éléments visuels retenus.
 - Intégration harmonieuse des éléments.
 - Exécution soignée des maquettes de présentation du concept.
 - Choix harmonieux de couleurs expressives.
 - Estimation préliminaire des coûts de production.
- 5 Présenter le concept.
- Établissement d'une stratégie de présentation.
 - Manifestation d'objectivité dans la présentation du concept.
 - Communication claire du concept.
 - Manifestation de réceptivité aux réactions.
 - Justification pertinente des choix et des décisions.
 - Manifestation d'un esprit critique.
- 6 Achever le concept.
- Utilisation créatrice des commentaires formulés.
 - Adaptation pertinente de l'échelle des motifs et des principes de composition et d'harmonie des couleurs.
 - Manifestation de créativité.
 - Mise au point d'un concept pertinent et opérationnel répondant de façon originale au problème posé.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exploiter le potentiel des nouvelles technologies en impression textile.

Contexte de réalisation

- À l'occasion d'une recherche de conception.
- Dans le contexte de la visualisation d'un imprimé avant sa production.
- Pour la mise au point de colorations.
- Pour l'exécution d'étapes techniques rattachées à la séparation de couleurs et à la préparation de positifs.
- À l'aide d'ordinateurs et de périphériques appropriés et de logiciels spécialisés en impression textile.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser le potentiel graphique de logiciels spécialisés et de matériel informatique.

- Examen complet des fonctions des logiciels et du matériel.
- Reconnaissance juste des possibilités de mise au point de concepts formels par infographie.
- Reconnaissance juste des modes graphiques vectoriels et point par point.
- Considération objective de l'effet de l'appropriation d'images.
- Recherche d'informations continue.

2 Produire des images et des motifs textiles virtuels.

- Utilisation optimale des outils numériques.
- Exploration judicieuse de différentes possibilités picturales.
- Recherche exhaustive de modes de répétition des motifs.
- Choix pertinent des formats de capture et de sauvegarde des fichiers.
- Caractérisation correcte du moniteur et de l'imprimante.
- Concordance optimale des couleurs.
- Exécution soignée du montage de présentation numérique.
- Manifestation de créativité.
- Manifestation d'un langage graphique personnalisé.

- 3 Explorer des colorations numériques.
- Précision du nombre limite de couleurs d'impression.
 - Recherche inventive d'harmonies de couleurs.
 - Évaluation juste du contraste simultané.
 - Prise en considération de la symbolique des couleurs.
 - Présence d'harmonie et d'équilibre chromatique.
- 4 Explorer les possibilités de séparation de couleurs numériques.
- Expérimentation approfondie du matériel et de logiciels pour la séparation de couleurs.
 - Prise en considération des contraintes propres aux possibilités du matériel informatique et aux techniques d'impression textile.
 - Détermination précise de critères techniques visant les séparations de couleurs numériques.
 - Choix judicieux de la technique de séparation de couleurs en fonction de la technique d'impression textile.
 - Comparaison juste des avantages et des inconvénients des possibilités de séparation de couleurs numériques.
- 5 Évaluer les possibilités de transposition d'images numériques dans des techniques d'impression.
- Prise en considération des limites des différentes techniques d'impression textile.
 - Analyse juste des modes graphiques.
 - Choix judicieux de la technique de séparation de couleurs.
 - Évaluation juste de la transposition des caractéristiques de l'image numérique relativement à une impression sur tissu.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Négocier l'achat et la vente de produits et services en impression textile.

Contexte de réalisation

- En vue de l'approvisionnement dans le contexte d'une production en impression textile.
- En vue de la commercialisation de ses produits dans une boutique, une galerie d'art ou un salon pour le commerce de gros ou de détail.
- À partir de données budgétaires; des objectifs et des besoins de sa micro-entreprise.
- À l'aide du matériel de présentation approprié et de ressources humaines spécialisées.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Déterminer les éléments à négocier.

- Clarification précise de ses besoins en produits et services.
- Distanciation juste par rapport à son produit et ses services.
- Distinction précise des éléments négociables et non négociables.
- Établissement de priorités entre les éléments.

2 Proposer les conditions d'une entente.

- Réalisme des propositions.
- Exposé clair et concis.

3 Présenter l'argumentaire.

- Démonstration d'empathie et d'ouverture d'esprit.
- Prise en considération des objections formulées.
- Évaluation posée et juste des conséquences possibles sur la relation à long terme entre les deux parties.
- Présentation claire et efficace.
- Justification appropriée de son point de vue.

4 Évaluer la contre-proposition.

- Écoute attentive du point de vue de l'autre partie.
- Analyse détaillée des éléments de la contre-proposition.
- Respect des priorités établies.
- Évaluation juste et globale de la valeur de l'offre.

5 Conclure l'entente.

- Récapitulation exhaustive des conditions négociées.
- Conclusion conforme à l'entente.
- Manifestation de professionnalisme et de respect envers la cliente ou le client ou le fournisseur.
- Satisfaction des deux parties.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exécuter des dessins textiles et des colorations.

Contexte de réalisation

- En vue d'une adaptation subséquente à différents contextes d'impression.
- À partir d'une idée personnelle ou d'une commande et de ressources documentaires variées.
- À l'aide du matériel de dessin approprié (papier, tissu et colorants); d'outils infographiques et de logiciels appropriés; de nuanciers; de cahiers de tendances thématiques et de couleurs.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préciser le projet à exécuter.

- Prise en considération des éléments importants du projet.
- Analyse critique du caractère et de la nature du projet dans son contexte.
- Analyse critique de pistes de travail.
- Pertinence de l'information recueillie.
- Évaluation correcte des facteurs d'éthique.

2 Produire des esquisses.

- Utilisation créative des outils, moyens d'expression et supports.
- Recherche d'idées novatrices.
- Exploration étoffée des possibilités graphiques.
- Présence d'équilibre et de dynamisme dans l'organisation des formes.
- Présence d'harmonie et d'équilibre chromatique.
- Recherche inventive de textures et de motifs.
- Manifestation d'un langage visuel personnalisé.
- Évaluation critériée des esquisses.
- Sélection judicieuse des esquisses.

3 Adapter les éléments graphiques des esquisses aux contraintes techniques de l'impression textile.

- Exploration diversifiée de modes de répétition et d'échelles.
- Choix approprié d'un mode de répétition et d'échelles.
- Détermination précise des dimensions des rapports du dessin.
- Organisation exacte des éléments de l'esquisse en fonction de la répétition.
- Détermination précise du nombre de couleurs d'impression selon la technique envisagée.

- 4 Produire la maquette.
- Reproduction fidèle des couleurs, des textures et des motifs du dessin.
 - Exactitude des dimensions de rapport des motifs.
 - Exploration de multiples variantes chromatiques.
 - Représentation précise de multiples harmonies de couleurs.
 - Montage soigné de présentation de la maquette.
 - Évaluation de la conformité de la maquette par rapport au mandat.
 - Utilisation judicieuse du matériel informatique.
- 5 Séparer les couleurs en fonction de la technique d'impression.
- Détermination précise de la technique d'impression.
 - Report précis de chaque couleur de la maquette sur le support approprié.
 - Détermination et tracé exact du contour de chaque couleur en fonction de la séquence d'impression et du type de tissu et de colorant.
 - Exploitation optimale du matériel informatique.
 - Vérification rigoureuse de l'opacité des tracés, de la justesse des rapports et de la superposition des couleurs.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Teindre des tissus.

Contexte de réalisation

- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- Dans le contexte d'une production pour la maison, le vêtement ou la scène.
- Pour une teinture d'unisson, en dégradé et par réserve mécanique et pâteuse.
- En vue d'une impression colorée ou d'un enlèvement subséquent.
- À partir d'une idée personnelle ou d'une commande; de colorants et de supports naturels et synthétiques et d'une couleur cible.
- À l'aide de nuanciers de bain; du matériel et de l'équipement appropriés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser le projet à exécuter.

- Étude complète et pertinente des éléments clés du projet.
- Évaluation juste de l'efficacité et de la disponibilité du matériel.
- Détermination précise de la nature des fibres du tissu et de la couleur cible.
- Choix judicieux de la famille et du type de colorant en fonction des solidités recherchées.
- Établissement précis des critères de teinture d'unisson, en dégradé ou par réserve.

2 Mettre au point la recette de la couleur cible.

- Exploration exhaustive et rigoureuse de couleurs par échantillonnage.
- Conformité de l'échantillon retenu avec la couleur cible.
- Rédaction et archivage méthodique des fiches techniques pour l'ensemble des échantillons produits.
- Évaluation de la pertinence de l'utilisation d'une base de données pour l'archivage.
- Manipulation sécuritaire des produits.

- 3 Préparer le bain de teinture et le tissu.
 - Calcul précis des composantes du bain en fonction du poids du tissu à teindre et de la fiche technique sélectionnée.
 - Précision de la pesée, de la mesure et des ajustements des composantes du bain.
 - Préparation appropriée du tissu.
 - Manipulation sécuritaire des produits.

- 4 Appliquer la marche à suivre pour le bain.
 - Application méthodique et précise de la marche à suivre pour le bain.
 - Vérification minutieuse de la conformité de la couleur du tissu avec l'échantillon retenu.
 - Application des correctifs pertinents.
 - Manipulation sécuritaire des produits.
 - Évacuation responsable et appropriée des résidus de bain.

- 5 Procéder à la finition.
 - Sélection appropriée des techniques de finition selon le mandat établi.
 - Application soignée de la technique de finition.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire du matériel d'impression.

Contexte de réalisation

- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- En fonction de différentes techniques d'impression.
- À partir d'une idée personnelle ou d'une commande; de dessins et de ressources documentaires variés; d'une maquette sur papier et de séparations de couleurs.
- À l'aide de matériaux et d'outils manuels ou infographiques appropriés et de main-d'œuvre spécialisée, s'il y a lieu.
- Individuellement ou avec l'aide d'assistantes ou d'assistants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier et coordonner la fabrication du matériel.

- Analyse et précision de ses besoins en fonction de critères ergonomiques et budgétaires et du type de production.
- Exécution d'un croquis, d'un schéma ou d'un dessin détaillé du matériel à fabriquer.
- Présentation claire des exigences du projet à exécuter.
- Choix judicieux de la sous-traitante ou du sous-traitant.
- Vérification de la conformité du travail avec les critères établis.

2 Produire un pochoir ou une planche d'impression.

- Choix des outils et des matériaux appropriés.
- Recherche inventive de textures et de motifs.
- Utilisation créative des techniques de fabrication, moyens d'expression et supports.
- Transposition précise du dessin sur le matériau.
- Précision du tracé et de la coupe.
- Finition appropriée des surfaces.

- 3 Produire un cadre plat.
- Transposition précise du dessin sur le positif.
 - Utilisation créative des techniques de fabrication, moyens d'expression et tamis.
 - Choix pertinent du calibre du tamis d'impression.
 - Vérification minutieuse de la tension du tamis.
 - Enduction soignée du tamis.
 - Choix judicieux du temps d'exposition.
 - Dégagement minutieux du tamis.
- 4 Mettre à l'essai et ajuster le matériel d'impression.
- Préparation correcte des colorants et des supports.
 - Justesse du positionnement du motif sur l'outil d'impression.
 - Justesse du positionnement des motifs placés et répétitifs sur la table d'impression.
 - Impression minutieuse de l'essai.
 - Justesse des modifications ou des ajustements apportés.
 - Conformité de l'imprimé avec la maquette ou l'intention exprimée.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir et confectionner des métrages par impression.

Contexte de réalisation

- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- Dans le contexte de l'impression directe par réserve ou par enlèvement de colorants et de produits chimiques au cadre plat.
- Dans le contexte d'une production pour la maison, le vêtement ou la scène.
- À partir d'une idée personnelle ou d'une commande.
- Avec l'aide d'assistantes ou d'assistants.
- À l'aide de nuanciers pour pâtes d'impression; d'échantillons de supports textiles et de colorants appropriés; de l'équipement et de l'outillage appropriés; du matériel infographique et de logiciels appropriés; de la documentation visuelle et écrite appropriée.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Préciser les caractéristiques du métrage à confectionner.
- 2 Mettre le concept au point en fonction de la technique d'impression au cadre plat.

- Prise en considération de l'utilisation du métrage, du contexte budgétaire et de l'échéancier.
- Choix approprié des tissus et des colorants.
- Manifestation de discernement et d'ouverture aux possibilités des matériaux et de la technique.
- Pertinence de l'information recueillie.
- Analyse approfondie du concept et des caractéristiques des matériaux.
- Mise en relation pertinente du concept et des moyens techniques.
- Expérimentation et intégration de nouveaux matériaux.
- Manifestation d'un style personnalisé.
- Transformation précise du concept en dessins textiles.
- Démonstration de flexibilité et d'ouverture.

- 3 Produire le prototype.
- Sélection appropriée du dessin textile.
 - Exécution minutieuse des dessins positifs.
 - Préparation minutieuse et sécuritaire des cadres d'impression.
 - Préparation sécuritaire et ajustement précis de la viscosité des pâtes d'impression.
 - Ajustement précis de l'équipement servant à la répétition et à l'emboîtement du dessin.
 - Impression minutieuse du prototype.
 - Intégration cohérente des éléments imprévus liés au processus créatif et aux caractéristiques des matériaux.
 - Examen détaillé et complet du chevauchement des couleurs.
 - Fixation minutieuse du prototype.
- 4 Évaluer le prototype.
- Vérification de la conformité du prototype au dessin textile et aux caractéristiques privilégiées.
 - Repérage rapide des défauts d'impression et des correctifs à apporter.
 - Ajustement et adaptation des motifs et des couleurs en fonction des corrections à apporter.
 - Évaluation objective de l'esthétisme du motif, de l'échelle et des couleurs.
 - Communication efficace avec les personnes en cause.
 - Archivage méthodique des fiches techniques et du prototype final.
- 5 Imprimer le métrage.
- Établissement rigoureux d'un plan de production adapté au volume de production voulu.
 - Préparation et vérification de la conformité des matériaux et des outils d'impression par rapport au prototype final.
 - Impression soignée du métrage.
 - Adoption d'une posture de travail correcte.
 - Dépistage rapide et résolution de problèmes d'impression spécifique de production.
 - Fixation appropriée des colorants.
 - Élimination complète des auxiliaires d'impression par un lavage rigoureux.
 - Disposition responsable et appropriée des résidus de pâte d'impression.

6 Procéder à la finition du métrage.

- Choix et application corrects des finis et des enduits en fonction de l'usage du métrage.
- Conformité de la finition aux normes en vigueur.
- Clarification précise des modes d'entretien et des usages recommandés.
- Disposition responsable et appropriée des produits de finition.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir et confectionner des objets en tissu imprimé.

Contexte de réalisation

- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- Dans le contexte de la teinture, de l'enlèvement et de l'impression de tissus par application directe, impression directe et réserve.
- Dans le contexte de la production destinée à une foire ou à un salon grand public ou encore à la vente en boutique ou à la scène.
- À partir d'une idée personnelle ou d'une commande.
- Avec l'aide d'assistantes ou d'assistants et de ressources externes, s'il y a lieu.
- À l'aide d'échantillons de supports textiles appropriés; de matières premières variées, de l'équipement et de l'outillage appropriés; du matériel infographique et de logiciels appropriés; de la documentation visuelle et écrite appropriée.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préciser les caractéristiques des objets à confectionner.

- Analyse approfondie des caractéristiques d'usage des objets.
- Détermination précise de la clientèle cible et des créneaux de marché.
- Définition exacte de l'atmosphère ou du thème à communiquer.
- Prise en considération des produits concurrents.
- Pertinence de l'information recueillie.

2 Mettre au point les concepts formels des objets.

- Recherche abondante de formes en 2D et 3D.
- Conception d'harmonies de couleurs.
- Prise en considération des caractéristiques des tissus envisagés pour la production.
- Analyse judicieuse des possibilités d'impression du tissu au mètre ou par positionnement de motifs en fonction de la forme de l'objet.
- Manifestation d'un langage visuel personnalisé.

- 3 Exécuter les patrons et les plans de coupe des objets à confectionner.
- Évaluation de la pertinence de faire le travail soi-même ou de faire exécuter les patrons.
 - Mise en relation des effets recherchés et des possibilités de création des patrons des objets.
 - Transposition minutieuse des caractéristiques des concepts formels sur les patrons.
 - Comparaison des avantages et des inconvénients des possibilités de disposition des pièces des patrons sur les tissus.
- 4 Produire les prototypes des objets.
- Choix approprié des techniques d'impression.
 - Préparation minutieuse et sécuritaire des matériaux et des outils d'impression.
 - Impression et finition minutieuse des tissus.
 - Coupe et couture soignées des prototypes selon les patrons.
 - Intégration cohérente des éléments imprévus liés au processus créatif et aux caractéristiques des matériaux.
 - Ajustement pertinent aux prototypes.
 - Évaluation constante de la faisabilité.
 - Conformité des prototypes finaux avec les concepts formels des objets.
 - Compilation et archivage méthodique des fiches techniques des prototypes.
 - Évacuation responsable et appropriée des résidus de pâte d'impression.
- 5 Procéder à la production des objets.
- Établissement précis d'un plan adapté au volume de production fixé.
 - Évaluation juste des quantités de matières premières à commander.
 - Préparation et vérification de la conformité des matériaux et des outils par rapport aux prototypes.
 - Impression minutieuse des tissus au mètre ou à la pièce.
 - Choix et application corrects des finis et des enduits en fonction de l'usage des tissus.
 - Évaluation de la pertinence de coudre soi-même les pièces de tissu ou de faire coudre l'ensemble des objets.
 - Couture et assemblage appropriés et soignés des objets.
- 6 Assurer la conformité des objets avec les normes en vigueur.
- Conformité de la finition aux normes en vigueur.
 - Clarification précise des modes d'entretien et des usages recommandés.
 - Conformité des objets avec les normes d'étiquetage en vigueur.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Créer une œuvre artistique en impression textile.

Contexte de réalisation

- En vue d'une exposition ou de l'intégration à un élément d'architecture ou dans le contexte d'événements spéciaux.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- Dans le contexte de l'exécution d'une œuvre unique ou sérielle par les techniques d'application directe, de réserve et de bain de teinture et l'impression directe au cadre plat ou à la planche.
- À partir d'une idée personnelle.
- Avec l'aide de personnes-ressources s'il y a lieu.
- À l'aide de l'équipement et du matériel appropriés; de références variées et de documentation technique appropriée; de nuanciers pour bain et pâtes d'impression.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Mettre au point une argumentation personnelle.

- Prise en considération du contexte d'intervention.
- Recherche documentaire diversifiée sur un thème principal.
- Exécution d'esquisses abondantes et variées à la main ou au moyen de l'infographie.
- Démonstration d'originalité et de spontanéité.

2 Explorer les possibilités techniques d'exécution de l'œuvre.

- Prise en considération de l'équipement disponible, des possibilités d'approvisionnement en matières premières, du contexte budgétaire et de l'échéancier.
- Mise en relation des techniques d'exécution possibles, des matériaux et de l'argument énoncé.
- Manifestation d'adaptation aux situations évolutives.
- Choix préliminaire des techniques d'impression.

- 3 Achever et valider le concept formel.
- Mise au point d'images expressives du concept en 2D ou 3D.
 - Exploitation des caractéristiques expressives des matériaux.
 - Choix approprié des matériaux en fonction des critères établis pour l'œuvre.
 - Intégration harmonieuse des matériaux, des techniques d'exécution et du message.
 - Communication claire des intentions et de la nature particulière de l'œuvre dans son contexte.
 - Adéquation du concept formel avec le contexte.
 - Justification pertinente des choix techniques et artistiques.
- 4 Produire l'œuvre d'expression.
- Préparation minutieuse et sécuritaire des matériaux et de l'équipement.
 - Application correcte des techniques d'impression.
 - Intégration cohérente des éléments imprévus liés au processus créatif et aux caractéristiques des matériaux.
 - Manifestation de créativité et de dextérité.
 - Archivage méthodique des étapes d'exécution.
 - Évacuation responsable et appropriée des résidus de fabrication.
- 5 Évaluer l'œuvre.
- Manifestation d'objectivité dans l'autocritique de son œuvre.
 - Adéquation entre l'argumentation de départ et le travail accompli.
 - Justification verbale et écrite de la démarche créative.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Constituer des collections d'objets et de tissus imprimés.

Contexte de réalisation

- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- Dans le contexte de la teinture, de l'enlèvement et de l'impression de tissus par application directe, impression directe et réserve.
- Dans le contexte de la production d'une série de tissus et d'objets destinée à la vente ou à la participation à une foire ou à un salon de gros ou de détail ou à la scène.
- À partir d'une idée personnelle ou d'une commande.
- Avec la collaboration de créatrices ou créateurs associés, d'assistantes ou d'assistants et de personnes-ressources de l'extérieur, s'il y a lieu.
- À l'aide d'échantillons de supports textiles appropriés; de matières premières variées ainsi que de l'équipement et de l'outillage appropriés; du matériel infographique et de logiciels appropriés; de la documentation visuelle et écrite appropriée.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Préciser les caractéristiques des groupes de la collection à constituer.

- Analyse approfondie de l'atmosphère à communiquer, des thèmes et des tendances de la mode, dans le contexte de la maison ou de la scène.
- Détermination précise de la clientèle cible et des créneaux de marché.
- Prise en considération des produits concurrents.
- Pertinence de l'information recueillie.

- 2 Mettre au point les concepts formels des groupes de la collection.
- Recherche abondante de formes en 2D et 3D.
 - Établissement d'harmonies de couleurs.
 - Prise en considération des caractéristiques des tissus envisagés pour la production.
 - Analyse judicieuse des possibilités d'impression du tissu au mètre ou par positionnement de motifs.
 - Coordination et harmonisation des échelles, textures, couleurs, formes et motifs des tissus et des objets de la collection.
 - Manifestation d'un langage visuel personnalisé.
- 3 Fabriquer les prototypes des tissus et des objets de la collection.
- Choix approprié des techniques d'impression.
 - Préparation minutieuse et sécuritaire des matériaux et des outils d'impression.
 - Impression et finition minutieuse des tissus.
 - Évacuation responsable et appropriée des résidus d'impression.
 - Confection exacte des patrons et des plans de coupe des objets.
 - Coupe et couture soignées des objets.
 - Intégration cohérente des éléments imprévus liés au processus créatif et aux caractéristiques des matériaux.
 - Ajustements pertinents aux prototypes.
 - Évaluation constante de la faisabilité.
 - Vérification minutieuse de la coordination et de l'harmonisation des prototypes pour les groupes de la collection.
 - Compilation et archivage méthodique de l'ensemble des fiches techniques des prototypes de la collection.
- 4 Évaluer la possibilité de faire confectionner des accessoires complémentaires sur des supports autres que le textile.
- Communication claire des intentions et des éléments visuels des accessoires composant la collection.
 - Manifestation de flexibilité et d'ouverture aux possibilités de confection des accessoires.
 - Prise en considération des contraintes liées aux caractéristiques des autres supports pour assurer la coordination de la collection.
 - Pertinence de la mise en production des accessoires.
 - Choix judicieux de la sous-traitante ou du sous-traitant.
 - Conformité des accessoires aux critères établis.

- 5 Présenter la collection.
- Planification et préparation correctes de la présentation.
 - Rédaction d'un contenu argumentaire approprié.
 - Présentation judicieuse des possibilités d'agencement des tissus et des objets de la collection.
 - Démonstration de la pertinence de la collection au regard des critères établis.
 - Prise en considération des réactions de la clientèle cible.
 - Pertinence des changements à apporter à la collection.
 - Rigueur dans la prise des commandes de la collection.
- 6 Procéder à la production de la collection.
- Établissement précis d'un plan de production adapté au volume des commandes.
 - Évaluation juste des quantités de matières premières à commander.
 - Préparation et vérification de la conformité des matières premières et des outils d'impression par rapport aux prototypes.
 - Impression minutieuse des tissus au mètre ou à la pièce.
 - Choix et application corrects des finis et des enduits en fonction de l'usage des tissus.
 - Couture et assemblage soignés des objets de la collection.
- 7 Assurer la conformité des tissus et des objets avec les normes existantes.
- Conformité de la finition aux normes en vigueur.
 - Clarification précise des modes d'entretien et des usages recommandés.
 - Conformité des objets avec les normes d'étiquetage en vigueur.

VOIE DE SPÉCIALISATION E, JOAILLERIE

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser la fonction de travail.

Contexte de réalisation

- À l'aide de documents d'information récents et pertinents.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.

- Pertinence de l'information recueillie.
- Description complète des caractéristiques particulières au métier de joaillière ou de joaillier.
- Explication juste et précise de l'ensemble des conditions d'exercice du métier.
- Analyse judicieuse des possibilités et exigences concernant la pratique entrepreneuriale en joaillerie.

2 Examiner le profil des tâches.

- Description complète des tâches et des opérations du métier de joaillière ou de joaillier.
- Description précise du processus de travail.
- Établissement exact des liens entre les tâches et les opérations de chacune des étapes du processus de travail.

3 Examiner le profil des compétences requises.

- Définition précise des compétences requises.
- Explication juste des savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à chacune des compétences.
- Évaluation concrète de ses capacités compte tenu des compétences requises.

4 Situer le métier en rapport avec le marché du travail.

- Définition précise et concrète des principales caractéristiques du marché de la bijouterie-joaillerie.
- Estimation juste des possibilités de travail dans le domaine de la bijouterie-joaillerie.
- Établissement de liens judicieux entre les exigences du métier, ses capacités et les possibilités du marché du travail.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Établir des liens entre les caractéristiques des métaux et des pierres et leur utilisation en joaillerie.

Contexte de réalisation

- À l'aide de manuels de référence et de la terminologie appropriée.
- À l'occasion d'une rencontre avec une cliente ou un client.
- Dans le respect des lois sur les métaux précieux.
- Avec l'aide de personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser les caractéristiques du bijou à fabriquer.

- Définition claire de la fonction du bijou.
- Description précise de l'ensemble des caractéristiques du bijou.
- Détermination juste des différentes possibilités de fabrication.

2 Sélectionner les métaux en fonction de leurs caractéristiques et de leurs propriétés.

- Description précise des caractéristiques et des propriétés des métaux.
- Classification exacte des métaux par famille.
- Détermination juste des effets de la transformation des métaux en alliages.
- Choix judicieux du métal en fonction des caractéristiques de l'objet à fabriquer.

3 Choisir les pierres en fonction de leurs caractéristiques et de leurs propriétés.

- Description précise des caractéristiques et propriétés des principales variétés de gemmes.
- Classification par famille juste des principales variétés de gemmes.
- Choix judicieux des pierres en fonction du bijou à fabriquer.

4 Choisir les spécialistes en fonction des services désirés.

- Détermination précise des différents spécialistes dans le domaine des pierres.
- Description des services en fonction de la spécialité de chacun.
- Pertinence des critères de sélection des spécialistes en fonction de la qualité des services.

- 5 Évaluer la pertinence du choix des métaux en fonction de celui des pierres.
- Établissement juste des critères de sélection des métaux en fonction de leur propriétés physiques.
 - Établissement juste des critères de sélection des métaux en fonction de leurs propriétés chimiques.
 - Détermination précise des répercussions du métal choisi compte tenu de la pierre utilisée.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exploiter les techniques de construction et d'assemblage dans la fabrication de bijoux.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan de travail.
- À l'aide de matières premières; d'outils et de matériel appropriés et de la terminologie appropriée.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Couler des lingots.

- Évaluation précise des dimensions nécessaires.
- Calcul précis du poids selon les dimensions.
- Application correcte de la technique de lingotage.
- Utilisation correcte de l'outillage.

2 Transformer mécaniquement des lingots.

- Application correcte de la technique de transformation d'un lingot par laminage.
- Application correcte de la technique de transformation d'un lingot par tréfilage.
- Mesurage ponctuel et précis en cours d'opération.
- Application ponctuelle du recuit en cours d'opération.
- Utilisation correcte de l'outillage, du matériel et des instruments de mesure.

3 Séparer des éléments.

- Traçage conforme aux indications du plan de travail.
- Sciage précis et conforme aux lignes de traçage.
- Limage soigné des éléments sciés.
- Perçage conforme aux indications du plan de travail.
- Fraisage conforme aux indications du plan de travail
- Maîtrise des techniques de traçage, de sciage, de limage, de perçage et de fraisage.
- Utilisation correcte des outils et de l'équipement.

- 4 Mettre des éléments en forme par pliage.
- Maîtrise des techniques de pliage à l'aide de pinces, de mandrins et de gabarits.
 - Pliage conforme aux indications du plan de travail.
 - Application ponctuelle du recuit en cours d'opération.
 - Utilisation correcte des outils et de l'équipement.
- 5 Assembler des éléments.
- Maîtrise des techniques de soudage et de rivetage.
 - Assemblage soigné d'éléments par soudure.
 - Dosage juste de la quantité de soudure en fonction de la nature du travail.
 - Assemblage soigné d'éléments par rivetage.
 - Régularité du rivetage.
 - Utilisation correcte des outils et de l'équipement.
- 6 Polir et aviver des bijoux.
- Émerisage parfait des surfaces en traits croisés.
 - Maîtrise de la technique de polissage sur différentes surfaces.
 - Application correcte de la technique de nettoyage des pièces après polissage.
 - Maîtrise de la technique d'avivage sur différentes surfaces.
 - Application correcte de la technique de nettoyage des pièces après avivage.
 - Utilisation correcte des produits, des outils et de l'équipement.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Diriger un atelier de joaillerie.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'un plan d'aménagement; des outils et de l'équipement nécessaires.
- En relation avec les différents spécialistes et avec la clientèle.
- Dans le respect des règles et normes en vigueur; des règles de santé et de sécurité et de l'éthique professionnelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Aménager l'espace de travail.

- Interprétation exacte des plans de l'atelier.
- Planification judicieuse de l'aménagement de l'atelier.
- Respect des règlements régissant l'aménagement d'un atelier.
- Respect des normes de santé et de sécurité au travail.

2 Entretenir les outils et l'équipement.

- Application minutieuse du programme d'entretien des outils et de l'équipement.
- Détermination précise des anomalies.
- Application exacte des procédures de réparation mineure.
- Utilisation sécuritaire des produits d'entretien, des outils et de l'équipement.
- Information relative aux problèmes majeurs transmise à la bonne personne.

3 Gérer les ressources humaines.

- Planification appropriée des besoins en ressources humaines.
- Sélection judicieuse des personnes nécessaires.
- Gestion appropriée du rendement des ressources humaines.
- Utilisation des principes de gestion et de communication favorisant l'établissement d'un climat de confiance.

- 4 Gérer les stocks.
- Application des principes fondamentaux d'une saine gestion des stocks.
 - Utilisation appropriée des techniques de négociation avec les fournisseurs.
 - Respect des règles d'utilisation des produits chimiques.
 - Respect des règles d'entreposage des produits chimiques.
- 5 Rédiger des contrats de vente et de consignation.
- Description détaillée de la compréhension du mandat.
 - Description détaillée des produits et des services offerts.
 - Établissement détaillé des coûts et de l'échéancier.
 - Application rigoureuse des règles relatives aux droits d'auteur.
 - Respect des règles de la communication écrite.
- 6 Gérer le service à la clientèle.
- Utilisation correcte des techniques de communication.
 - Application conforme des méthodes de gestion de la qualité du service à la clientèle.
 - Application appropriée des techniques de vente.
 - Utilisation appropriée des techniques de négociation.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exécuter des dessins de présentation de bijoux.

Contexte de réalisation

- À l'occasion d'une rencontre avec une cliente ou un client ou dans le contexte d'un concours.
- À l'aide de matériel de dessin et de supports.
- Dans le respect des normes et conventions d'usage en dessin.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Clarifier le concept ou l'idée en fonction de la demande.

- Détermination précise des principales caractéristiques du bijou à dessiner.
- Justesse de l'interprétation de la demande.
- Formulation claire et précise de la demande.

2 Effectuer une recherche formelle.

- Développement poussé de l'idée au moyen de croquis et d'esquisses.
- Utilisation appropriée de la technique de représentation par croquis et esquisses.
- Traduction juste des caractéristiques de l'idée ou du concept dans les croquis et esquisses.

3 Interpréter graphiquement l'idée retenue.

- Application méthodique de la technique de dessin par projection orthogonale.
- Application méthodique de la technique de dessin en perspective.
- Application appropriée des techniques de dessin aux instruments, à main levée et à l'aide de logiciels spécialisés.
- Conformité de l'interprétation graphique avec l'idée retenue.

4 Représenter les attributs physiques des matières premières.

- Utilisation appropriée des différents supports.
- Interprétation cohérente des jeux d'ombre et de lumière.
- Conformité du rendu de la matière première dans le traitement du dessin.

5 Présenter le dessin pour validation.

- Application minutieuse des règles de présentation d'un dessin.
- Respect de la qualité technique des dessins de présentation.
- Conclusion d'une entente finale répondant à la demande.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir et fabriquer des bijoux à l'aide des techniques de mise en forme.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan de travail.
- À l'aide de manuels de référence; de matières premières; d'outils et de matériel appropriés.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Effectuer une recherche formelle.

- Clarté de l'idée représentée par des croquis ou maquettes.
- Nombre de croquis ou de maquettes suffisant pour montrer l'évolution de l'idée.
- Concordance entre les exigences de la commande et l'idée proposée.

2 Valider la faisabilité technique de l'idée retenue.

- Analyse détaillée des principales caractéristiques du bijou.
- Analyse précise des liens entre les caractéristiques du bijou et le métal choisi.
- Analyse précise des liens entre les caractéristiques du bijou et la technique de travail choisie.
- Démonstration appropriée de la compatibilité entre les caractéristiques du bijou, le métal choisi et la technique de fabrication.

3 Préparer les métaux.

- Calcul précis des dimensions désirées.
- Calcul précis du poids du métal en fonction des dimensions.
- Application correcte de la technique de lingotage.
- Application correcte des techniques de laminage et de tréfilage.
- Utilisation correcte des produits, des outils et du matériel.

- 4 Fabriquer un élément de bijou par emboutissage.
- Calcul précis de la rétraction des éléments.
 - Établissement des liens entre l'épaisseur des plaques de métal, les propriétés, les dimensions de l'élément et la nature du bijou.
 - Utilisation correcte des matrices d'acier et des marteaux.
 - Application conforme de la technique d'emboutissage.
 - Contrôle ponctuel de la régularité de l'épaisseur du métal en cours d'opération.
 - Application ponctuelle du recuit.
 - Conformité de l'élément embouti aux spécifications du plan de travail.
- 5 Fabriquer un élément de bijou par repoussage.
- Choix judicieux du support compte tenu de la forme déterminée.
 - Établissement des liens entre l'épaisseur des plaques de métal, les propriétés, la nature du support et le volume recherché.
 - Utilisation correcte des différentes matrices et des marteaux.
 - Application ponctuelle du recuit.
 - Conformité de l'élément repoussé aux spécifications du plan de travail.
- 6 Fabriquer un élément de bijou par forgeage.
- Utilisation correcte des marteaux et des supports.
 - Application conforme des techniques de forgeage, selon les formes désirées et les métaux utilisés.
 - Application ponctuelle du recuit.
 - Conformité de l'élément forgé aux caractéristiques du plan de travail.
- 7 Assembler le bijou et procéder à la finition.
- Maîtrise des techniques d'assemblage.
 - Maîtrise des techniques de finition.
 - Application conforme du traitement de surface approprié.
 - Conformité aux normes de qualité de fabrication d'un bijou.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir et fabriquer des bijoux à l'aide de la technique dite à la cire perdue.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan de travail.
- À l'aide de manuels de référence; de matières premières; d'outils et de matériel appropriés.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Effectuer une recherche formelle.

- Clarté de l'idée représentée par des croquis ou des maquettes.
- Nombre de croquis ou de maquettes suffisant pour montrer l'évolution de l'idée.
- Concordance entre les exigences de la commande et l'idée proposée.

2 Valider la faisabilité technique de l'idée retenue.

- Analyse détaillée des principales caractéristiques du bijou.
- Analyse précise des liens entre les caractéristiques du bijou et le métal choisi.
- Analyse précise des liens entre les caractéristiques du bijou et la technique de travail choisie.
- Démonstration appropriée de la compatibilité entre les caractéristiques du bijou, le métal choisi et la technique de fabrication.

3 Sculpter un bijou en cire.

- Choix judicieux du type de cire.
- Prise en considération du phénomène de rétraction.
- Traçage précis du modèle sur le bloc de cire.
- Application méthodique de la technique de sculpture du modèle.
- Maîtrise de la technique d'évidage.
- Évaluation précise de la quantité de métal nécessaire.
- Installation conforme de la tige de coulée.
- Utilisation correcte de la matière première, des outils et du matériel.

- 4 Modeler un bijou en cire.
- Choix judicieux du type de cire.
 - Prise en considération du phénomène de rétraction.
 - Application méthodique de la technique de modelage.
 - Maîtrise de la technique d'évidage.
 - Évaluation précise de la quantité de métal nécessaire.
 - Installation conforme de la tige de coulée.
 - Utilisation correcte de la matière première, des outils et du matériel.
- 5 Mettre en plâtre le modèle en cire.
- Application conforme de la technique de mise en plâtre.
 - Détermination précise de la température et de la durée d'enfournement.
 - Application méthodique de l'enfournement dans le respect des temps et durée de cuisson.
 - Utilisation conforme des produits, des outils et du matériel.
- 6 Couler le métal.
- Description précise des différentes techniques de coulage.
 - Application sécuritaire de la technique de coulage par force centrifuge.
 - Application sécuritaire de la technique de coulage par gravité.
 - Utilisation correcte des produits, des outils et du matériel de coulée.
 - Application conforme de la technique de démoulage.
- 7 Procéder à la finition du bijou.
- Application conforme des techniques de limage et d'émerisage.
 - Application conforme du traitement de surface approprié.
 - Application méthodique des techniques de polissage et d'avivage.
 - Application soignée des techniques de nettoyage final.
 - Utilisation correcte des produits, des outils et du matériel.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Fabriquer des sertissures et sertir des pierres.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan de travail.
- À l'aide de matières premières; d'outils appropriés; de la terminologie appropriée et de manuels de référence.
- À l'occasion d'une rencontre avec une cliente ou un client.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Choisir le type de sertissure.

- Description précise des différents types de sertissure.
- Choix pertinent du métal précieux en fonction de la pierre à sertir.
- Choix pertinent de la sertissure en fonction de la taille de la pierre.
- Choix pertinent de la sertissure en fonction de la nature du bijou.

2 Fabriquer la sertissure.

- Application méthodique des différentes techniques de fabrication de sertissure.
- Intégration pertinente de la sertissure dans le bijou.
- Choix judicieux du type d'assise.
- Ajustement rigoureux de l'assise à la taille de la pierre.
- Qualité d'exécution parfaite de la sertissure et de l'assise.
- Utilisation correcte des outils et de l'équipement.

3 Sertir la pierre.

- Application méthodique des différentes techniques de sertissage.
- Fabrication et modification appropriée d'outils de sertissage.
- Application méthodique des techniques de fixation du bijou pour faciliter l'exécution du sertissage.
- Utilisation correcte des outils et de l'équipement.

- 4 Procéder à la finition du sertissage.
- Détermination des caractéristiques particulières de la pierre.
 - Application méthodique des techniques de finition.
 - Application méthodique des techniques de nettoyage.
 - Utilisation correcte des produits, des outils et de l'équipement.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exécuter des traitements de surface sur des bijoux.

Contexte de réalisation

- À l'aide de manuels de référence et de la terminologie appropriée.
- À l'occasion d'une rencontre avec une cliente ou un client.
- À l'aide de matières premières; d'outils, de produits et de matériel.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité et de l'environnement.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Expérimenter des traitements de surface.

- Classification exhaustive des différents traitements de surface.
- Documentation méthodique des procédés utilisés.
- Validation systématique des résultats techniques et esthétiques obtenus.
- Manipulation sécuritaire des produits, des outils et de l'équipement.

2 Choisir le traitement de surface approprié au bijou.

- Détermination précise des caractéristiques du bijou.
- Concordance entre le traitement de surface et la nature du bijou.
- Concordance entre les caractéristiques du métal et le type de traitement de surface proposé.

3 Préparer les composantes servant à texturer le métal.

- Détermination juste de l'ensemble des produits et procédés.
- Manipulation sécuritaire des produits chimiques.
- Application conforme de la méthode de préparation choisie.
- Utilisation correcte des outils et de l'équipement.

4 Appliquer la technique de traitement de surface choisie.

- Description précise de chacune des étapes d'exécution des différents traitements de surface.
- Utilisation correcte de la technique choisie.
- Intégration esthétique du traitement de surface.
- Utilisation correcte des produits, des outils et de l'équipement.

- 5 Contrôler la qualité technique du traitement de surface.
- Repérage systématique des défauts.
 - Ajustements et correctifs appropriés.
 - Rendu probant de l'aspect esthétique.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Fabriquer et intégrer des articulations.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan de travail.
- À l'aide de matières premières; d'outils appropriés; de la terminologie appropriée et de manuels de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Choisir le type d'articulation.

- Choix pertinent de la direction du mouvement requis.
- Choix approprié aux exigences fonctionnelles.
- Pertinence esthétique de l'articulation choisie.

2 Préparer les métaux.

- Évaluation précise des dimensions.
- Calcul précis du poids en rapport avec les dimensions et la densité du métal.
- Application rigoureuse de la technique de fabrication.
- Utilisation appropriée des outils et de l'équipement.

3 Préparer les éléments nécessaires.

- Application méthodique des techniques de préparation des éléments.
- Respect rigoureux des dimensions établies.
- Utilisation correcte des outils et de l'équipement.

4 Assembler les éléments.

- Ajustement précis des éléments.
- Application méthodique des techniques d'assemblage des articulations.
- Minutie d'exécution de l'assemblage des éléments.
- Utilisation correcte des outils et de l'équipement.

5 Vérifier le fonctionnement des articulations.

- Repérage systématique des dysfonctionnements.
- Ajustements et correctifs appropriés.
- Rendu probant de l'aspect technique et esthétique.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Fabriquer et intégrer des apprêts et des fermoirs.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan de travail.
- À l'aide de matières premières; d'outils appropriés; de la terminologie appropriée et de manuels de référence.
- À l'occasion d'une rencontre avec une cliente ou un client.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Choisir le type d'apprêt et de fermoir approprié.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination précise des caractéristiques des différents apprêts. • Détermination précise des caractéristiques des différents fermoirs. • Choix judicieux des dimensions de l'apprêt en fonction du bijou. • Choix judicieux des dimensions du fermoir en fonction du bijou. |
| <p>2 Préparer les métaux.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation précise des dimensions nécessaires. • Calcul précis du poids compte tenu des dimensions. • Application méthodique de la technique de lingotage. • Utilisation correcte des outils et de l'équipement. |
| <p>3 Préparer les éléments nécessaires.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Application méthodique des techniques de préparation des éléments. • Respect rigoureux des dimensions établies. • Utilisation correcte des outils et de l'équipement. |
| <p>4 Assembler les éléments.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Ajustement précis des éléments. • Application méthodique des techniques d'assemblage des apprêts et des fermoirs. • Minutie d'exécution de l'assemblage des éléments. • Utilisation correcte des outils et de l'équipement. |
| <p>5 Vérifier le fonctionnement des mécanismes.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Repérage systématique des dysfonctionnements. • Ajustements et correctifs appropriés. • Rendu probant de l'aspect technique et esthétique. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Reproduire des bijoux.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'outils et d'équipement appropriés et de manuels de référence.
- À l'occasion de la production d'une série.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Choisir la technique de reproduction.

- Détermination claire des caractéristiques du bijou à reproduire.
- Détermination claire des avantages et des limites de chacune des techniques de reproduction.
- Justification claire du choix de la technique de reproduction.
- Détermination précise du nombre de bijou à reproduire.

2 Préparer les composants.

- Détermination juste de l'ensemble des produits et procédés.
- Application conforme de la méthode de préparation choisie.
- Utilisation correcte des produits, des outils et de l'équipement.

3 Fabriquer l'outil de reproduction.

- Application méthodique des différentes techniques de fabrication d'outils de reproduction.
- Conformité de l'outil aux caractéristiques établies.
- Utilisation correcte du matériel et de l'équipement de fabrication des outils de reproduction.

4 Valider la fabrication de l'outil de reproduction.

- Repérage systématique des défauts.
- Application des correctifs appropriés.
- Rendu probant de l'aspect technique.

5 Fabriquer le nombre de modèle nécessaire.

- Détermination précise de la quantité de métal nécessaire.
- Application méthodique des différentes techniques de fabrication.
- Utilisation correcte des outils et de l'équipement.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réparer des bijoux.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'outils appropriés et de manuels de référence.
- En relation avec la cliente ou le client.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser le bris.

- Détermination claire des caractéristiques du bijou à réparer.
- Détermination juste des matières premières.
- Choix judicieux de la technique de réparation.

2 Analyser la complexité et la faisabilité de la réparation.

- Évaluation éclairée de la complexité de la réparation.
- Évaluation éclairée de la faisabilité de la réparation.
- Évaluation éclairée des risques d'endommagement du bijou lors de la réparation.
- Pertinence de la justification de l'acceptation ou du refus de procéder à la réparation.

3 Évaluer les coûts.

- Estimation juste du temps de travail.
- Estimation juste du coût des matières premières.
- Présentation du devis pour acceptation.

4 Effectuer la réparation voulue.

- Application minutieuse des différentes techniques de réparation.
- Respect intégrale du style du bijou.
- Conformité de la réparation aux exigences.
- Utilisation correcte des outils et de l'équipement.

5 Valider la qualité de la réparation.

- Examen minutieux des résultats obtenus.
- Application des correctifs nécessaires.
- Rendu probant des aspects technique et esthétique.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir et fabriquer des bijoux en série limitée.

Contexte de réalisation

- Dans l'optique d'une distribution dans différents points de vente.
- À partir d'une commande.
- À l'aide de matières premières et d'outils et d'équipement appropriés.
- Dans le respect du budget établi pour les coûts des matières premières et du temps de travail; des règles de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser les tendances du marché.

- Détermination précise des points de vente.
- Détermination précise des caractéristiques du marché.
- Détermination précise des prix de détail.

2 Effectuer la recherche formelle.

- Clarté de l'idée représentée par des croquis ou des maquettes.
- Nombre de croquis ou de maquettes suffisant pour montrer l'évolution de l'idée.
- Concordance entre les exigences du marché et l'idée proposée.

3 Fabriquer les prototypes.

- Application méthodique des techniques de fabrication du prototype.
- Validation rigoureuse de la faisabilité technique.
- Validation rigoureuse de la qualité esthétique.

4 Planifier la production de la série limitée.

- Détermination précise du nombre d'exemplaires à fabriquer.
- Établissement précis des coûts de production.
- Établissement précis de l'échéancier de production.
- Aménagement efficient de l'atelier de travail.
- Approvisionnement juste en matières premières, matériaux et produits.

5 Reproduire les prototypes.

- Respect des étapes de travail relativement aux différentes séquences.
- Fabrication méthodique des outils de reproduction.
- Reproduction conforme du modèle.
- Résolution efficace de problèmes en cours de travail.
- Évaluation juste de la qualité du produit.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Créer et fabriquer une pièce unique.

Contexte de réalisation

- Dans le contexte d'un concours et d'une exposition.
- Dans le respect du thème imposé, s'il y a lieu.
- Dans le contexte d'une commande.
- À l'aide de matières premières; d'outils et d'équipements appropriés.
- Dans le respect du budget établi pour les coûts des matières premières et du temps de travail; des règles de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser l'opportunité de fabriquer une pièce unique.

- Évaluation précise du contexte de diffusion.
- Évaluation juste de la faisabilité de la pièce compte tenu des habiletés personnelles.
- Estimation réaliste des coûts de production d'une pièce unique.
- Détermination des avantages et des inconvénients de fabriquer une pièce unique.

2 Procéder à la poursuite de la recherche.

- Application méthodique des techniques de créativité propres à la découverte d'idées.
- Poursuite approfondie de la recherche par des croquis ou des maquettes.
- Intégration pertinente de l'expression personnelle.
- Validation de l'idée ou du concept retenu compte tenu de la faisabilité technique du projet.
- Représentation claire de l'idée ou du concept par un dessin ou une maquette.

3 Planifier la production d'une pièce unique.

- Établissement précis des coûts de production.
- Établissement précis de l'échéancier de production.
- Aménagement efficient de l'atelier de travail.
- Approvisionnement juste en matières premières et produits.

- 4 Fabriquer la pièce unique.
- Respect des étapes de travail relativement aux différentes séquences.
 - Fabrication méthodique et appliquée de la pièce selon les techniques de travail choisies.
 - Résolution efficace de problèmes en cours de travail.
 - Planification adéquate des contrats de sous-traitance.
 - Évaluation juste de la qualité de la pièce unique.
- 5 Mettre au point le dossier de présentation.
- Rédaction appliquée de la description de recherche.
 - Structuration appropriée du curriculum vitæ.
 - Présentation soignée des dessins.
 - Conformité de la présentation des photographies ou des diapositives.
 - Présentation impeccable de la pièce unique dans un coffret approprié.

VOIE DE SPÉCIALISATION F, LUTHERIE

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser la fonction de travail.

Contexte de réalisation

- À l'occasion de colloques, séminaires ou autres rencontres professionnelles.
- À partir des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises et les établissements du secteur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.
- 2 Examiner les tâches et les opérations de la fonction de travail.
- 3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.

- Pertinence de l'information recueillie.
- Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.
- Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale en lutherie.
- Reconnaissance juste des différents milieux de travail.
- Reconnaissance juste des différents cheminements de carrière en lutherie.
- Examen convenable des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.
- Détermination exacte de l'importance relative des tâches.
- Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail.
- Pertinence des liens établis entre les habiletés et comportements d'une part, et les différentes tâches de la fonction de travail, d'autre part.
- Reconnaissance des règles de l'éthique professionnelle.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Façonner des bois massifs, des matériaux dérivés du bois et des matériaux connexes.

Contexte de réalisation

- À partir de bois massifs, de matériaux dérivés du bois et de matériaux connexes et d'un plan de travail.
- À l'aide d'outils ou de machines-outils et de la documentation pertinente.
- Avec l'aide de personnes ressources
- Dans un local spacieux, éclairé, aéré et muni d'un système approprié d'aspiration des poussières.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier le travail de façonnage.

- Interprétation précise du plan de travail.
- Choix des matériaux en fonction de leur utilisation.
- Choix approprié des techniques de façonnage.
- Choix judicieux des outils et machines-outils.
- Calcul exact des quantités de matériaux.
- Aménagement fonctionnel et ergonomique des espaces de travail.

2 Préparer les matériaux.

- Précision des mesures de traçage des matériaux.
- Nettoyage approprié des matériaux.
- Débitage approprié des matériaux en vue du façonnage.
- Manipulation sécuritaire des matériaux, des outils et des machines-outils.

3 Préparer et entretenir les outils et les machines-outils.

- Inspection rigoureuse des outils et machines-outils.
- Application méthodique d'un programme d'entretien préventif.
- Remplacement approprié des pièces et parties défectueuses.
- Respect des recommandations du fabricant.
- Rangement approprié et sécuritaire des outils.
- Manipulation sécuritaire des outils et machines-outils.

- 4 Appliquer les techniques de façonnage.
- Application méthodique des techniques de façonnage du bois.
 - Utilisation efficace des outils de façonnage des métaux ou du plastique.
 - Précision et conformité sur le plan des formes et dimensions.
 - Rendu des surfaces conforme à l'usage ou à la fonction.
 - Respect du plan de travail.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exécuter des dessins techniques en lutherie.

Contexte de réalisation

- À partir d'une reproduction, d'un modèle, d'une commande ou d'un concept original.
- À l'aide de documents appropriés et de matériel de dessin manuel ou informatique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Interpréter un plan.

- Relevé exact et précis de tous les éléments d'information contenus dans le plan.
- Interprétation exacte des symboles et de la terminologie.
- Conversion exacte d'une cotation à l'échelle en dimension réelle.
- Exactitude et clarté de l'interprétation.
- Établissement d'une fiche de travail complète et concise.

2 Dessiner l'esquisse d'un projet d'instrument ou de ses composants.

- Disposition appropriée des vues.
- Répartition correcte des composants.
- Choix judicieux des échelles.
- Exécution correcte des tracés à l'échelle.
- Tracés précis, nets, réguliers et de densité appropriée.
- Utilisation appropriée des symboles et signes conventionnels.
- Respect rigoureux des mesures et des contours.

3 Faire des croquis d'un instrument ou de ses composants.

- Choix judicieux du type de projection.
- Application méthodique de projections orthogonales, isométriques et obliques.
- Application conforme des lois de la perspective.
- Clarté et exactitude des vues.
- Propreté des tracés.
- Respect des proportions.

- 4 Exécuter des dessins techniques à l'échelle.
- Précision des mesures.
 - Reproduction fidèle des contours.
 - Application méthodique de projections orthogonales, isométriques et obliques.
 - Application conforme des lois de la perspective.
 - Utilisation judicieuse des types de tracés.
 - Respect de l'échelle.
 - Positionnement précis des lignes d'axe.
 - Respect des volumes et des conventions du dessin technique.
 - Utilisation efficace d'un logiciel de dessin ou d'infographie.
- 5 Coter un dessin et l'annoter.
- Respect des règles de cotation.
 - Cotation claires, exactes et complètes.
 - Annotations claires, complètes et judicieuses.
 - Disposition appropriée des cotes et des annotations.
- 6 Faire une cartouche.
- Informations claires, précises et complètes.
 - Disposition et format appropriés de la cartouche.
- 7 Évaluer la qualité d'un dessin.
- Facilité de lecture.
 - Propreté des tracés et présentation soignée.
 - Respect de l'échelle.
 - Disposition appropriée des vues.
 - Information complète, précise et pertinente.
 - Traduction probante du concept.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Établir des liens entre les matériaux et leur utilisation.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan de travail; de matériaux et de produits.
- À l'aide d'une documentation pertinente; d'outils et de l'équipement et d'appareils de mesure électroniques.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Déterminer les matériaux appropriés à la fabrication d'un ouvrage de lutherie.

- Dénomination juste des divers matériaux utiles en lutherie.
- Détermination juste des caractéristiques physiques, chimiques et esthétiques des matériaux.
- Détermination juste des caractéristiques acoustiques des matériaux.
- Recherche méthodique des sources d'approvisionnement en matériaux.

2 Évaluer l'incidence des caractéristiques physiques des matériaux sur la fabrication des pièces ou des composants en lutherie.

- Calcul précis de la résistance des matériaux.
- Évaluation précise des variations de dimensions des pièces ou de composants en fonction de l'humidité et de la température.
- Sélection et préparation appropriées des matériaux selon la fonction du composant.
- Organisation, positionnement et mise en forme appropriés des composants dans un ouvrage de lutherie.
- Utilisation convenable des matériaux favorisant les caractéristiques physiques d'un ouvrage de lutherie.
- Mesures et lectures précises.

3 Appliquer les caractéristiques acoustiques des matériaux à la fabrication de composants de lutherie.

- Description précise des vibrations des matériaux lors de l'utilisation d'un ouvrage de lutherie.
- Estimation juste des effets des propriétés acoustiques des matériaux sur la sonorité.
- Sélection des matériaux en fonction de leurs propriétés acoustiques.
- Façonnage, positionnement, mise en forme et assemblage appropriés des composants d'un instrument en fonction des objectifs de la sonorité.

- 4 Appliquer les caractéristiques esthétiques des matériaux à la fabrication de composants de lutherie.
- Détermination précise des caractéristiques esthétiques des matériaux destinés à un ouvrage de lutherie.
 - Organisation, agencement et mise en forme des matériaux mettant en valeur la présentation esthétique d'un ouvrage de lutherie.
 - Exécution de traitements de surface adaptés aux matériaux.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Fabriquer des gabarits, des moules et des supports.

Contexte de réalisation

- À partir d'un dessin, d'un plan ou d'un modèle.
- À l'aide d'outils et d'équipement appropriés.
- À partir de matériaux ou de composants d'un instrument.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier et préparer le travail de fabrication.

- Interprétation judicieuse de plans, de devis ou de modèles.
- Détermination précise du type et des dimensions de gabarits, de moules ou de supports en fonction de la complexité des opérations.
- Choix judicieux des matériaux, des outils et de l'équipement.
- Évaluation précise des quantités de matériaux.
- Préparation appropriée des matériaux en vue du façonnage.
- Préparation appropriée des outils et de l'équipement.
- Aménagement fonctionnel et ergonomique du poste de travail.

2 Faire le tracé des formes et des contours.

- Notation précise et complète des mesures.
- Report précis et approprié des formes et des contours.
- Conformité des tracés et des repères par rapport aux dessins, plans ou modèles.

3 Façonner les pièces.

- Application appropriée des techniques de façonnage.
- Respect des tracés, des formes et des contours.
- Utilisation judicieuse des outils de façonnage.
- Respect des propriétés des matériaux.
- Adoption d'une posture de travail appropriée.
- Manipulation sécuritaire des outils et de l'équipement.

- 4 Assembler les pièces.
- Choix judicieux du type d'assemblage.
 - Précision, solidité, stabilité et durabilité de l'assemblage.
 - Respect des dimensions, des formes et des contours.
 - Respect des angles d'assemblage et du parallélisme.
- 5 Procéder à la finition.
- Préparation appropriée des surfaces.
 - Sélection des abrasifs en fonction des matériaux et de la finition envisagée.
 - Application des techniques de traitement de surfaces conformes au plan ou au modèle.
 - Surfaces lisses, propres et régulières.
 - Formes et contours nettement définis.
- 6 Évaluer la qualité des produits.
- Conformité des gabarits, des moules et des supports par rapport au dessin, plan ou modèle.
 - Absence significative de défauts techniques.
 - Fonctionnalité des gabarits, des moules ou des supports.
 - Respect de l'échéancier.
 - Travail soigné et minutieux.
 - Manipulation sécuritaire des outils, des matériaux et de l'équipement.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Appliquer une démarche de résolution de problèmes acoustiques en lutherie.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'outils et d'équipement appropriés; des commentaires et de l'information fournis par la musicienne ou le musicien et de la documentation pertinente.
- Avec l'aide de personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Déterminer les caractéristiques sonores d'un matériau, d'un composant ou d'un instrument.

- Interprétation juste des exigences de sonorité de la musicienne ou du musicien.
- Repérage méthodique des normes acoustiques concernant les matériaux et les composants.
- Détermination précise de la fonction de chacun des composants d'un instrument de musique à cordes pincées ou frottées.
- Estimation précise des forces exercées sur chacun des composants d'un instrument de musique à cordes pincées ou frottées.
- Détermination des différents modes de vibrations auxquels sont soumis les différents composants d'un instrument de musique à cordes pincées ou frottées.
- Appréciation méthodique des effets de l'interaction entre les composants et les ajustements à l'acoustique d'un instrument.

2 Déterminer les aires, les volumes, les contours, les mesures et les proportions des composants en fonction du résultat sonore recherché.

- Calcul précis des épaisseurs, des aires, des volumes et des mesures.
- Respect rigoureux des standards relatifs à la facture classique et à la facture contemporaine.

3 Diagnostiquer un problème de sonorité.

- Inspection attentive et méthodique de l'instrument et des éléments défectueux.
- Détermination des effets du vieillissement sur un instrument de musique à cordes pincées ou frottées.
- Interprétation juste de symptômes de problèmes acoustiques.
- Détermination des causes probables.
- Formulation claire et précise du diagnostic.

- 4 Choisir et appliquer une solution relativement :
- à la collecte ou à l'achat des matériaux ou au façonnage des composants;
 - à l'entreposage des produits et des composants;
 - à la conception d'un instrument;
 - à la fabrication d'un instrument;
 - au montage et au réglage d'un instrument;
 - à l'application du vernis;
 - à l'entretien ou à la réparation d'un instrument.
- 5 Mettre à l'essai la solution acoustique retenue.
- Inventaire des solutions potentielles.
 - Choix de la solution la plus pertinente.
 - Planification rigoureuse des étapes d'application de la solution et des ressources nécessaires.
 - Choix judicieux des matériaux, des outils et des techniques.
 - Application rigoureuse du plan d'action.
 - Aménagement judicieux de l'espace de travail.
-
- Sonorité conforme au plan de travail.
 - Maîtrise suffisante de la technique de jeu propre à l'instrument.
 - Analyse juste des répercussions de la solution.
 - Sonorité obtenue conforme aux vœux de la musicienne ou du musicien ou de l'artisan ou de l'artisan.
 - Démonstration d'une sensibilité tactile et auditive appropriée.
 - Manipulation soignée de l'instrument.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exécuter des assemblages en lutherie.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan ou d'un modèle et de matériaux bruts ou de composants.
- À l'aide d'outils et d'équipement et de gabarits.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier le travail d'assemblage.

- Interprétation correcte des plans et devis ou du modèle.
- Évaluation précise des caractéristiques fonctionnelles et esthétiques des pièces ou des composants à assembler.
- Évaluation précise des paramètres acoustiques.
- Choix judicieux des types d'assemblage.
- Estimation méthodique et précise des ajustements nécessaires.
- Établissement de la séquence logique d'assemblage.

2 Préparer le travail.

- Préparation appropriée des outils et de l'équipement.
- Préparation et agencement judicieux des composants.
- Aménagement fonctionnel et ergonomique du poste de travail.

3 Façonner les joints d'assemblage à l'aide d'outils manuels ou de machines-outils.

- Exécution correcte des techniques de façonnage.
- Fonctionnalité des joints.
- Précision de l'alignement et du positionnement des pièces ou des composants selon leur fonction et leurs caractéristiques.
- Manipulation sécuritaire des outils ou du matériel de façonnage.
- Adoption d'une posture appropriée de travail.

- 4 Joindre les pièces ou les composants.
- Serrage suffisant des pièces et solidité des joints.
 - Respect des temps de séchage de la colle.
 - Exactitude des angles d'assemblage.
 - Ajustement de la caisse d'harmonie en fonction du volume d'air requis.
 - Fonctionnalité des assemblages.
 - Conformité des assemblages avec le plan ou le modèle.
- 5 Faire la finition de l'ouvrage.
- Joints invisibles et propres.
 - Surfaces propres, régulières et lisses.
 - Arêtes nettes.
 - Harmonisation des formes et des détails.
- 6 Évaluer le travail d'assemblage.
- Adéquation probante entre l'ouvrage et le modèle ou le plan.
 - Précision et solidité des joints.
 - Fonctionnalité de l'ouvrage.
 - Travail soigné et minutieux.
 - Manipulation sécuritaire des outils et des produits.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Finir un instrument de musique ou un composant.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan, de directives de la cliente ou du client ou d'un modèle donné.
- À l'aide de documents de référence; de produits de finition, de colorants et de résines; du matériel, des outils et de l'équipement appropriés.
- Dans un atelier doté d'un système de ventilation efficace.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier et préparer le traitement de surfaces.

- Interprétation correcte des plans et devis.
- Analyse minutieuse des caractéristiques techniques et esthétiques du modèle.
- Détermination précise du type de traitement de surfaces.
- Sélection judicieuse des matériaux et produits de finition.
- Évaluation précise des quantités de produits, d'ingrédients et de matériaux.
- Approvisionnement approprié en matériaux et en produits de finition.
- Préparation appropriée des surfaces à traiter.
- Établissement d'un calendrier d'exécution réaliste.

2 Préparer un vernis.

- Préparation appropriée des colorants selon le type de vernis utilisé.
- Application correcte de la méthode de fabrication d'un vernis.
- Adéquation des caractéristiques du vernis et des normes de facture instrumentale (classique et contemporaine) et des conditions environnementales.
- Composition, consistance et apparence du vernis appropriées à sa fonction.
- Respect des délais et des manipulations propres au type de vernis.
- Exécution probante de tests sur échantillons.
- Manipulation sécuritaire des produits.
- Évacuation responsable et appropriée des résidus.

- 3 Appliquer une méthode mécanique de finition : frisage, placage, incrustations, bas-relief et sculpture.
- Reproduction précise des formes, des textures, etc.
 - Régularité et précision des détails et des surfaces.
 - Respect des normes de lutherie.
 - Rendu conforme au plan ou modèle.
- 4 Appliquer une méthode de finition chimique.
- Respect des caractéristiques des produits et des matériaux et des consignes d'utilisation des fabricants.
 - Préparation et manipulation appropriées des produits.
 - Préparation appropriée de la surface à vernir.
 - Utilisation correcte des outils d'application manuelle ou par vaporisation.
 - Application des correctifs pertinents.
 - Respect des délais de séchage.
 - Régularité et précision du rendu en fonction de l'effet voulu.
 - Apparence et caractéristiques finales conformes aux normes de facture instrumentale.
 - Manipulation soignée de l'objet traité.
 - Évacuation responsable et appropriée des résidus.
- 5 Évaluer la qualité technique d'un traitement de surface.
- Absence de défauts apparents.
 - Conformité du traitement de surfaces avec le plan ou le modèle.
 - Rendu probant de l'aspect technique et esthétique.
 - Satisfaction de la cliente ou du client.
 - Travail soigné et minutieux.
 - Dextérité dans l'application des produits de finition.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer la conception technique d'un ouvrage de lutherie.

Contexte de réalisation

- Dans le contexte d'une production personnelle ou d'une commande
- À l'aide d'instruments de musique de référence; de la documentation pertinente; de personnes ressources et de matériel de dessin manuel ou informatique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser les éléments du problème.

- Détermination succincte des fonctions et des caractéristiques de l'ouvrage à produire.
- Formulation concise et claire des objectifs de la conception.

2 Effectuer une étude comparative des diverses options.

- Repérage méthodique de l'information pertinente.
- Découverte méthodique d'options variées par des techniques de créativité.
- Vérification des droits d'auteur compte tenu des éléments sélectionnés.
- Inventaire exhaustif des différentes options.
- Utilisation appropriée des concepts et de la terminologie.
- Détermination de critères de sélection pertinents.
- Argumentation claire et logique justifiant l'option retenue.

3 Préciser le concept.

- Représentation soignée et précise du concept par des maquettes ou des dessins.
- Choix harmonieux des éléments visuels.
- Fonctionnalité du concept.
- Estimation préliminaire des coûts de production.

4 Présenter le concept.

- Établissement d'une stratégie de présentation.
- Clarté de la communication.
- Justification pertinente des choix et des décisions.
- Réactions positives à l'égard du concept.
- Manifestation d'un esprit critique.

- 5 Planifier la démarche d'application de la solution retenue.
- Utilisation créatrice des commentaires retenus pour l'achèvement du concept.
 - Définition précise des étapes et des opérations nécessaires à l'application du concept dans la production d'un ouvrage de lutherie.
 - Calcul précis des quantités de matériaux, de produits et d'accessoires nécessaires.
 - Détermination précise de l'équipement et de l'outillage.
 - Spécification des méthodes de contrôle de l'exécution et de la qualité.
- 6 Évaluer la démarche de conception.
- Manifestation de créativité.
 - Concept pertinent et opérationnel apportant une solution originale au problème relevé.
 - Conformité du produit aux normes de l'esthétique et de lutherie.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Façonner un manche d'instrument de musique à cordes pincées ou frottées.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan ou d'un modèle.
- À l'aide d'outils manuels ou électriques; de matériaux ou d'un bloc de manche et de gabarits.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier le façonnage d'un manche.

- Interprétation correcte des plans et devis.
- Analyse minutieuse des caractéristiques techniques, fonctionnelles, mécaniques et esthétiques du modèle.
- Évaluation précise du nombre et des types de gabarits nécessaires.
- Sélection appropriée des matériaux.
- Évaluation précise des quantités de matériaux.

2 Préparer le travail.

- Préparation appropriée des outils et de l'équipement.
- Approvisionnement appropriée en matériaux.
- Préparation appropriée du bloc de manche et de la touche.
- Aménagement fonctionnel et ergonomique du poste de travail.

3 Façonner les gabarits.

- Transposition appropriée et précise du modèle en gabarits.
- Indications précises des points de repères (sillet, enclavement et longueur de la poignée).
- Respect des techniques de façonnage appropriées en lutherie.
- Efficacité des gabarits.

4 Façonner la tête.

- Respect des normes de facture classique.
- Positionnement optimal du manche dans le bloc.
- Précision du préperçage des chevilles ou mécaniques d'accordage.
- Harmonie et symétrie des contours et des volumes.
- Conformité du style et des détails caractéristiques avec ceux du modèle.

- 5 Profiler la poignée.
- Surface de la touche parfaitement plane.
 - Évaluation judicieuse des ajustements à apporter aux formes et dimensions.
- 6 Faire le frettage, le profil de la touche et des silllets.
- Dimensions et formes précises et conformes aux normes de la lutherie.
 - Symétrie de la forme de la touche.
 - Surfaces d'assemblage parfaitement plane.
 - Dimensionnement du silllet suffisamment précis pour permettre l'ajustement des cordes.
 - Technique de frettage conforme aux normes de la lutherie, s'il y a lieu.
 - Technique appropriée de rectification et de finition des frettes, s'il y a lieu.
 - Ajustements précis des compensations des silllets.
- 7 Finir le manche.
- Préparation appropriée des surfaces de la tête en prévision du vernissage.
 - Surfaces lisses et régulières.
 - Arêtes nettes et régulières.
 - Entreposage soigné de la pièce.
- 8 Évaluer la qualité du manche.
- Adéquation probante entre le manche et le modèle.
 - Fonctionnalité du manche, de la touche et du silllet.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Monter une couronne d'éclisses d'instrument de musique à cordes pincées ou frottées.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan ou d'un modèle d'instrument.
- À l'aide d'outils et d'équipement; de gabarits et d'un moule à éclisses.
- À partir de matériaux bruts ou de pièces préusinées.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Planifier le montage d'une couronne d'éclisses.</p> <p>2 Préparer le travail.</p> <p>3 Façonner les gabarits.</p> <p>4 Fabriquer le moule.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation correcte des plans et devis. • Analyse minutieuse des caractéristiques techniques, fonctionnelles et esthétiques du modèle. • Évaluation précise du nombre et des types de gabarits selon la méthode de montage choisie. • Choix judicieux des matériaux. • Évaluation précise des quantités de matériaux. • Établissement de la séquence logique de fabrication de la couronne. • Choix approprié de la technique de montage de la couronne d'éclisses.
<ul style="list-style-type: none"> • Préparation appropriée des outils et de l'équipement. • Préparation appropriée des matériaux. • Aménagement fonctionnel et ergonomique du poste de travail. • Agencement et organisation esthétiques des éclisses à monter.
<ul style="list-style-type: none"> • Correspondance entre le contour de la couronne d'éclisses et celui des tables. • Transposition précise du contour d'éclisses en gabarits selon le type de moule utilisé.
<ul style="list-style-type: none"> • Contour et dimensions du moule et de ses contreparties conformes aux gabarits. • Efficacité et fonctionnalité du moule. |
|---|--|

5. Façonner les composants.
- Préparation appropriée des composants.
 - Respect des normes de facture classique relativement au positionnement, à l'orientation et aux caractéristiques des fibres du bois, de formes et des dimensions des composants.
 - Ajustement précis des contours des composants avec ceux des gabarits, du moule et des tables.
 - Dimensionnement des composants suffisant pour permettre l'ajustement final des formes.
 - Pliage précis et régulier des éclisses et des contre-éclisses.
- 6 Assembler les composants.
- Ajustement précis des composants.
 - Joints de collage invisibles, solides et propres.
 - Adéquation du contour extérieur de la couronne d'éclisses avec celui des tables.
 - Hauteur des assemblages suffisante pour permettre le façonnage du profil de la couronne et l'accord du volume d'air de la caisse.
- 7 Faire la finition de la couronne.
- Préparation appropriée des surfaces intérieures et extérieures.
 - Respect des normes de facture classique.
 - Ajustement précis de la forme et de la hauteur de la couronne en rapport avec l'accord du volume d'air.
 - Rectification précise des surfaces de collage des tables.
- 8 Évaluer le montage de la couronne.
- Adéquation entre la couronne d'éclisses et le contour des tables.
 - Couronne prête pour l'assemblage de la caisse d'harmonie.
 - Agencement esthétique des éclisses avec les autres composants de l'instrument.
 - Absence réelle de défauts techniques.
 - Volume d'air conforme aux normes de lutherie.
 - Fonctionnalité de la couronne.
 - Symétrie des mesures et des formes.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Façonner la table et le fond d'un instrument de musique à cordes pincées ou frottées.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan ou d'un modèle d'instrument.
- À l'aide d'outils et d'équipement; d'appareils électroniques; de matériaux bruts ou de planches pour tables et fonds; de gabarits et de supports et de la couronne d'éclisses.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier le façonnage des tables.

- Interprétation correcte des plans et devis.
- Analyse minutieuse des caractéristiques techniques, fonctionnelles, esthétiques et des acoustiques des tables et des fonds du modèle.
- Évaluation précise du nombre et des types de gabarits nécessaires.
- Évaluation précise des quantités de matériaux.
- Établissement de la séquence logique de fabrication des tables et des fonds.

2 Préparer le travail.

- Préparation appropriée des outils et de l'équipement.
- Préparation appropriée des matériaux.
- Aménagement fonctionnel et ergonomique du poste de travail.

3 Façonner les gabarits.

- Transposition appropriée et précise des formes des tables, des fonds et des ouvertures en gabarits.
- Efficacité et fonctionnalité des gabarits.
- Respect des techniques de façonnage appropriées en lutherie.

4 Façonner les tables, les fonds et leurs composants.

- Ajustement précis du contour des tables et de celui de la couronne d'éclisses.
- Reproduction fidèle des détails caractéristiques du modèle.
- Précision du positionnement des ouvertures.
- Symétrie et régularité des formes et des détails.
- Conformité des contours des tables, des voûtes, des décorations et des ouvertures avec le modèle.
- Forme des barres d'harmonie adaptée aux caractéristiques physiques et acoustiques de la table d'harmonie.

- 5 Assembler les composants.
- Joints de collage solides, invisibles et propres.
 - Précision des assemblages.
 - Positionnement approprié des barres d'harmonie, selon les caractéristiques de la table d'harmonie.
 - Ajustement précis des barres avec une tension appropriée adaptée aux caractéristiques physiques et acoustiques de la table.
 - Surfaces prêtes pour le collage des tables et des fonds sur la couronne d'éclisses.
- 6 Accorder les tables et les fonds.
- Accord précis des tables et des fonds selon les normes acoustiques de la facture classique.
 - Flexibilité appropriée des tables et des fonds.
 - Variation appropriée des épaisseurs.
 - Manipulation correcte des appareils électroniques de production ou de mesure de vibrations.
- 7 Procéder à la finition des surfaces.
- Surfaces lisses et régulières.
 - Précision des détails et des formes.
 - Texture appropriée des surfaces.
- 8 Évaluer la qualité des tables et des fonds.
- Conformité des tables et des fonds avec le modèle ou les plans.
 - Tables et fonds prêts pour l'assemblage de la caisse d'harmonie.
 - Respect des normes acoustiques.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir et fabriquer un instrument de musique à cordes pincées ou frottées de facture contemporaine.

Contexte de réalisation

- À partir des normes acoustiques.
- À l'aide du matériel de dessin manuel ou informatique; de la documentation pertinente; d'outils et de matériel appropriés; de matériaux, d'accessoires, de pièces et d'appareils électroniques appropriés.
- Avec l'aide de spécialistes en électronique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Concevoir le modèle.

- Recherche méthodique de la documentation appropriée.
- Mise au point d'un concept personnalisé par des techniques de créativité.
- Représentation du concept par le dessin ou la maquette.
- Respect des normes acoustiques.
- Sélection appropriée d'une technologie électronique servant à amplifier ou à modifier le son.
- Choix approprié des procédés de fabrication.
- Choix judicieux des matériaux, des accessoires, des assemblages et des pièces électroniques.

2 Planifier le travail de fabrication.

- Ordonnancement logique des étapes de production.
- Établissement réaliste d'un calendrier de production.
- Évaluation précise des quantités de matériaux, accessoires et pièces électroniques.
- Estimation précise des coûts de fabrication.
- Approvisionnement approprié en matériaux, accessoires et matériel électronique.
- Aménagement fonctionnel des espaces de travail.
- Préparation appropriée des outils et du matériel.

- 3 Façonner les composants.
- Préparation appropriée des matériaux en vue du façonnage.
 - Exécution correcte des techniques de façonnage adaptées aux matériaux utilisés.
 - Respect des normes de façonnage en lutherie.
 - Conformité des composants avec les plans ou le modèle.
- 4 Assembler les composants.
- Positionnement et alignement précis des composants.
 - Assemblage adapté aux caractéristiques de l'instrument dans le but d'optimiser le son et le jeu de la musicienne ou du musicien.
 - Serrage suffisant des pièces.
 - Joints précis, solides et propres.
 - Fonctionnalité de l'assemblage.
 - Harmonie entre les composants.
 - Respect des normes d'assemblage en lutherie.
- 5 Procéder à la finition d'un instrument.
- Préparation appropriée des surfaces.
 - Traitement de surfaces conforme au concept.
 - Manipulation et entreposage appropriés au type de finition choisi.
 - Évacuation appropriée et responsable des résidus de finition.
- 6 Monter l'instrument.
- Ajustement précis des accessoires et des pièces électroniques.
 - Qualité sonore du montage.
 - Précision de réglage obtenue par l'oreille ou à l'aide d'appareils électroniques.
 - Confort et aisance lors de la manipulation de l'instrument par l'instrumentiste.
 - Fonctionnalité du système d'amplification.
- 7 Évaluer l'œuvre et la qualité du travail.
- Correspondance probante entre l'œuvre et le projet initial.
 - Respect des normes esthétiques.
 - Absence significative de défauts techniques.
 - Prix de revient conformes aux prévisions.
 - Délais d'exécution respectés.
 - Approbation par une musicienne ou un musicien professionnel pour ce qui est de la manipulation aisée de l'instrument, de la sonorité et de la facilité de jeu.
 - Travail soigné et minutieux.
 - Manipulation sécuritaire des produits, des outils et du matériel.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Fabriquer un instrument de musique à cordes pincées ou frottées de facture classique, sur commande.

Contexte de réalisation

- À partir d'une commande ou des directives de la cliente ou du client.
- À l'aide de plans et devis; de matériel de dessin manuel ou informatique; de la documentation pertinente; de matériaux et d'accessoires appropriés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Concevoir le modèle commandé.

- Interprétation juste de la commande.
- Recherche méthodique de la documentation appropriée.
- Représentation précise du concept par le dessin ou la maquette.
- Validation du concept par la cliente ou le client.
- Choix approprié des procédés de fabrication pour chaque étape de la production.
- Choix judicieux des matériaux et des accessoires.

2 Planifier le travail de fabrication.

- Ordonnancement logique des étapes de production.
- Établissement réaliste du calendrier de production.
- Évaluation précise des quantités de matériaux et accessoires.
- Estimation précise des coûts.
- Approvisionnement approprié en matériaux et accessoires.
- Aménagement fonctionnel des espaces de travail.
- Préparation appropriée des outils et du matériel.

- 3 Façonner les composants.
- Préparation appropriée du bois en vue du façonnage.
 - Application méthodique des techniques de façonnage appropriées à la lutherie.
 - Conformité et précision des gabarits par rapport aux plans.
 - Formes et dimensions respectant les contraintes de sonorité.
 - Respect des vitesses de coupe et d'alimentation en fonction de la profondeur de la coupe, du type de matériau et de l'opération à effectuer.
 - Façonnement précis des composants en conformité avec les plans.
- 4 Assembler les composants.
- Positionnement et alignement précis des composants.
 - Respect des normes de montage en lutherie.
 - Invisibilité, solidité et propreté des joints.
 - Harmonisation des composants.
 - Fonctionnalité de l'assemblage.
- 5 Achever un instrument.
- Préparation soignée des pièces.
 - Application correcte des produits de finition appropriés à l'œuvre à produire.
 - Couleur et finition conformes au concept.
 - Manipulation et entreposage appropriés en vue du séchage.
 - Évacuation responsable et appropriée des résidus de finition.
- 6 Monter un instrument.
- Ajustement précis des accessoires.
 - Respect des normes de montage en lutherie.
 - Précision de réglage obtenue par l'oreille ou à l'aide d'appareils électroniques.
 - Qualité sonore du montage.
 - Confort et aisance lors de la manipulation de l'instrument par l'instrumentiste.
- 7 Évaluer l'œuvre et la qualité du travail.
- Respect des normes de facture classique.
 - Absence réelle de défauts techniques.
 - Sonorité et aspect esthétique conformes aux vœux de la cliente ou du client.
 - Facilité de jeu relative à l'instrument.
 - Prix de revient conforme aux prévisions.
 - Délai d'exécution conforme à l'échéancier.
 - Travail soigné et minutieux.
 - Démonstration de dextérité manuelle.
 - Manipulation sécuritaire des outils, du matériel et des produits.
 - Démonstration d'une sensibilité visuelle, auditive et tactile appropriée.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer l'entretien d'un instrument de musique à cordes pincées ou d'un instrument de musique à cordes frottées et de son archet.

Contexte de réalisation

- À partir d'un instrument ou d'un archet défectueux.
- À l'aide d'outils et d'équipement de façonnage; de matériaux, de pièces et d'accessoires; de gabarits et de supports.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier le travail.

- Analyse minutieuse des caractéristiques techniques et esthétiques de l'instrument ou de l'archet.
- Diagnostic précis du ou des problèmes.
- Sélection de pièces, de matériaux et d'accessoires conformes à ceux de l'instrument ou de l'archet à réparer.
- Évaluation précise des quantités de matériaux et d'accessoires à remplacer.
- Établissement de la séquence logique des opérations.

2 Préparer le travail.

- Préparation appropriée des outils et de l'équipement.
- Approvisionnement approprié en matériaux et accessoires.
- Aménagement fonctionnel et ergonomique du poste de travail.

3 Démonter l'instrument ou l'archet et le remonter.

- Notation précise des caractéristiques de montage de l'instrument ou de l'archet.
- Identification et classement systématiques des pièces enlevées.
- Manipulation soignée de l'instrument ou de l'archet et de pièces.
- Précision des ajustements en vue de l'installation des pièces et des accessoires :
 - dimensions;
 - contours;
 - positionnement;
 - angles.
- Remontage conforme au montage.

- 4 Exécuter des opérations d'entretien sur l'instrument.
- Respect des techniques d'obturation et de perçage des trous de chevilles ou des mécaniques.
 - Exécution efficace de réparations de fissures.
 - Exécution de greffes solides et invisibles.
 - Assemblage des pièces précis, solide et propre.
 - Invisibilité des retouches de vernis et propreté de l'instrument.
 - Réversibilité et intégration des interventions.
 - Sonorité juste et optimale.
 - Manipulation et rangement soignés et minutieux de l'instrument.
- 5 Exécuter des opérations d'entretien sur l'archet, s'il y a lieu.
- Rangement et identification adéquates des pièces.
 - Assemblages précis, solides et propres.
 - Réversibilité et intégration des interventions.
 - Pose fonctionnelle du crin.
 - Cambrage et redressement de la baguette conforme aux caractéristiques de l'archet.
 - Ajustement précis des pièces et du mécanisme de la hausse.
 - Ajustement précis des pièces de la tête.
 - Nettoyage, polissage et vernissage soignés de l'archet.
 - Manipulation sécuritaire des outils, des produits et de l'équipement.
- 6 Évaluer l'entretien de l'instrument ou de l'archet.
- Interventions parfaitement intégrées et efficaces.
 - Propreté de l'instrument ou de l'archet.
 - Respect de l'intégrité des caractéristiques de l'instrument ou de l'archet.
 - Respect des normes de lutherie.
 - Satisfaction de la cliente ou du client.
 - Travail soigné, minutieux et méthodique.
 - Manipulation sécuritaire des outils et de l'équipement.

VOIE DE SPÉCIALISATION G, MAROQUINERIE

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser la fonction de travail.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises et les établissements du secteur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.
- 2 Examiner les tâches et les opérations de la fonction de travail.
- 3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.

- Pertinence de l'information recueillie.
- Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.
- Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur.
- Examen convenable des opérations, des conditions d'exercice et des critères de performance de chacune des tâches.
- Détermination exacte de l'importance relative des tâches.
- Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail.
- Pertinence des liens établis entre les habiletés et comportements et les différentes tâches de la fonction de travail.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Établir des liens entre les matériaux et leur utilisation.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'une documentation pertinente et des matériaux nécessaires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser les caractéristiques du modèle à fabriquer.

- Interprétation juste du devis technique ou de la commande de la cliente ou du client.
- Recherche d'information pertinente en prévision de l'établissement des caractéristiques du modèle.
- Justification suffisante de la définition des caractéristiques du modèle à fabriquer.

2 Choisir les cuirs en fonction des caractéristiques du modèle à fabriquer.

- Définition exacte des caractéristiques des cuirs.
- Définition précise des différentes parties du cuir en fonction de leur utilisation.
- Justification suffisante du choix de cuir en fonction de la technique de fabrication utilisée.

3 Choisir les matériaux de soutien en fonction des caractéristiques du modèle à fabriquer.

- Détermination complète des catégories de matériaux de soutien nécessaires à la fabrication.
- Détermination précise des caractéristiques des matériaux de soutien compte tenu de leur utilisation.
- Justification suffisante du choix des matériaux de soutien en fonction du modèle.

4 Choisir les techniques de fabrication en fonction des caractéristiques du modèle à produire.

- Détermination exacte des caractéristiques des différentes techniques d'assemblage.
- Détermination exacte des caractéristiques des différentes techniques de montage.
- Détermination exacte des caractéristiques des différentes techniques de finition.
- Justification suffisante du choix des différentes techniques en fonction du modèle.

- 5 Évaluer la compatibilité des matériaux et des techniques de fabrication choisis en fonction des caractéristiques de chacun.
- Analyse systématique des différents composants.
 - Détermination des compatibilités entre les différents matériaux et techniques de fabrication.
 - Établissement de critères de sélection des différents composants et de la technique à utiliser.
 - Justification finale du choix des différents composants utilisés.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Procéder à la mise au point conceptuelle et technique d'un produit de maroquinerie.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'une documentation pertinente; de logiciels et d'instruments appropriés.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <p>1 Analyser les éléments de la situation actuelle et de la situation désirée.</p> <p>2 Procéder à l'inventaire des options.</p> <p>3 Effectuer une étude comparative des différentes options.</p> <p>4 Valider un concept esthétique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Définition précise et concise du problème à résoudre. • Détermination succincte des caractéristiques du produit de maroquinerie à créer. • Détermination méthodique des options par des techniques de créativité. • Repérage méthodique et juste de l'information pertinente. • Description appropriée des différentes options. • Utilisation appropriée des concepts et de la terminologie. • Détermination précise des critères de sélection de l'option à retenir. • Pertinence des critères de sélection. • Application correcte d'une méthode d'analyse comparative simple et appropriée. • Argumentation claire et logique justifiant l'option retenue. • Représentation appropriée et précise en deux ou trois dimensions du nouveau concept. • Respect des normes esthétiques. • Détermination d'une procédure de validation rigoureuse. • Interprétation juste du diagnostic. |
|---|---|

- 5 Valider une solution technique.
- Détermination d'une procédure de validation rigoureuse.
 - Exécution correcte et méthodique des essais.
 - Interprétation judicieuse des données statistiques relatives aux essais.
 - Repérage systématique des anomalies de la solution technique et association exacte des anomalies à leur cause.
 - Correction appropriée des anomalies observées.
- 6 Planifier la démarche d'application de la solution retenue.
- Détermination précise des étapes et des opérations nécessaires à l'application du concept dans la production de modèles de maroquinerie.
 - Calcul précis des quantités de matériaux nécessaires.
 - Détermination précise de l'équipement et de l'outillage.
 - Spécification des méthodes de contrôle de l'exécution et de la qualité.
- 7 Évaluer la démarche de mise au point d'un modèle de maroquinerie.
- Pertinence de l'analyse de la situation.
 - Justesse des résultats obtenus aux essais.
 - Pertinence de la solution retenue par rapport à la fonction de l'objet.
 - Conformité du produit par rapport aux normes esthétiques.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Utiliser et entretenir les outils et l'équipement.

Contexte de réalisation

- Dans un atelier aménagé pour la production de modèles de maroquinerie.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- À l'aide des documents techniques relatifs aux outils et à l'équipement; des outils et du matériel nécessaires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Faire fonctionner correctement l'équipement.

- Maîtrise de la procédure de mise en marche et d'utilisation des différentes machines.
- Synchronisation des mouvements nécessaires à l'utilisation de l'équipement.
- Application des règles de santé et de sécurité au travail.

2 Manipuler correctement les outils.

- Maîtrise des méthodes d'utilisation des outils.
- Synchronisation des mouvements nécessaires à l'utilisation correcte des outils.
- Application des règles de santé et de sécurité au travail.

3 Résoudre les problèmes d'utilisation des outils et de l'équipement.

- Définition précise du problème d'utilisation.
- Analyse des différentes hypothèses de solutions possibles.
- Choix et application de la solution la plus appropriée.
- Vérification des résultats obtenus.
- Application définitive de la solution ou recherche d'une autre solution, s'il y a lieu.

4 Détecter les anomalies sur les outils et l'équipement.

- Prise en considération des caractéristiques et du mode de fonctionnement de chacun des outils et appareils.
- Utilisation constante des sens (vue, ouïe, odorat et toucher) dans le repérage des anomalies.
- Application des méthodes de vérification des outils et de l'équipement.

- 5 Effectuer les réparations mineures sur les outils et l'équipement.
- Repérage précis des différentes pièces et systèmes composant chacun des outils et l'équipement.
 - Maîtrise des méthodes de réparation mineure des outils et de l'équipement.
 - Utilisation correcte et sécuritaire des outils de réparation.
 - Aiguillage vers la bonne personne pour ce qui est des problèmes majeurs.
 - Information efficace relativement au problème observé.
- 6 Nettoyer les outils et l'équipement.
- Utilisation correcte et sécuritaire des outils et des produits de nettoyage.
 - Maîtrise des méthodes de nettoyage des outils et de l'équipement.
 - Application des règles et des normes d'utilisation des produits de nettoyage.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Représenter par le dessin des modèles de maroquinerie et de gainerie.

Contexte de réalisation

- À l'aide des instruments de dessin; du matériel à dessin et de la documentation.
- À partir de modèles et de pièces à gagner.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Créer des formes de modèles et des motifs décoratifs.
- 2 Effectuer le dessin technique d'un modèle de maroquinerie et d'une pièce à gagner.
- 3 Indiquer les mesures du modèle ou de la pièce à gagner.
- 4 Présenter une vue isométrique du dessin technique.

- Précision et clarté du dessin.
 - Respect de l'ensemble des proportions.
 - Utilisation correcte des outils de dessin.
 - Application concrète de règles de géométrie.
- Présence de l'ensemble des vues de chacune des composants du modèle ou de la pièce à gagner.
 - Cohérence entre les éléments de chacune des vues.
 - Interprétation précise de l'information contenue dans chacun des composants du modèle ou de la pièce à gagner.
 - Conformité des cotes avec les normes en vigueur.
- Présence de l'ensemble des mesures du modèle ou de la pièce à gagner.
 - Application rigoureuse des règles d'inscription des cotes.
 - Clarté et précision des indications.
- Présence de tous les composants du modèle et de la pièce à gagner.
 - Respect de l'ensemble des proportions.
 - Transposition en formes géométriques simples des différents composants du modèle et de la pièce à gagner.
 - Utilisation correcte des instruments de dessin.

5 Exécuter un rendu du dessin technique.

- Présence de tous les composants du modèle et de la pièce à gainer.
- Respect de l'ensemble des proportions.
- Transposition en formes géométriques simples des différents composants du modèle ou de la pièce à gainer.
- Utilisation correcte des instruments de dessin.
- Équilibre des ombres, de la lumière et des textures.
- Ressemblance des surfaces avec les matériaux utilisés.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Maximiser l'utilisation du cuir lors de la coupe.

Contexte de réalisation

- À l'aide des outils et de l'équipement et de la documentation.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser l'état du cuir.

- Repérage exhaustif des défauts du cuir.
- Évaluation précise de la qualité du cuir.
- Détermination juste du procédé de tannage utilisé.
- Synthèse des propriétés du cuir en fonction des modèles à produire.

2 Planifier l'utilisation du cuir.

- Identification exacte des parties du cuir.
- Calcul précis des surfaces d'utilisation allouées.
- Plan d'utilisation appropriée des différentes parties du cuir selon les composants du modèle.
- Résolution efficace des problèmes de planification de la coupe.

3 Couper le cuir.

- Respect des particularités de certaines peaux compte tenu de leur structure.
- Aménagement judicieux du poste de coupe.
- Disposition des gabarits conforme au plan de coupe.
- Application judicieuse des différentes méthodes de coupe.
- Utilisation correcte des différents outils et instruments de coupe.
- Respect des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect des normes de qualité de la coupe.

4 Planifier l'utilisation des retailles de cuir.

- Plan judicieux d'utilisation des retailles de cuir.
- Distinction judicieuse des rebuts et des déchets.
- Application des techniques de créativité dans l'utilisation des rebuts.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Diriger un atelier de maroquinerie.

Contexte de réalisation

- À l'aide de la documentation pertinente et du plan de l'atelier.
- En collaboration avec les différents spécialistes; avec les employés et employées.
- En présence de la cliente ou du client.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Aménager l'espace de travail.

- Interprétation exacte des plans de l'atelier.
- Planification judicieuse de l'aménagement de l'atelier.
- Respect des règlements régissant l'aménagement d'un atelier.
- Respect des normes de santé et de sécurité au travail.

2 Gérer le matériel.

- Application des principes fondamentaux d'une saine gestion des stocks.
- Utilisation appropriée des techniques de négociation avec les fournisseurs.
- Respect des règles d'entreposage du cuir et des matériaux de soutien.
- Respect des règles d'utilisation des matériaux.

3 Gérer les ressources humaines.

- Planification appropriée des besoins en ressources humaines.
- Sélection judicieuse des personnes nécessaires.
- Gestion appropriée du rendement des ressources humaines.
- Mise en pratique des principes de gestion et de communication favorisant l'établissement d'un climat de confiance.

4 Gérer le service à la clientèle.

- Utilisation correcte des techniques de communication.
- Application rigoureuse des méthodes de gestion de la qualité du service à la clientèle.
- Application appropriée des techniques de vente.
- Utilisation appropriées des techniques de négociation.

- 5 Rédiger les contrats de vente et de service.
- Description détaillée de la compréhension du mandat.
 - Description détaillée des produits ou des services offerts.
 - Établissement détaillé des coûts et de l'échéancier.
 - Application rigoureuse des règles relatives aux droits d'auteur.
 - Respect des règles de la communication écrite.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Fabriquer des gabarits de coupe.

Contexte de réalisation

- À l'aide des outils et des matériaux nécessaires à la fabrication de patron et des documents techniques.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier la production des gabarits de coupe.

- Détermination précise des différents composants du modèle à fabriquer.
- Choix du carton approprié à l'exécution des gabarits de coupe.
- Choix des outils appropriés à la fabrication des gabarits.

2 Indiquer les points de coupe sur le carton.

- Application précise de la méthode de fabrication des gabarits par axes de symétrie.
- Calcul exact des dimensions des composants à patronner.
- Pointage précis des mesures de chacun des composants

3 Couper les gabarits.

- Alignement précis de la règle sur les points de coupe.
- Adoption de la posture idéale pour la coupe.
- Conformité des gabarits aux mesures précises des composants à couper.

4 Indiquer les références techniques de fabrication sur les gabarits.

- Inscription précise de toutes les données techniques nécessaires à la fabrication.
- Clarté et précision des indications.
- Présence de l'ensemble des indications des points de repères.

5 Faire fabriquer des emporte-pièces, si nécessaire.

- Propreté et précision des gabarits de carton.
- Explication claire et précise des exigences de production des emporte-pièces.
- Négociation efficace du coût de fabrication des emporte-pièces.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Fabriquer un modèle selon la technique maroquinier.

Contexte de réalisation

- À l'aide des outils et de l'équipement de fabrication; des matériaux nécessaires à la fabrication et de la documentation pertinente.
- Dans le respect des normes de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier la production du modèle.

- Choix approprié de la ou des techniques de fabrication correspondant à chaque étape de production.
- Choix approprié des matériaux.
- Estimation précise des quantités de matériaux nécessaires pour la fabrication du modèle.
- Estimation précise des coûts et de l'échéancier.

2 Couper les différentes pièces du modèle.

- Planification optimale de la coupe.
- Précision de la coupe des pièces.
- Adéquation exacte de tous les pointages et de tous les marquages.
- Utilisation correcte des outils et du matériel de coupe.

3 Préparer les pièces pour l'assemblage.

- Estimation précise de l'épaisseur du cuir en fonction du modèle à fabriquer.
- Choix judicieux de la technique de parage selon la pièce à assembler.
- Utilisation appropriée des outils et du matériel de parage.
- Respect des techniques de parage retenues.
- Installation appropriée des pièces de quincaillerie prévues à l'étape de l'assemblage.

4 Assembler les différentes pièces.

- Respect des techniques d'assemblage retenues.
- Choix judicieux des matériaux de soutien en fonction de l'assemblage à effectuer.
- Utilisation appropriée des outils et du matériel d'assemblage.

- 5 Préparer les différents assemblages pour le montage
- Détermination juste des assemblages nécessitant un refendage.
 - Choix judicieux de la technique de parage selon le montage à effectuer.
 - Respect des techniques de parage retenues.
 - Utilisation appropriée des outils et du matériel nécessaires au montage.
 - Respect des techniques de montage retenues.
- 6 Monter les différents assemblages.
- Respect des méthodes relatives à chacune des différentes techniques de montage maroquinier.
 - Utilisation correcte des machines à coudre.
 - Installation conforme des pièces de quincaillerie prévues à l'étape du montage.
 - Respect de l'ensemble des indications de montage.
- 7 Préparer le modèle pour la vente.
- Nettoyage minutieux de la pièce finie.
 - Bourrage correct de la pièce.
 - Étiquetage exact de la pièce.
 - Emballage soigné de la pièce.
 - Contrôle de la qualité de la pièce.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Fabriquer un modèle selon la technique sellier.

Contexte de réalisation

- À l'aide des outils et de l'équipement de fabrication des matériaux nécessaires à la fabrication et de la documentation pertinente.
- Dans le respect des normes de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier la production du modèle.

- Choix approprié de la ou des techniques de fabrication correspondant à chaque étape de la production.
- Choix approprié des matériaux.
- Estimation précise des quantités de matériaux nécessaires à la fabrication du modèle.
- Estimation précise des coûts et de l'échéancier.

2 Couper les différentes pièces du modèle.

- Planification optimale de la coupe.
- Précision de la coupe des pièces.
- Indication exacte de tous les pointages et de tous les marquages.
- Utilisation correcte des outils et du matériel de coupe.

3 Préparer les pièces pour l'assemblage.

- Estimation précise de l'épaisseur du cuir en fonction du modèle à fabriquer.
- Choix judicieux de la technique de parage selon la pièce à assembler.
- Utilisation correcte des méthodes de finition des bords.
- Utilisation appropriée des outils et du matériel de parage.
- Respect de chaque technique de parage retenue.
- Installation conforme des pièces de quincaillerie prévues à l'étape de l'assemblage.

4 Assembler les différentes pièces.

- Respect de chaque technique d'assemblage retenue.
- Choix judicieux des matériaux de soutien en fonction de l'assemblage à effectuer.
- Utilisation appropriée des outils et du matériel d'assemblage.

- 5 Préparer les différents assemblages pour le montage.
- Détermination juste des assemblages nécessitant un refendage.
 - Choix judicieux de la technique de parage selon le montage à effectuer.
 - Utilisation correcte des méthodes de finition des bords.
 - Respect de chaque technique de parage retenue.
 - Utilisation appropriée des outils et de l'équipement nécessaires au montage.
 - Respect de chaque technique de montage retenue.
6. Monter les différents assemblages.
- Respect de chaque technique de montage sellier.
 - Application précise des techniques de couture à la main.
 - Installation conforme des pièces de quincaillerie prévues à l'étape du montage.
 - Respect de l'ensemble des indications de montage.
 - Application conforme des méthodes de finition des bords.
- 7 Préparer le modèle pour la vente.
- Nettoyage minutieux de la pièce finie.
 - Bourrage correct de la pièce.
 - Étiquetage exact de la pièce.
 - Emballage soigné de la pièce.
 - Contrôle de la qualité de la pièce.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir et fabriquer un modèle selon la technique mixte (sellier et maroquinier).

Contexte de réalisation

- À l'aide des outils et de l'équipement de fabrication; des matériaux nécessaires à la fabrication et de la documentation pertinente.
- Dans le respect des normes de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Concevoir le modèle.

- Recherche formelle de produits exécutés selon la technique mixte (sellier et maroquinier).
- Représentation visuelle du concept.
- Rédaction précise de la fiche technique.

2 Planifier la production du modèle.

- Choix approprié des matériaux.
- Estimation précise des quantités de matériaux nécessaires à la fabrication du modèle.
- Estimation précise des coûts et de l'échéancier.
- Analyse de la faisabilité du projet.

3 Couper les différentes pièces du modèle.

- Exécution complète de l'ensemble des gabarits.
- Planification optimale de la coupe.
- Précision de la coupe des pièces.
- Indication exacte de tous les pointages et de tous les marquages.
- Utilisation correcte des outils et de l'équipement de coupe.

4 Préparer les pièces pour l'assemblage.

- Estimation précise de l'épaisseur du cuir en fonction du modèle à fabriquer.
- Choix judicieux de la technique de parage selon la pièce à assembler.
- Application conforme des méthodes de finition des bords.
- Utilisation appropriée des outils et du matériel de parage.
- Respect de chaque technique de parage retenue.
- Installation conforme des pièces de quincaillerie prévues à l'étape de l'assemblage.

- 5 Assembler les différentes pièces.
- Respect de chaque technique d'assemblage retenue.
 - Choix judicieux des matériaux de soutien en fonction de l'assemblage à effectuer.
 - Utilisation appropriée des outils et du matériel d'assemblage.
- 6 Préparer les différents assemblages pour le montage.
- Détermination juste des assemblages nécessitant un refendage.
 - Choix judicieux de la technique de parage selon le montage à effectuer.
 - Utilisation correcte des méthodes de finition des bords.
 - Respect de chaque technique de parage retenue.
 - Utilisation appropriée des outils et de l'équipement nécessaires au montage.
 - Respect de chaque technique de montage retenue.
- 7 Monter les différents assemblages.
- Respect de chaque technique de montage : sellerie et maroquinerie.
 - Utilisation correcte des machines à coudre.
 - Application précise des techniques de couture à la main.
 - Installation conforme des pièces de quincaillerie prévues à l'étape du montage.
 - Respect de l'ensemble des indications de montage.
 - Utilisation correcte des méthodes de finition des bords.
- 8 Préparer le modèle pour la vente.
- Nettoyage minutieux de la pièce finie.
 - Bourrage correct de la pièce.
 - Étiquetage exact de la pièce.
 - Emballage soigné de la pièce.
 - Contrôle de la qualité de la pièce.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir et fabriquer une pièce gainée.

Contexte de réalisation

- À l'aide des outils et de l'équipement de fabrication; des matériaux nécessaires à la fabrication et de la documentation pertinente.
- À partir d'un devis.
- Dans un atelier à atmosphère contrôlée.
- Dans le respect des normes de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Concevoir le projet.

- Choix approprié de la forme du fût en rapport avec sa fonction.
- Choix approprié des matériaux en fonction de leur utilisation.
- Choix approprié des techniques à utiliser.
- Interprétation juste du devis.
- Représentation précise de l'objet par le dessin.

2 Planifier la fabrication de l'objet.

- Estimation précise de la quantité de matériaux nécessaires à la fabrication.
- Détermination exacte de l'équipement nécessaire à la fabrication.
- Évaluation précise du temps requis pour chacune des étapes de la fabrication.
- Évaluation exacte des ressources humaines nécessaires.
- Estimation précise des coûts.
- Respect rigoureux des échéanciers.

3 Préparer les pièces du fût en prévision de l'assemblage.

- Choix approprié des techniques de coupe.
- Indication précise des mesures de coupe.
- Précision de l'ensemble de la coupe des pièces.

4 Assembler les pièces du fût.

- Choix approprié de la colle.
- Précision de l'ensemble du montage.
- Choix approprié de la technique de séchage.

- 5 Préparer les matériaux en prévision du gainage.
- Choix approprié des techniques de coupe.
 - Fabrication précise des gabarits de coupe.
 - Application méthodique de la technique de parure appropriée.
 - Organisation fonctionnelle de l'espace de travail.
6. Gainer le fût.
- Choix approprié de la colle.
 - Application méthodique de la technique d'encollage.
 - Application précise des techniques de rebordage.
 - Application précise de la technique de confection des coins.
 - Application systématique de la technique de comblage

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir et produire une gamme de modèles en maroquinerie.

Contexte de réalisation

- À l'aide des outils et de l'équipement de fabrication; des matériaux nécessaires à la fabrication et de la documentation pertinente.
- Dans le respect des normes de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Concevoir la gamme de modèles.

- Recherche méthodique de modèles ayant un potentiel de développement appréciable.
- Représentation précise du projet par croquis ou dessins.
- Respect des normes esthétiques par rapport aux fonctions des modèles.
- Choix judicieux des cuirs et des matériaux de soutien en fonction de la gamme.
- Choix judicieux des techniques de fabrication en fonction des matériaux.

2 Fabriquer les prototypes.

- Conformité et précision de la fabrication des gabarits de coupe.
- Précision de la coupe des différents composants de la gamme.
- Application rigoureuse des techniques de fabrication retenues.
- Utilisation correcte des outils et de l'équipement.
- Application rigoureuse de la technique de résolution de problèmes.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Respect de l'ensemble des normes de qualité de production d'un modèle.

3 Évaluer les prototypes.

- Conformité de chacun des modèles de la gamme compte tenu des prévisions.
- Absence significative de défauts techniques.
- Choix approprié de solution compte tenu des problèmes relevés en cours de fabrication.
- Vérification de la pertinence de commercialiser la gamme de modèles.

- 4 Planifier la production de la gamme de modèles.
- Rédaction complète de la fiche technique.
 - Calcul précis des quantités de matériaux nécessaires.
 - Estimation précise des coûts et de l'échéancier.
 - Prise en considération des frais d'emballage et d'expédition.
 - Négociation fructueuse des fonds nécessaires à la production.
- 5 Organiser la production de la gamme de modèles.
- Analyse rigoureuse des processus de fabrication.
 - Planification appropriée des approvisionnements en matériaux.
 - Préparation et disposition appropriée des matériaux.
 - Planification appropriée concernant la ou les personnes-ressources nécessaires.
 - Prévision appropriée des fournitures nécessaires pour l'équipement et les outils.
 - Ententes précises avec les sous-traitantes ou sous-traitants ou les fournisseurs.

VOIE DE SPÉCIALISATION H, SCULPTURE

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser la fonction de travail.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises et les établissements du secteur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.
- 2 Examiner les tâches et les opérations de la fonction de travail.
- 3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.

- Pertinence de l'information recueillie.
- Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.
- Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur.
- Examen convenable des opérations, des conditions d'exercice et des critères de performance de chacune des tâches.
- Détermination exacte de l'importance relative des tâches.
- Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail.
- Pertinence des liens établis entre les habiletés, les comportements et les tâches de la fonction de travail.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exécuter des dessins techniques et des épures de sculpture.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'un ordinateur et d'un logiciel de dessin et d'instruments de dessin technique.
- À partir de directives de la cliente ou du client ou d'un projet de création.
- À l'aide de supports en papier, en carton ou sous forme de panneaux rigides.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Dessiner des croquis de pièces simples.

- Choix judicieux des instruments de dessin.
- Utilisation correcte des instruments de dessin.
- Précision du dessin à main levée.
- Représentation fidèle de la pièce.
- Cotation complète et précise.
- Respect des proportions et positionnement correct des vues.
- Clarté et exactitude des vues.
- Propreté des croquis.

2 Effectuer des dessins de conception de pièces simples.

- Détermination exacte des données nécessaires à la conception.
- Visualisation correcte de la pièce en trois dimensions : plan, élévation et profil.
- Choix judicieux de la méthode de conception.
- Application conforme de la méthode de conception.
- Précision du dessin de conception.

3 Exécuter les épures d'une sculpture.

- Représentation sur un ou plusieurs plans des projections d'un objet en trois dimensions.
- Reproduction fidèle et en grandeur réelle des éléments utiles à la sculpture.
- Prolongement correct des traits de jonction.
- Positionnement correct des axes.

4 Procéder à la cotation et au lettrage de dessin.

- Respect des normes de cotation et de lettrage.
- Conversion exacte d'une cotation à l'échelle en dimensions réelles.
- Propreté du dessin.
- Écriture claire et précise.

5 Utiliser un logiciel de dessin ou de traitement de l'image.

- Détermination exacte des paramètres du dessin : unités de mesure, format de la feuille et degré de précision.
- Emploi judicieux des menus, des commandes et des options de traçage, d'effaçage, de déplacement et de modification.
- Exactitude de la dimension et de l'orientation des entités.
- Utilisation correcte de la souris ou de la tablette graphique.
- Utilisation correcte des modes de cotation linéaire, angulaire, de diamètre et de rayon.
- Choix judicieux du type de lettrage.
- Utilisation appropriée du matériel périphérique nécessaire à l'impression, à la transmission et à la conservation des documents.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Résoudre des problèmes mécaniques et chimiques propres à la sculpture.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de travail renvoyant à des procédés mécaniques ou chimiques.
- À l'aide de documents de référence, de photographies, de dessins et d'épures; de l'infographie, d'un ordinateur et d'un logiciel de traitement de l'image; de produits et de matériaux appropriés.
- Dans un atelier fonctionnel ou sur les lieux de mise en place d'une sculpture.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Énumérer les principaux éléments mécaniques ou chimiques d'un problème de fabrication ou d'installation d'une sculpture.
- 2 Planifier la démarche de résolution de problèmes.

- Interprétation juste de la documentation technique.
- Caractérisation précise de la nature du problème.
- Énumération exacte des éléments mécaniques ou chimiques du problème.
- Représentation juste des causes du problème et de l'incidence de ce dernier sur la fabrication ou l'installation d'une sculpture.
- Représentation probante du problème à résoudre par le dessin ou la maquette.
- Établissement de liens fonctionnels pertinents entre le problème et la méthode de recherche.
- Détermination des critères précis d'acceptation de la solution.
- Détermination précise de la stratégie de validation de la solution retenue.
- Planification logique des étapes de recherches et des essais.
- Approvisionnement approprié en produits et matériaux nécessaires à la recherche et aux essais.

- 3 Appliquer la procédure de résolution de problèmes mécaniques.
- Description exacte des différentes options technologiques.
 - Schématisation claire du procédé mécanique selon l'option choisie.
 - Fabrication appropriée du modèle conforme.
 - Exécution conforme des essais sur le modèle ou le spécimen.
 - Justesse du diagnostic.
 - Pertinence des correctifs apportés.
 - Précision du cahier des charges rédigé en rapport avec l'option retenue.
- 4 Appliquer la procédure de résolution de problèmes chimiques.
- Exécution conforme des essais sur les échantillons.
 - Distinction juste entre les réactions chimiques prévisibles et non prévisibles.
 - Détermination précise des incompatibilités entre les produits et les matériaux, selon leurs conditions d'utilisation.
 - Détermination des mesures d'utilisation sécuritaire des produits chimiques.
 - Justesse du diagnostic.
 - Argumentation claire justifiant l'option retenue.
 - Pertinence des correctifs apportés.
 - Précision du cahier des charges rédigé en rapport avec l'option retenue.
- 5 Évaluer la qualité de la solution apportée au problème à résoudre.
- Efficacité de la solution apportée au problème à résoudre.
 - Qualité de la solution retenue compte tenu des risques pour la santé, la sécurité et l'environnement.
 - Évaluation précise des coûts engendrés par l'application de la solution retenue.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Mouler une pièce ou un objet sculptural.

Contexte de réalisation

- À partir d'un modèle, d'esquisses, de plans et de devis ou de directives de la cliente ou du client.
- À partir de documents de référence, de photographies, de dessins et d'épures.
- À l'aide d'un ordinateur et de logiciels de dessin et de traitement de l'image; de supports et d'outils de moulage dans une aire de travail spacieuse et de matériaux appropriés au moulage.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Concevoir le moule.

- Recherche méthodique de la documentation pertinente.
- Utilisation correcte de la photographie et de la vidéo comme soutien à la conception.
- Représentation graphique probante du concept.
- Précision du moule.
- Sélection judicieuse des matériaux en fonction des utilisations du moule.
- Fonctionnalité du moule.

2 Planifier l'exécution du travail.

- Aménagement fonctionnel et sécuritaire du poste de travail.
- Planification logique des séquences d'opération et du calendrier de travail.
- Mise à jour de nouveaux produits.
- Calcul volumétrique des matériaux.
- Approvisionnement et entreposage appropriés des matériaux de moulage.
- Préparation appropriée des matériaux de moulage : argile, plâtre, etc.
- Estimation raisonnable des coûts.

- 3 Préparer un moule.
- Interprétation juste des plans et devis.
 - Préparation appropriée du modèle.
 - Choix judicieux et respect de la méthode d'application de l'agent de démoulage.
 - Respect de la méthode de fabrication du moule.
 - Ajustement du coffrage.
 - Détermination du moment propice pour le démoulage.
 - Manipulation méthodique du moule.
 - Conditionnement du moule.
- 4 Effectuer un tirage.
- Assemblage approprié des parties du moule.
 - Choix judicieux et respect de la méthode d'application de l'agent de démoulage.
 - Respect de la technique de coulage du métal en fusion ou d'une matière plastique.
 - Qualité de l'ébarbage.
 - Démoulage approprié de la sculpture.
 - Absence de dommage à la pièce et au moule.
- 5 Finir le moule et le tirage.
- Préparation appropriée des surfaces.
 - Application minutieuse et judicieuse des produits de finition.
 - Utilisation appropriée des couleurs, des patines et des teintures.
 - Respect des procédés de nettoyage et d'entreposage du moule.
- 6 Évaluer le travail de moulage.
- Précision du moule.
 - Résistance du moule.
 - Coûts et échéancier conformes aux prévisions.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Façonner des pièces en bois.

Contexte de réalisation

- À partir d'esquisses, de plans et de devis ou de directives de la cliente ou du client; de documents de référence, de photographies, de dessins et d'épures.
- À l'aide d'un ordinateur et de logiciels de dessin ou de traitement de l'image; de supports, d'outils et de machines-outils de façonnage.
- À partir du bois et des matériaux dérivés du bois.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier l'exécution du travail.

- Aménagement fonctionnel et ergonomique du poste de travail.
- Planification logique des séquences d'opération et du calendrier d'exécution.
- Sélection de techniques de fabrication fonctionnelles et économiques.
- Calcul volumétrique précis des matériaux.
- Approvisionnement et entreposage appropriés des matériaux.
- Préparation appropriée du bois.
- Estimation raisonnable des coûts et des délais d'exécution.
- Fabrication de patrons, de gabarits ou de modèles.
- Composition d'une liste de débits exhaustive.

2 Tracer le modèle sur la matière.

- Utilisation précise des outils de traçage.
- Exactitude du tracé sur la matière.

3 Appliquer des techniques de façonnage : dégauchir, raboter, refendre, scier, chantourner, tourner, percer, poncer, etc.

- Interprétation juste des plans et devis.
- Exécution précise des techniques de façonnage d'une pièce de bois.
- Conformité du façonnage avec le plan et le devis.
- Utilisation judicieuse du plan de travail et des outils de fixation.
- Entretien et aiguisage appropriés des outils et des machines-outils.
- Respect des règles de sécurité et des normes environnementales.

4 Évaluer le travail de façonnage.

- Adéquation entre la forme et la fonction d'une pièce façonnée.
- Absence de vices de façonnage.
- Coûts et délais d'exécution conformes aux prévisions.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Fabriquer des organes d'assemblage utilisés en sculpture.

Contexte de réalisation

- À partir d'esquisses, de plans et de devis ou de directives de la cliente ou du client; de documents de référence, de photographies, de dessins et d'épures.
- À l'aide d'un ordinateur et de logiciels de dessin ou de traitement de l'image; de supports, d'outils et de machines-outils et de matériaux appropriés : bois et matériaux connexes.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Concevoir un organe d'assemblage.

- Recherche méthodique de la documentation pertinente.
- Utilisation correcte de la photographie et de la vidéo comme soutien à la conception.
- Sélection appropriée du type d'assemblage.
- Représentation par le dessin d'un organe d'assemblage.
- Précision des mesures.
- Fonctionnalité d'un organe d'assemblage.
- Sélection judicieuse des matériaux en fonction des utilisations de l'organe d'assemblage.

2 Planifier l'exécution du travail.

- Aménagement fonctionnel et ergonomique du poste de travail.
- Planification logique des séquences d'opérations et du calendrier d'exécution.
- Sélection de techniques de fabrication fonctionnelles et économiques.
- Calcul volumétrique et quantitatif précis des matériaux.
- Approvisionnement et entreposage appropriés pour ce qui est des matériaux.
- Préparation appropriée des matériaux.
- Composition d'une liste de débits exhaustive.
- Estimation raisonnable des coûts d'exécution.

3 Tracer le modèle sur la matière.

- Utilisation correcte des outils de traçage.
- Exactitude du tracé sur la matière.

- 4 Façonner et monter un organe d'assemblage mécanique : emboîtement, agrafage, boulonnage, rivetage, goupillage, goujonage, vissage.
- Interprétation juste des plans et devis.
 - Façonnage conforme au tracé et au modèle.
 - Respect des techniques de montage d'un organe d'assemblage mécanique.
 - Respect des procédés de démontage.
 - Utilisation appropriée et sécuritaire des outils et des machines-outils.
 - Plan de travail et outils de fixation solidement installés.
 - Entretien et aiguisage appropriés des outils et des machines-outils.
 - Respect des règles de sécurité et des normes environnementales.
- 5 Façonner et monter des organes d'assemblage structural : entures, tenon et mortaise, chevilles, queues droites, queues d'aronde, enfourchement.
- Interprétation juste des plans et devis.
 - Façonnage des joints conforme au tracé et au modèle.
 - Respect des procédés de montage et de démontage.
 - Solidité des liaisons.
 - Utilisation correcte et sécuritaire des outils et des machines-outils.
 - Plan de travail et outils de fixation solidement installés.
 - Entretien et aiguisage appropriés des outils et des machines-outils.
 - Pièce façonnée conforme au tracé et au modèle.
 - Application des règles de sécurité et des normes environnementales.
- 6 Évaluer le travail et le produit.
- Adéquation entre la forme et la fonction d'un organe d'assemblage.
 - Absence de vices de fabrication et d'imperfections.
 - Coûts et délais d'exécution conformes aux prévisions.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Souder une pièce de métal ou un objet sculptural.

Contexte de réalisation

- À partir de plan et devis.
- À l'aide d'outils spécialisés et d'équipement approprié et de postes de soudage.
- Dans un espace de travail ventilé selon les normes de sécurité en vigueur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier le travail de soudage.

- Sélection appropriée du procédé de soudage.
- Aménagement fonctionnel et ergonomique du poste de travail.
- Chanfreins favorisant la pénétration maximale du métal d'apport.
- Utilisation correcte des instruments de serrage.
- Stabilité de la pièce à souder.

2 Effectuer le soudage oxyacétylénique d'une pièce de métal.

- Utilisation correcte des instruments de soudage.
- Choix judicieux des baguettes d'apport.
- Exécution minutieuse du soudage.
- Uniformité du cordon de soudure.
- Respect des consignes de sécurité.

3 Effectuer le soudage à l'arc électrique d'une pièce de métal.

- Utilisation correcte de l'outillage et des instruments de soudage.
- Exécution minutieuse du soudage.
- Uniformité du cordon de soudure.
- Respect des consignes de sécurité.

4 Rectifier une soudure.

- Utilisation d'abrasifs adaptés au type de métal.
- Utilisation correcte des outils de ponçage.
- Exécution minutieuse du ponçage.
- Absence d'excédent de métal.

5 Évaluer la qualité du soudage.

- Application uniforme de la soudure.
- Solidité de la soudure.
- Joints propres et invisibles.
- Utilisation correcte des instruments de contrôle de la qualité de la soudure.
- Détermination précise de la cause des défauts.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Forger une pièce de métal ou un objet sculptural.

Contexte de réalisation

- À partir de modèles ou de maquettes et de plans et devis.
- À l'aide d'outils spécialisés, d'un feu de forge ou d'instruments de formage à froid (cintreuse, plieuse, presse, etc.).
- Dans un espace de travail bien aéré et doté de l'équipement de sécurité requis.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier et préparer le travail de forgeage.

- Sélection judicieuse du procédé de forgeage : thermoformage et formage à froid.
- Choix de l'outillage et de l'équipement en fonction du procédé de forgeage.
- Aménagement fonctionnel et ergonomique du poste de travail.
- Sélection appropriée et calcul volumétrique précis des matériaux.
- Approvisionnement et entreposage appropriés pour ce qui est des matériaux.

2 Forger une tige ou une barre de métal par thermoformage.

- Utilisation précise et contrôlée des outils de forge.
- Utilisation ergonomique de l'enclume.
- Contrôle approprié de la température du feu.
- Utilisation correcte des techniques de forge : martelage, soudage, formage et façonnage.
- Respect des consignes de sécurité.

3 Forger une pièce de métal en feuille par formage à froid.

- Utilisation correcte de l'outillage et de l'équipement de formage à froid.
- Utilisation correcte des techniques de chaudronnerie appliquées à la sculpture : martelage, emboutissage, estampage et rivetage.

4 Évaluer la qualité de la pièce forgée.

- Conformité aux plans et devis.
- Harmonie des formes.
- Coût et délais d'exécution conformes aux prévisions.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Tailler la pierre.

Contexte de réalisation

- À partir d'une maquette, d'esquisses, de plans et de devis ou de directives de la cliente ou du client.
- À l'aide de documents de référence, de photographies, de dessins ou d'épures; d'un ordinateur et de logiciels de dessin ou de traitement de l'image et de supports, d'outils de levage et d'outils de taille.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préparer et planifier l'exécution du travail.

- Aménagement fonctionnel et ergonomique du poste de travail.
- Planification logique des séquences de travail.
- Sélection appropriée de la qualité de la pierre.
- Calcul volumétrique et quantitatif précis de la pierre.
- Approvisionnement et entreposage appropriés pour ce qui est des pierres.
- Préparation appropriée de la pierre.
- Estimation raisonnable des coûts d'exécution.

2. Transposer et tracer les différents éléments de la sculpture dans la pierre.

- Exactitude et précision du tracé.
- Utilisation correcte des outils de traçage.
- Transposition proportionnelle correcte de la maquette.

3 Appliquer les techniques de taille directe : ébaucher, épanneler et modeler.

- Respect de l'ordre séquentiel des techniques de taille directe.
- Dextérité manuelle et durée d'exécution raisonnable de la tâche.
- Utilisation appropriée des outils de sculpture pour la pierre.
- Utilisation judicieuse du plan de travail, des outils de fixation et des appareils de levage.
- Entretien et aiguisage appropriés des outils de sculpture.
- Respect des règles de sécurité et des normes environnementales.

4 Évaluer le travail et le produit.

- Adéquation entre l'intention de l'auteure ou de l'auteur et sa traduction tridimensionnelle.
- Originalité et dynamisme dans le traitement plastique.
- Équilibre entre la forme et la fonction de la sculpture dans l'espace.
- Absence d'imperfections et de vices de fabrication.
- Coûts et délais d'exécution conformes aux prévisions.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Fabriquer des gabarits, des modèles et des supports.

Contexte de réalisation

- À partir d'esquisses, de plans et de devis ou de directives de la cliente ou du client; de documents de référence, de photographies, de dessins et d'épures.
- À l'aide d'un ordinateur et d'un logiciel de dessin ou de traitement de l'image et de supports, d'outils et de machines-outils.
- À partir de matériaux appropriés : bois, métaux et matériaux connexes.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Concevoir un gabarit, un modèle ou un support.

- Recherche méthodique de la documentation pertinente.
- Utilisation correcte de la photographie ou de la vidéo comme soutien à la conception.
- Détermination précise de la forme et des dimensions du gabarit, du modèle ou du support.
- Représentation graphique probante du gabarit, du modèle ou du support.
- Précision des mesures.
- Sélection des techniques de fabrication et des matériaux adaptés à la fonction du gabarit, du modèle ou du support.

2 Planifier l'exécution du travail.

- Aménagement fonctionnel et ergonomique du poste de travail.
- Planification logique des séquences de travail et du calendrier d'exécution.
- Calcul volumétrique et quantitatif précis des matériaux.
- Approvisionnement et entreposage appropriés pour ce qui est des matériaux.
- Préparation appropriée des matériaux : bois, métal ou matériaux connexes.
- Composition d'une liste de débits exhaustive.
- Estimation raisonnable des coûts d'exécution.

3 Tracer le modèle sur la matière.

- Exactitude et précision du tracé.
- Utilisation correcte des outils de traçage.
- Proportion juste des gabarits, modèles ou supports.

- 4 Fabriquer un gabarit, un modèle ou un support.
- Interprétation juste des plans et devis.
 - Application conforme des techniques de façonnage.
 - Découpage des contours en fonction du tracé.
 - Précision du calibrage du gabarit ou du support.
 - Qualité du découpage des composants du modèle : conformité de la coupe, respect des dimensions et précision des assemblages des parties démontables du modèle.
 - Encollage correct des composants du modèle.
 - Utilisation correcte et sécuritaire des outils et des machines-outils.
 - Plan de travail et outils de fixation solidement installés.
 - Entretien et aiguisage appropriés des outils et des machines-outils.
 - Application des règles de sécurité et des normes environnementales.
- 5 Évaluer le gabarit, le modèle ou le support.
- Adéquation entre la forme et la fonction du gabarit, du modèle ou du support.
 - Absence de vices de fabrication et d'imperfections.
 - Solidité et précision de la forme des gabarits.
 - Qualité correcte du modèle : précision des dimensions, fini de surface, codification exacte des assemblages et facilité de séparation des parties démontables.
 - Coûts et délais d'exécution conformes aux prévisions.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Procéder à la finition d'une sculpture.

Contexte de réalisation

- À partir d'épures ou d'un modèle.
- À l'aide d'outils de ponçage et d'application de produits de finition; de produits de finition et de colorants ou de résines.
- Dans un espace bien aéré ou un atelier doté d'un système de ventilation efficace.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Planifier la finition d'une sculpture.
- 2 Effectuer le traitement de finition mécanique.
- 3 Appliquer des enduits de protection et de finition.

- Analyse minutieuse des caractéristiques techniques et esthétiques du modèle.
- Détermination du type de finition en fonction de la forme, de la fonction et de l'exposition de la sculpture.
- Sélection judicieuse des produits de finition.
- Évaluation précise des quantités et approvisionnement approprié en produits, ingrédients et matériaux.
- Aménagement fonctionnel et ergonomique du poste de travail.
- Utilisation correcte des accessoires et du matériel de ponçage.
- Choix approprié des abrasifs en fonction des matériaux et de la finition envisagée.
- Exécution correcte des gravures.
- Reproduction précise des formes et des textures.
- Régularité et précision des détails et des surfaces.
- Exécution minutieuse de la finition.
- Respect des caractéristiques des produits, des matériaux et des consignes des fabricants.
- Préparation appropriée de la surface à traiter.
- Respect de la méthode d'application selon le type de produit ou de matériau.
- Régularité et précision du rendu en fonction de l'effet voulu.
- Évacuation responsable et appropriée des résidus.

4 Évaluer la finition d'une sculpture.

- Conformité avec la forme et la fonction.
- Respect des plans et devis.
- Absence de défauts apparents.
- Coût et échéancier conformes aux prévisions.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Reproduire une sculpture à l'échelle.

Contexte de réalisation

- À partir de plans, de devis ou de maquettes.
- À l'aide d'une table à dessin ou d'un ordinateur et d'un logiciel de dessin; d'instruments de reproduction : pantographe, maître-à-danser, etc.
- Dans un espace bien aménagé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Planifier la reproduction d'une sculpture à l'échelle.
- 2 Effectuer l'agrandissement d'une sculpture.
- 3 Effectuer la réduction d'une sculpture.
- 4 Évaluer la qualité de la reproduction.

- Choix judicieux du procédé de reproduction.
- Calcul volumétrique précis des matériaux.
- Transposition et traçage précis des dimensions selon l'échelle établie.
- Utilisation correcte d'instruments de reproduction : maître-à-danser et pantographe.
- Exécution minutieuse de l'agrandissement.
- Exécution correcte du façonnage des pièces tracées.
- Assemblage et finition appropriés de la sculpture.
- Transposition et traçage précis des dimensions selon l'échelle établie.
- Utilisation correcte d'instruments de reproduction : maître-à-danser et pantographe.
- Exécution minutieuse de la réduction.
- Exécution correcte des pièces tracées.
- Assemblage et finition appropriés de la sculpture.
- Conformité aux plans et devis ou au modèle.
- Respect des proportions.
- Coût et délai d'exécution conformes aux prévisions.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Sculpter une œuvre originale par modelage.

Contexte de réalisation

- À partir d'esquisses, de plans et de devis ou de directives de la cliente ou du client.
- À l'aide de documents de référence, de photographies, de dessins et d'épures; d'un ordinateur et de logiciels de dessin ou de traitement de l'image; d'outils de modelage et de matériaux appropriés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Concevoir une sculpture.

- Recherche méthodique de la documentation pertinente.
- Utilisation correcte de la photographie et de la vidéo comme soutien à la conception.
- Représentation probante du concept par le dessin.
- Sélection des matériaux adaptés à la fonction de la sculpture.
- Originalité et dynamisme du concept.

2 Planifier l'exécution du travail.

- Aménagement fonctionnel et ergonomique du poste de travail.
- Planification logique des séquences de travail et du calendrier d'exécution.
- Sélection de techniques de fabrication fonctionnelles et économiques.
- Calcul volumétrique précis des matériaux.
- Approvisionnement et entreposage appropriés pour ce qui est des matériaux.
- Préparation appropriée des matériaux : argile, plâtre, etc.
- Estimation raisonnable des coûts d'exécution de la sculpture.

- 3 Sculpter une ronde-bosse par modelage.
- Utilisation appropriée des outils de modelage : le fil à plomb, les ébauchoirs, les mirettes et les maillets.
 - Utilisation appropriée de la forme dans l'espace.
 - Mise en relief correcte des détails.
 - Conformité de la pièce avec le dessin.
 - Utilisation judicieuse des supports et des potences.
 - Entretien quotidien des outils et des équipements.
 - Respect des règles de sécurité et des normes environnementales.
- 4 Sculpter un relief par modelage.
- Utilisation appropriée des outils de modelage : le fil à plomb, les ébauchoirs, les mirettes et les maillets.
 - Exécution correcte du bas-relief, du demi-relief, du haut-relief, du relief gravé, du relief méplat, du relief ajouré, du relief découpé, du relief écrasé et du relief pictural.
 - Précision des formes et des contours.
 - Utilisation judicieuse des supports et des potences.
 - Entretien quotidien des outils et de l'équipement.
 - Respect des règles de sécurité et des normes environnementales.
- 5 Finir une sculpture par modelage.
- Préparation appropriée des surfaces.
 - Application minutieuse et judicieuse des produits de finition.
 - Utilisation appropriée des couleurs ou des teintures.
- 6 Évaluer la qualité d'une pièce sculptée par modelage.
- Adéquation entre l'œuvre et l'intention de l'auteur ou de l'auteure.
 - Originalité et dynamisme dans le traitement plastique.
 - Équilibre entre la forme et la fonction de la sculpture dans l'espace.
 - Coûts et délais d'exécution conformes aux prévisions.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Sculpter une œuvre originale par taille directe.

Contexte de réalisation

- À partir de maquettes, d'esquisses, de plans et de devis ou de directives de la cliente ou du client.
- À l'aide de documents de référence, de photographies, de dessins et d'épures; d'un ordinateur et de logiciels de dessin ou de traitement de l'image; de supports et d'outils de taille.
- À partir de matériaux appropriés bois, pierre et matériaux connexes.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Concevoir une sculpture.

- Recherche méthodique de la documentation pertinente.
- Utilisation correcte de la photographie et de la vidéo comme soutien à la conception.
- Représentation probante du concept en deux ou en trois dimensions.
- Sélection des matériaux adaptés à la fonction et à l'usage de la sculpture.
- Originalité et dynamisme du concept.

2 Planifier l'exécution du travail.

- Aménagement fonctionnel et ergonomique du poste de travail.
- Planification logique de la séquence des opérations et du calendrier d'exécution.
- Sélection et préparation appropriées des matériaux : bois ou pierre.
- Calcul volumétrique et quantitatif de la matière.
- Approvisionnement et entreposage appropriés pour ce qui est des matériaux.
- Estimation raisonnable des coûts d'exécution.

3 Transposer et tracer le sujet ou le motif sur la matière.

- Utilisation correcte des outils de traçage.
- Exactitude et précision du tracé.
- Transposition proportionnelle de la maquette.

- 4 Sculpter une ronde-bosse par taille directe.
- Interprétation juste de la maquette, des plans et des devis.
 - Exécution correcte d'une ronde-bosse.
 - Exécution correcte des techniques de taille directe : ébaucher, épanneler, modeler et finir.
 - Sculpture conforme au tracé.
 - Utilisation appropriée et sécuritaire des outils de sculpture.
 - Utilisation judicieuse du plan de travail et des outils de fixation.
 - Entretien et aiguisage appropriés des outils de sculpture.
 - Respect des règles de sécurité et des normes environnementales.
- 5 Sculpter un relief par taille directe.
- Interprétation juste de la maquette, des plans et des devis.
 - Exécution correcte du bas relief, du demi-relief, du haut relief, du relief gravé, du relief méplat, du relief ajouré, du relief découpé, du relief écrasé et du relief pictural.
 - Exécution correcte des techniques de taille directe : ébaucher, épanneler, modeler et finir.
 - Utilisation appropriée et sécuritaire des outils de sculpture.
 - Utilisation judicieuse du plan de travail et des outils de fixation.
 - Entretien et aiguisage appropriés des outils de sculpture.
 - Sculpture conforme au tracé.
 - Respect des règles de sécurité et des normes environnementales.
- 6 Finir une sculpture en bois et en pierre par taille directe.
- Préparation appropriée des surfaces.
 - Application minutieuse et judicieuse des produits de finition.
 - Utilisation appropriée des couleurs ou des teintures.
- 7 Évaluer la qualité de l'œuvre.
- Adéquation entre l'œuvre et l'intention de l'auteur ou de l'auteur.
 - Sculpture conforme au modèle.
 - Équilibre entre la forme et la fonction de la sculpture dans l'espace.
 - Coûts et délais d'exécution conformes aux prévisions.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exécuter une sculpture originale par assemblage.

Contexte de réalisation

- À partir de croquis, d'esquisses ou d'épures et d'une maquette ou d'un modèle.
- À l'aide d'instruments de dessin technique; d'un ordinateur et d'un logiciel de dessin ou de traitement de l'image; de matériaux bruts ou de divers composants; de l'outillage et de l'équipement de façonnage.
- Dans un atelier spacieux.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Mettre au point un concept de sculpture par assemblage.

- Recherche méthodique de la documentation pertinente.
- Utilisation correcte de la photographie et de la vidéo comme soutien à la conception.
- Utilisation correcte de logiciels de dessin ou d'infographie.
- Détermination précise des pièces et des composants.
- Représentation probante du concept sous forme de croquis, d'esquisses, d'épures ou de maquettes.
- Originalité du concept.

2 Planifier l'exécution du travail.

- Sélection appropriée du type d'assemblage.
- Aménagement fonctionnel et ergonomique du poste de travail.
- Sélection appropriée et calcul volumétrique précis des matériaux.
- Approvisionnement et entreposage appropriés pour ce qui est des matériaux.

3 Transposer et tracer les différents éléments de la sculpture sur la matière.

- Exactitude et précision du tracé.
- Utilisation correcte des outils de traçage.
- Transposition proportionnelle de la maquette.
- Exécution correcte du façonnage des pièces.
- Exécution correcte des joints d'assemblage.

- 4 Effectuer des opérations d'assemblage de composants à l'aide d'organes de liaison tels que enture, tenon et mortaise, chevilles, queues droites, queues d'aronde, enfourchement.
- Choix approprié de l'intervention.
 - Exécution minutieuse des techniques d'assemblage utilisées.
 - Fonctionnalité des joints et des éléments mobiles.
 - Précision des alignements et du positionnement des composants selon leur fonction ou leurs caractéristiques.
 - Stabilité de la sculpture.
 - Fonctionnalité et solidité des assemblages.
 - Respect des règles de sécurité et des normes environnementales.
- 5 Effectuer des opérations de montage et de démontage mécaniques par emboîtement, agrafage, boulonnage, rivetage, goupillage, goujonnage, vissage.
- Choix approprié des outils.
 - Utilisation sécuritaire des outils.
 - Respect de la technique de montage et de démontage des éléments.
 - Fonctionnement du mécanisme selon les normes.
 - Utilisation appropriée des lubrifiants.
- 6 Finir une sculpture effectuée par assemblage.
- Préparation appropriée des surfaces à traiter.
 - Sélection judicieuse des produits de finition.
 - Application minutieuse des produits de finition.
 - Manipulation soignée de la sculpture.
- 7 Évaluer la qualité du travail.
- Conformité de la sculpture avec la maquette ou le modèle.
 - Manifestation d'originalité dans le traitement plastique.
 - Équilibre entre la forme et la fonction de la sculpture dans son environnement.
 - Coûts et délai d'exécution conformes aux prévisions.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire une série de pièces sculptées.

Contexte de réalisation

- À partir de croquis, d'esquisses ou d'épures.
- À l'aide de matériaux appropriés.
- Dans un atelier convenablement aménagé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Concevoir un prototype.

- Détermination précise du type de série à produire : limitée ou moyenne.
- Utilisation correcte de la photographie et de la vidéo, comme soutien à la conception.
- Utilisation appropriée de logiciels de dessin ou d'infographie.
- Représentation probante du concept sous forme de croquis, d'esquisses ou de modèles.
- Fabrication minutieuse du prototype.
- Originalité du concept.

2 Planifier la production.

- Sélection judicieuse du procédé de reproduction.
- Aménagement fonctionnel et ergonomique du poste de travail.
- Sélection appropriée et calcul volumétrique précis des matériaux.
- Approvisionnement et entreposage appropriés pour ce qui est des matériaux.

3 Fabriquer des gabarits de production.

- Utilisation correcte des outils de traçage.
- Exactitude et précision du tracé.
- Coupe et assemblage minutieux de gabarits de production.
- Utilisation correcte des outils et des machines-outils servant à la coupe.
- Fonctionnalité des gabarits.

4 Fabriquer des moules de production.

- Choix du type de moule en fonction de la technique de reproduction.
- Calcul volumétrique précis des produits de moulage.
- Fabrication minutieuse du ou des moules.
- Résistance et fonctionnalité des moules.

- 5 Exécuter la production en série.
- Utilisation correcte des outils et des machines-outils.
 - Utilisation correcte des gabarits de production.
 - Utilisation correcte des moules de production.
 - Exécution minutieuse des étapes de production.
- 6 Évaluer la série de pièces sculptées produite.
- Reproduction fidèle des pièces sculptées.
 - Conformité des pièces par rapport au modèle.
 - Pièces identiques.
 - Coûts et délai d'exécution conformes aux prévisions.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Installer une sculpture dans son environnement.

Contexte de réalisation

- À partir de plans et devis ou de maquettes.
- À l'aide des outils et de l'équipement appropriés.
- Dans un lieu privé ou public.
- Dans un espace intérieur ou extérieur.
- Individuellement ou avec l'aide d'assistantes ou d'assistants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier l'installation d'une sculpture.

- Choix judicieux du lieu d'installation.
- Recueil méthodique de l'information relative à l'installation.
- Utilisation appropriée de la vidéo, de la photographie et de l'infographie comme soutien à la planification de l'installation.
- Calcul précis des charges et de la résistance aux vents.
- Choix approprié du type de socle.
- Choix approprié des types d'ancrage.
- Détermination précise de la qualité et de la somme d'éclairage requis.
- Aménagement fonctionnel d'un poste de travail sur le lieu d'implantation.

2 Emballer et transporter une sculpture.

- Utilisation correcte des appareils de levage.
- Choix approprié des moyens de transport.
- Solidité de l'arrimage.
- Emballage protégeant la sculpture.
- Manipulation correcte et transport sécuritaire des composants de la sculpture.

3 Procéder à l'installation d'une sculpture, par accrochage ou par ancrage.

- Positionnement correct de la sculpture sur sa base, son socle ou son support.
- Utilisation correcte des outils de perçage.
- Positionnement des ancrages en fonction des charges et des résistances.
- Installation précise des ancrages mécaniques ou chimiques.
- Solidité des ancrages.
- Installation de l'éclairage en fonction des objectifs de visibilité de la sculpture.

- 4 Évaluer l'installation d'une sculpture dans son environnement.
- Conformité aux plans et devis.
 - Solidité et sécurité de l'installation.
 - Orientation conforme aux objectifs esthétiques et à la fonction de la sculpture.
 - Coût et délais d'installation conformes aux prévisions.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Entretenir et réparer un objet sculptural.

Contexte de réalisation

- À partir d'esquisses, de plans et de devis ou de directives de la cliente ou du client; de documents de référence, de photographies, de dessins et d'épures.
- À l'aide d'un ordinateur et de logiciels de dessin ou de traitement de l'image; de supports, d'outils et de machines-outils; de matériaux et de techniques appropriés à la réparation et à l'entretien d'une sculpture.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Planifier l'entretien ou la réparation d'une pièce ou d'un ensemble sculptural.

- Évaluation juste de la nature et de l'ampleur des dommages.
- Diagnostic judicieux des causes de la détérioration.
- Sélection de techniques fonctionnelles et économiques d'entretien ou de réparation.
- Calcul volumétrique et quantitatif précis des matériaux.
- Approvisionnement et entreposage appropriés pour ce qui est des matériaux.
- Composition d'une liste de débits.
- Estimation raisonnable des coûts et des échéanciers.

- | | |
|--|--|
| 2 Procéder au nettoyage d'une pièce ou d'un ensemble sculptural. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des plans et devis. • Utilisation sécuritaire des outils et accessoires de nettoyage, de décapage ou de ponçage. • Sélection des abrasifs pertinents. • Installation solide d'un plan de travail et d'outils de fixation. • Respect de l'intégrité de la sculpture. • Respect des règles de sécurité et des normes environnementales. • Interprétation juste des plans et devis. • Utilisation correcte et sécuritaire des outils et accessoires de nettoyage, de décapage et de ponçage. • Sélection des abrasifs pertinents. • Installation solide d'un plan de travail et d'outils de fixation. • Respect de l'intégrité de la sculpture. • Respect des règles de sécurité et des normes environnementales. |
| 3 Consolider ou renforcer une pièce ou un ensemble sculptural. | <ul style="list-style-type: none"> • Délimitation exacte des zones à renforcer. • Préparation des surfaces et des points d'ancrage permettant de positionner des éléments de modification. • Respect des normes d'assemblage. • Respect de l'intégrité de la sculpture. • Respect des règles de sécurité et des normes environnementales. |
| 4 Procéder à des réparations mineures sur une pièce ou un ensemble sculptural. | <ul style="list-style-type: none"> • Délimitation exacte de la partie endommagée. • Respect des techniques de démontage de la partie endommagée. • Tracé exact des contours et découpage précis des éléments nécessaires à la réparation. • Choix judicieux et application conforme de la technique de fabrication des éléments de remplacement dans le respect des matériaux et des caractéristiques esthétiques de la sculpture. • Positionnement juste des éléments de remplacement. • Choix approprié du procédé d'assemblage. • Respect des normes d'encollage et de serrage des éléments de remplacement. |
| 5 Finir une réparation ou un entretien. | <ul style="list-style-type: none"> • Préparation appropriée des surfaces. • Sélection appropriée des produits de finition. • Application minutieuse des produits de finition. • Utilisation appropriée des couleurs, des teintures, des trompe-l'œil ou des patines. • Respect des couleurs et des marquages. |

6 Évaluer la qualité de l'entretien ou de la réparation.

- Réparation et entretien favorisant l'intégrité de l'œuvre et conforme aux intentions de l'auteur ou de l'auteur.
- Absence d'imperfections.
- Coûts et délais d'exécution conformes aux prévisions.

VOIE DE SPÉCIALISATION J, VERRE

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser la fonction de travail.

Contexte de réalisation

- À l'occasion de colloques, symposiums, conférences ou autres rencontres professionnelles.
- À partir des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les micro-entreprises du domaine des arts verriers.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.
- 2 Examiner les tâches et les opérations de la fonction de travail.
- 3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.
- 4 Distinguer le rôle et les responsabilités des différents spécialistes en arts verriers.

- Pertinence de l'information recueillie.
- Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.
- Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale dans les arts verriers.
- Reconnaissance juste des différents milieux de travail.
- Reconnaissance juste des différents cheminements de carrière dans les arts verriers.
- Examen convenable des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.
- Détermination exacte de l'importance relative des tâches.
- Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail.
- Pertinence des liens établis entre les habiletés et comportements d'une part, et les différentes tâches de la fonction de travail, d'autre part.
- Reconnaissance des règles de l'éthique professionnelle.
- Reconnaissance juste des rôles et responsabilités des différents spécialistes.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Établir des liens entre les matériaux vitreux, les techniques et la fonction de l'objet en verre.

Contexte de réalisation

- À partir de matières premières variées; des règles de santé et de sécurité.
- À l'aide de fiches techniques, de recettes et de références portant sur les matériaux vitreux; de l'équipement et de l'outillage appropriés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Caractériser les matières premières entrant dans la composition du verre.

- Mise en relation des caractéristiques des composants de base du verre et de leurs propriétés.
- Mise en relation des agencements des composants du verre et des oxydes métalliques.
- Mise en évidence des caractéristiques des matières premières entrant dans la fabrication des différents types de verre.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Manipulation sécuritaire des matières premières.

2 Évaluer la compatibilité entre les différents types de verres.

- Prise en considération de la provenance des matériaux vitreux.
- Prise en considération des propriétés et de la composition des verres.
- Exécution et sélection judicieuses des essais de compatibilité.
- Analyse judicieuse des réactions des verres entre eux lors de la fusion.
- Mise en évidence des principales causes des problèmes de compatibilité.
- Évaluation juste de la compatibilité des verres.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Utilisation sécuritaire de l'équipement et des matières premières.

- 3 Analyser les possibilités de transformation et de façonnage des matériaux vitreux.
- Prise en considération des caractéristiques des matériaux vitreux lors de la fusion et de l'affinage.
 - Mise en relation des caractéristiques des matériaux vitreux et des exigences propres aux différents procédés de transformation et de façonnage.
 - Exécution et sélection judicieuses des essais visant à vérifier la faisabilité de la transformation et du façonnage des matériaux vitreux.
 - Utilisation de la terminologie appropriée.
 - Utilisation sécuritaire de l'équipement et des matières premières.
- 4 Associer les caractéristiques du verre à la fonction de l'objet.
- Prise en considération des réactions du verre soumis à des conditions variées.
 - Association correcte des matières premières à des catégories d'objets de verre.
 - Mise en relation des possibilités de finition et de l'utilisation de l'objet en verre.
 - Utilisation de la terminologie appropriée.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exécuter des dessins techniques et conceptuels propres aux arts verriers.

Contexte de réalisation

- À partir de la documentation appropriée.
- À l'aide du matériel et des instruments de dessin appropriés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Tracer des esquisses.

- Choix approprié du traitement.
- Représentation correcte de l'apparence des matériaux vitreux.
- Représentation correcte des effets optiques et chromatiques dans le verre.
- Présence d'équilibre et de dynamisme dans l'organisation des formes et des éléments constituant la pièce.
- Présence d'harmonie et d'équilibre chromatique.
- Représentation correcte des ombres et des lumières.
- Respect des proportions.
- Manifestation de créativité et de spontanéité.

2 Adapter des éléments graphiques à des formes tridimensionnelles.

- Choix approprié du support.
- Tracé correct des courbes, des figures et des motifs.
- Application pertinente des notions de géométrie et de calcul.
- Adaptation des motifs en fonction de la forme de la pièce et des techniques de travail du verre.
- Organisation exacte des éléments graphiques en fonction de la répétition et de la superposition.
- Présence d'équilibre et de dynamisme dans l'organisation des éléments.
- Manifestation de créativité et de précision.

- 3 Représenter les particularités techniques d'un objet.
- Choix pertinent du type de représentation technique.
 - Application pertinente des notions géométriques.
 - Tracé correct des plans, des élévations, des coupes et des sections.
 - Justesse des symboles utilisés.
 - Précision des échelles.
 - Conversion correcte des unités de mesure.
 - Clarté et précision des dessins.
4. Évaluer les rendus.
- Examen critique des dessins compte tenu de l'idée à exprimer.
 - Évaluation juste de l'efficacité des rendus.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Procéder à la mise au point conceptuelle d'un produit en verre.

Contexte de réalisation

- Pour une production personnelle ou une commande.
- À l'aide de la documentation historique, visuelle et technique appropriée; d'outils et de matériaux appropriés; du matériel et des instruments de dessin appropriés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préciser les caractéristiques du projet à exécuter.

- Détermination juste de la fonction du produit à concevoir.
- Détermination juste des caractéristiques du contexte d'intervention.
- Détermination juste de l'échéancier et des contraintes budgétaires.
- Questions pertinentes visant à clarifier les caractéristiques du projet.
- Recherche et analyse judicieuse de l'information en fonction du contexte culturel et social, des lieux d'intervention et des personnes en cause.
- Manifestation de réceptivité.

2 Trouver des idées pour le projet.

- Application correcte de techniques visant à stimuler l'inspiration.
- Prise en considération des nouvelles tendances et techniques utilisées dans les arts verriers.
- Prise en considération des exigences propres aux caractéristiques du projet.
- Recherche et utilisation de sources d'information variées et originales.
- Découverte d'une quantité appréciable d'idées et production abondante de croquis.
- Évaluation juste des orientations conceptuelles envisagées en fonction du produit.
- Évaluation des idées et de leurs possibilités de mise en œuvre.
- Manifestation d'ouverture d'esprit et de créativité.

- 3 Préciser le concept.
- Sélection des idées ayant un potentiel de développement appréciable.
 - Intégration dynamique et harmonieuse des éléments de la composition.
 - Utilisation de moyens pertinents visant à vérifier les possibilités de mise en application du concept.
 - Comparaison des différentes possibilités de mise en application du concept.
 - Sélection préliminaire des matières premières et des techniques de fabrication.
 - Évaluation approximative des coûts de production.
 - Manifestation de créativité et d'originalité.
- 4 Préparer le dossier de présentation.
- Sélection du matériel et du mode de présentation appropriés.
 - Mise en évidence des particularités du concept.
 - Adaptation de la forme du message au récepteur.
 - Exécution soignée du devis, des dessins et de la maquette.
 - Anticipation des réactions et préparation de réponses pertinentes.
 - Mise au point d'arguments pertinents.
- 5 Présenter le concept.
- Démonstration de la pertinence et de la cohérence du concept.
 - Application rigoureuse des règles de la communication verbale et écrite.
 - Utilisation d'arguments convaincants.
 - Perception juste de son auditoire.
 - Manifestation d'une attitude persuasive.
 - Manifestation de réceptivité et d'objectivité devant les réactions.
 - Utilisation de la terminologie appropriée.
- 6 Achever le concept.
- Utilisation créatrice des commentaires retenus.
 - Manifestation d'objectivité et d'esprit critique.
 - Achèvement d'un concept pertinent, réalisable et original compte tenu du projet initial.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exploiter le potentiel esthétique des effets optiques de la lumière et de la couleur dans les objets de verre.

Contexte de réalisation

- À l'occasion d'une recherche liée à la conception et à l'exécution d'un projet en verrerie.
- À partir de références historiques, visuelles et techniques appropriées.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- À l'aide de matériaux variés; de l'outillage et de l'équipement appropriés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Caractériser les effets optiques de la lumière et de la couleur dans les objets de verre.

- Reconnaissance judicieuse des effets physiques de la lumière sur le verre.
- Reconnaissance juste des possibilités d'effets optiques et chromatiques de la lumière sur le verre.
- Reconnaissance juste des possibilités de coloration et de modification d'effets optiques du verre par l'insertion de composants dans le verre.
- Mise en relation des caractéristiques des verres, des procédés de transformation et de leurs possibilités d'effets optiques.
- Manifestation du sens de l'observation.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

2 Explorer les possibilités d'effets optiques de la lumière et de la couleur dans le verre.

- Prise en considération de la forme de l'objet, des caractéristiques du verre, des sources lumineuses et du contexte environnemental.
- Exploitation judicieuse de la pureté et des imperfections du verre dans la recherche d'effets optiques.
- Exploitation judicieuse d'effets optiques par l'application de traitements mécaniques ou chimiques sur les surfaces de verre.
- Exploitation judicieuse d'effets optiques par des insertions dans la masse de verre.
- Exploitation judicieuse d'effets chromatiques.
- Analyse judicieuse des effets obtenus.
- Manifestation de créativité et du sens de l'observation.

3 Intégrer des effets optiques dans un projet.

- Choix judicieux des effets optiques en fonction des exigences esthétiques.
- Intégration harmonieuse des effets optiques de la lumière et de la couleur dans la forme de pièce.
- Présence d'équilibre et de dynamisme dans l'organisation des éléments.
- Mise en valeur des caractéristiques expressives des matériaux vitreux par des effets optiques.
- Prise en considération de l'ensemble des facteurs influant sur le potentiel esthétique de l'objet.
- Présence d'effets originaux et d'agencements inusités.
- Manifestation de créativité.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter des surfaces en verre.

Contexte de réalisation

- À partir d'une idée personnelle.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- À l'aide de techniques variées (peinture sur verre, gravure à la roue, à la meule, à l'acide et au jet d'abrasif, par électroplacage, par écaillage et par irisation); de matériaux variés (émaux, oxydes métalliques, abrasifs, sels métalliques, acide fluorhydrique, colle animale et métaux); de ressources documentaires historiques, visuelles et techniques appropriées; de l'équipement et de l'outillage appropriés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Explorer les possibilités qu'offrent les techniques de traitement de surfaces.

- Consultation de documentation pertinente et variée.
- Prise en considération des contraintes propres aux techniques.
- Exploration de couleurs, textures et motifs variés.
- Expérimentation de nouvelles méthodes.
- Consignation correcte des résultats obtenus dans les essais.
- Manifestation d'ouverture aux possibilités des matériaux et des techniques.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

2 Choisir le traitement de surface.

- Prise en considération des caractéristiques du verre, ainsi que de la forme et de la fonction de la pièce.
- Choix pertinent du traitement en fonction de ses possibilités et de l'effet recherché.

3 Planifier la fabrication.

- Mise en séquence logique des étapes de travail.
- Détermination juste des procédés pour chacune des étapes.
- Préparation appropriée des matériaux et de l'équipement.
- Exécution précise du dessin et adaptation soignée à la technique choisie.
- Manifestation du sens de l'organisation.

- 4 Préparer les surfaces.
- Préparation appropriée des surfaces en fonction des caractéristiques du verre et de la technique choisie.
 - Préparation et positionnement précis des caches et des gabarits sur les surfaces.
 - Présence d'équilibre et de dynamisme dans l'organisation des éléments.
 - Manifestation de créativité et de minutie.
- 5 Traiter les surfaces.
- Utilisation appropriée des matériaux et de l'équipement.
 - Application appropriée du traitement selon l'effet recherché.
 - Intégration harmonieuse des couleurs, des textures et des motifs.
 - Manifestation de spontanéité et de dextérité.
 - Nettoyage minutieux des surfaces.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
- 6 Évaluer le résultat.
- Adéquation entre l'intention de départ et le résultat obtenu.
 - Examen critique de la qualité esthétique et technique du traitement.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Fabriquer des modèles, des moules et des gabarits.

Contexte de réalisation

- Pour une pièce unique ou une production en série.
- À partir d'une idée personnelle et d'une commande, d'un dessin ou d'une maquette;
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- À l'aide de l'équipement et du matériel appropriés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Déterminer le type de modèle, de moule ou de gabarit à produire.

- Analyse minutieuse de la forme, des dimensions et de la texture de l'objet à mouler.
- Manifestation du sens de l'observation.
- Choix tenant compte de la technique d'exécution de la pièce.
- Choix tenant compte du type de production.
- Détermination précise de la forme du modèle, du moule ou du gabarit.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

2 Planifier le travail.

- Mise en séquence logique des étapes de fabrication.
- Présentation d'éléments détaillés sous forme de dessins.
- Détermination juste des procédés et des techniques de fabrication pour chacune des étapes.

3 Choisir les matériaux et l'équipement à utiliser pour la fabrication.

- Choix judicieux des matériaux en fonction des caractéristiques de l'objet à fabriquer et du type de production.
- Prise en considération des propriétés de chaque matériau.
- Sélection précise de l'équipement.

4 Fabriquer un modèle.

- Utilisation efficace des techniques de fabrication d'un modèle.
- Utilisation correcte des matériaux et de l'équipement.
- Minutie et précision dans le geste.
- Conformité du modèle compte tenu du projet initial.

- 5 Fabriquer un moule.
- Utilisation efficace des techniques de fabrication d'un moule.
 - Utilisation correcte des matériaux et de l'équipement.
 - Positionnement précis des éléments constitutifs du moule.
 - Application correcte de la technique de démoulage du modèle.
 - Moule conforme au modèle.
- 6 Fabriquer un gabarit.
- Application efficace des techniques de fabrication d'un gabarit.
 - Utilisation correcte des matériaux et de l'équipement.
 - Conformité des formes, des dimensions et des textures.
- 7 Procéder à la finition d'un moule ou d'un gabarit.
- Vérification minutieuse de la qualité du moule ou du gabarit.
 - Application appropriée des techniques de finition.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Mettre au point et entretenir le matériel.

Contexte de réalisation

- À partir des lois et règlements en vigueur et de standards de fabrication.
- À l'aide de documents pertinents.
- Avec l'aide de personnes-ressources (fournisseurs et spécialistes).

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Déterminer ses besoins en matériel et en installations.

- Définition précise de ses besoins compte tenu des aspects techniques, économiques et relatifs à la santé et à la sécurité.
- Prise en considération de l'espace disponible pour l'installation de l'équipement.
- Évaluation de la pertinence de fabriquer soi-même, l'équipement, le matériel et les outils, de les faire fabriquer ou de les acheter.
- Manifestation d'ouverture aux nouveaux matériaux et nouvelles technologies.

2 Établir les modalités de fabrication.

- Estimation approximative des coûts de fabrication.
- Établissement d'un échéancier réaliste.
- Précision et clarté des devis et des dessins de fabrication.
- Communication claire de ses besoins aux personnes responsables.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

3 Assurer la fabrication.

- Contrôle rigoureux de l'approvisionnement en matériaux.
- Communication efficace avec les personnes en cause.
- Prise en considération des devis et dessins.
- Respect de l'échéancier et du budget.
- Respect des techniques de fabrication.
- Manifestation du sens de l'organisation.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

4 Effectuer le suivi du fonctionnement de l'équipement.

- Établissement d'une séquence de contrôle régulière de l'équipement.
- Utilisation des moyens pertinents de contrôle de l'état des outils et du fonctionnement de l'équipement.
- Manifestation du sens de l'observation.
- Détection rapide des problèmes de fonctionnement.
- Résolution efficace des problèmes relevés.
- Capacité d'agir rapidement.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir et fabriquer une pièce en verre à froid.

Contexte de réalisation

- À partir d'une idée personnelle ou d'une commande.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- À l'aide de ressources documentaires appropriées; de l'équipement et du matériel appropriés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Explorer les possibilités qu'offrent les techniques de façonnage du verre à froid.

- Manifestation de créativité et d'ouverture.
- Prise en considération des contraintes propres aux techniques.
- Consultation de documentation pertinente et variée.
- Expérimentation de nouvelles formes et méthodes.

2 Déterminer le concept.

- Vérification de la faisabilité technique du concept.
- Originalité du concept.
- Raffinement du concept.
- Précision des dessins.
- Choix approprié des techniques de façonnage et d'assemblage en fonction de la pièce à fabriquer.

3 Planifier la fabrication.

- Mise en séquence logique des étapes de façonnage et d'assemblage.
- Préparation appropriée du verre et de l'équipement.
- Préparation appropriée des gabarits, des réserves et des pochoirs.
- Manifestation du sens de l'organisation.

- 4 Couper et façonner le verre.
 - Précision de la coupe selon les dessins et les gabarits.
 - Prise en considération des textures, des motifs et des couleurs du verre.
 - Application minutieuse des techniques employées pour le verre à froid.
 - Justesse des angles, des arêtes et des textures selon l'effet recherché.
 - Respect des propriétés mécaniques du verre.
 - Manifestation de dextérité et de créativité.

- 5 Assembler les composants de la pièce.
 - Préparation appropriée des composants.
 - Positionnement précis des composants selon les dessins, les gabarits ou l'effet recherché.
 - Application correcte des procédés d'assemblage.
 - Respect des propriétés et des caractéristiques des matériaux d'assemblage.

- 6 Procéder à la finition de la pièce.
 - Nettoyage minutieux de la pièce.
 - Adéquation entre le concept initial et le résultat obtenu.
 - Vérification minutieuse de la qualité de la pièce.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir et fabriquer des pièces à partir de verre en fusion.

Contexte de réalisation

- Pour des pièces en verre soufflé, en verre façonné au pontil et en verre coulé dans un moule.
- À partir d'une idée personnelle ou d'une commande.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- À l'aide de ressources documentaires appropriées; de l'équipement et du matériel appropriés.
- Avec l'aide d'assistantes ou d'assistants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Explorer les possibilités qu'offrent les techniques de transformation du verre en fusion.

- Manifestation de créativité et d'ouverture.
- Prise en considération des contraintes propres aux techniques.
- Consultation de documentation pertinente et variée.
- Expérimentation de nouvelles formes, couleurs et méthodes.

2 Déterminer le concept.

- Vérification de la faisabilité technique du concept.
- Originalité du concept.
- Raffinement du concept.
- Choix approprié de la technique de transformation en fonction des pièces à fabriquer.

3 Planifier la fabrication.

- Mise en séquence logique des étapes de fabrication.
- Détermination précise de l'ensemble des gestes à faire.
- Manifestation du sens de l'organisation.
- Détermination claire des tâches des assistantes ou des assistants.

- 4 Préparer les matières premières et l'équipement.
- Respect des caractéristiques des matières premières et de l'équipement.
 - Préparation correcte des matières premières.
 - Précision dans la programmation de la température de la fournaise pour la fusion et l'affinage du verre.
 - Chargement progressif de la fournaise.
 - Vérification de la qualité du verre dans la fournaise.
 - Préparation appropriée des fours de travail et de recuisson.
 - Disposition sécuritaire et efficace de l'outillage et des matériaux.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
- 5 Former une pièce.
- Collecte correcte du verre.
 - Contrôle minutieux de la viscosité du verre lors du formage.
 - Précision et fluidité du geste lors des différentes étapes.
 - Positionnement précis des composants selon l'effet recherché.
 - Fusion correcte des ajouts.
 - Enlèvement ou détachement minutieux et approprié de la pièce de son moule ou du pontil.
 - Manifestation de dextérité et de créativité.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
- 6 Procéder à la recuisson.
- Respect des principes de stabilisation du verre.
 - Respect des caractéristiques des pièces à recuire.
 - Enfournement correct des pièces.
 - Préservation des formes des pièces.
- 7 Procéder à la finition des pièces.
- Examen minutieux de la qualité du verre obtenu.
 - Adéquation entre les concepts initiaux et les résultats obtenus.
 - Application appropriée des techniques de parachèvement à chaud ou à froid.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir et fabriquer des pièces à partir de verre solide soumis à la chaleur.

Contexte de réalisation

- Pour des pièces en verre thermoformé, en pâte de verre et en verre façonné au chalumeau incluant le néon.
- À partir d'une idée personnelle ou d'une commande.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- À l'aide de ressources documentaires appropriées; de l'équipement et du matériel appropriés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Explorer les possibilités qu'offrent les techniques de transformation du verre solide soumis à la chaleur.

- Manifestation de créativité et d'ouverture.
- Prise en considération des contraintes propres aux techniques.
- Consultation de documentation pertinente et variée.
- Expérimentation de nouvelles formes, couleurs et méthodes.

2 Déterminer le concept.

- Vérification de la faisabilité technique du concept.
- Originalité du concept.
- Raffinement du concept.
- Choix approprié de la technique de façonnage en fonction des pièces à fabriquer.

3 Planifier la fabrication.

- Mise en séquence logique des étapes de fabrication.
- Préparation correcte de l'équipement.
- Vérification minutieuse de la compatibilité des verres sélectionnés selon l'effet recherché.
- Préparation appropriée du verre.
- Manifestation du sens de l'organisation.

- 4 Façonner la pièce.
- Disposition correcte du verre sur le support, dans le moule ou sur le gabarit.
 - Orientation correcte du verre vers la source de chaleur.
 - Manifestation de dextérité et de créativité.
 - Contrôle attentif de la plasticité du verre lors de la transformation.
 - Respect des procédés de cuisson et de stabilisation du verre.
 - Manifestation du sens de l'observation.
 - Dégagement approprié de la pièce de son support ou du moule.
- 5 Procéder à la finition des pièces.
- Examen minutieux de la qualité du verre obtenu.
 - Adéquation entre les concepts initiaux et les résultats obtenus.
 - Application correcte des techniques de parachèvement à chaud ou à froid.
 - Pertinence de l'assemblage des composants selon l'usage prévu pour la pièce.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Intégrer des éléments décoratifs dans une pièce de verre en fusion et à chaud.

Contexte de réalisation

- Dans le contexte de l'application de techniques de décoration par motifs (filigrane, millerori, laticinio, ariel, graal et camé) et par texture (marbrage, pressage et choc thermique).
- À partir d'une idée personnelle.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- À l'aide de matériaux d'inclusion et de produits verriers; de l'équipement et de l'outillage appropriés; de ressources documentaires historiques, visuelles et techniques.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Explorer les possibilités qu'offrent les techniques de décoration du verre.

- Consultation de documentation pertinente et variée.
- Prise en considération de la compatibilité des matériaux.
- Exploration de couleurs, textures et matériaux variés.
- Expérimentation de nouvelles méthodes.
- Échantillonnage varié des applications possibles.
- Consignation correcte des résultats obtenus dans les essais.
- Manifestation de créativité et d'ouverture aux possibilités des matériaux et des techniques.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

2 Choisir les techniques de décoration du verre.

- Prise en considération de la forme de la pièce et des caractéristiques des matériaux.
- Choix pertinent des éléments décoratifs en fonction de l'effet recherché et des techniques de fabrication de la pièce.

- 3 Planifier l'exécution.
- Détermination juste des procédés d'insertion des éléments décoratifs.
 - Mise en séquence logique des étapes de fabrication de la pièce en tenant compte de l'intégration des éléments décoratifs.
 - Préparation appropriée des matériaux et de l'équipement.
 - Manifestation du sens de l'organisation.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
- 4 Insérer des éléments décoratifs dans la masse de verre.
- Utilisation appropriée des matériaux et de l'équipement.
 - Insertion judicieuse des éléments décoratifs selon l'effet recherché.
 - Intégration harmonieuse des couleurs, des textures et des motifs.
 - Manifestation de créativité, de spontanéité et de dextérité.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
- 5 Évaluer l'effet esthétique de la pièce.
- Adéquation entre l'intention de départ et le résultat obtenu.
 - Examen minutieux de la qualité du verre obtenu.
 - Examen critique de la qualité esthétique de la pièce.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Créer une œuvre d'expression en verre.

Contexte de réalisation

- En vue d'une exposition ou de l'intégration à un élément d'architecture ou dans le contexte d'événements spéciaux.
- À partir d'une idée personnelle.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- À l'aide de la documentation appropriée; de l'équipement et du matériel appropriés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Concevoir l'idée maîtresse.

- Recherche et mise en place de conditions favorisant la création.
- Prise en considération du contexte.
- Recherche documentaire variée et pertinente.
- Reconnaissance judicieuse des principaux courants artistiques dans les arts verriers.
- Définition de différentes possibilités conceptuelles.
- Dessin d'esquisses nombreuses et variées.
- Démonstration d'originalité et de spontanéité.

2 Raffiner l'idée.

- Représentation correcte du concept.
- Création de liens harmonieux et réels entre les volumes, les formes, les couleurs, les textures et les matériaux.
- Manifestation d'un esprit critique par rapport à l'originalité, l'esthétisme, la signification et la fonction de l'œuvre à créer.
- Manifestation de créativité et d'ouverture d'esprit.

- | | |
|---|--|
| 3 Explorer les possibilités techniques de fabrication de l'œuvre. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des coûts de production et de l'échéancier. • Mise en relation des différentes techniques de transformation et de façonnage du verre et du concept. • Recherche d'agencement inusité de techniques et de matériaux. • Prise en considération du développement technologique et esthétique du verre. • Prise en considération des caractéristiques des matériaux. • Manifestation d'intuition dans l'exploration. |
| 4 Présenter le concept. | <ul style="list-style-type: none"> • Préparation appropriée et minutieuse du matériel de présentation. • Mise au point d'une argumentation personnelle convaincante. • Rédaction d'un texte original sur l'œuvre et la démarche artistique. • Application rigoureuse des règles de la communication verbale et écrite. • Utilisation de la terminologie appropriée. |
| 5 Préparer la fabrication de l'œuvre. | <ul style="list-style-type: none"> • Préparation appropriée des matériaux et de l'équipement. • Mise en séquence logique des étapes de production. • Manifestation du sens de l'organisation. |
| 6 Produire l'œuvre. | <ul style="list-style-type: none"> • Manifestation d'un esprit inventif et d'originalité dans l'application des techniques et dans l'utilisation des matériaux. • Intégration harmonieuse d'éléments imprévus durant le processus de fabrication. • Application correcte des techniques de fabrication. • Manifestation de créativité, de spontanéité et de dextérité. |
| 7 Évaluer l'œuvre. | <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste de la qualité technique et esthétique de l'œuvre. • Établissement de liens pertinents entre l'œuvre et le contexte actuel. • Adéquation entre l'idée de départ et le résultat obtenu. • Manifestation d'objectivité dans l'autocritique de son œuvre. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire en série des objets en verre.

Contexte de réalisation

- À partir d'une idée personnelle ou d'une commande.
- Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
- À l'aide des techniques de travail du verre appropriées; des matériaux et de l'équipement appropriés et de la documentation appropriée.
- Avec l'aide d'assistantes ou d'assistants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <p>1 Préciser les caractéristiques de l'objet et le type de production.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération de la finalité de l'objet et du marché visé. • Évaluation juste des possibilités de fabrication de l'objet. • Prise en considération des possibilités et des limites de l'atelier. |
| <p>2 Planifier la production en série de l'objet.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des techniques et des procédés de fabrication. • Établissement rigoureux d'un plan de production adapté au nombre d'exemplaires à fabriquer, aux techniques et aux procédés de fabrication. • Estimation réaliste du matériel et des quantités nécessaires à la production. • Calendrier de production réaliste. • Prévision réaliste des problèmes pouvant survenir en cours de production. • Évaluation juste des coûts de production. |
| <p>3 Fabriquer le prototype.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Préparation appropriée des matériaux et de l'équipement pour la fabrication du prototype. • Application correcte des techniques et des procédés de fabrication. • Dépistage rapide des problèmes relevés au cours de la fabrication. • Résolution efficace des problèmes relevés. • Manifestation de créativité et de minutie. |

- 4 Évaluer le prototype.
- Vérification minutieuse de la conformité du prototype avec le concept initial.
 - Repérage juste des défauts de fabrication.
 - Ajustement précis du prototype en fonction des défauts relevés.
 - Évaluation juste de la qualité technique et esthétique du prototype.
- 5 Procéder à la production en série.
- Pertinence des modifications apportées au plan de production en fonction des problèmes relevés lors de la fabrication du prototype.
 - Organisation méthodique de la production.
 - Préparation et vérification de la conformité des matériaux et des outils de fabrication par rapport au prototype.
 - Communication efficace avec les assistantes ou assistants.
 - Exécution soignée de la production.
 - Dépistage rapide et résolution efficace des problèmes relevés.
 - Manifestation de dextérité et de précision.
- 6 Évaluer la production.
- Vérification de la conformité de chaque exemplaire avec le prototype.
 - Vérification minutieuse de la qualité technique de chaque exemplaire.
 - Évaluation objective de l'efficacité du plan de production.
 - Manifestation d'esprit critique.

